

MF
QUOTIDIEN
 Tél. (027) 297 511
 Téléfax: (027) 297 565
 Abonnements: (027) 297 525-26
 téléfax: (027) 221 906
 Publicitas Sion: (027) 29 51 51
 Messageries: (027) 297 666

combustibles,
 carburants, lubrifiants,
 révision de citernes

piota

martigny (026) 22 31 17
 monthey (025) 71 38 66
 aigle (025) 26 54 11

ÉPARGNE 75^{ans}

LE COMPTE-ÉPARGNE
GÉNÉREUX

Banque Cantonale

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Vive émotion au Parlement

Le conseiller d'Etat Hans Wyer ovationné par un tonnerre d'applaudissements.

Hier, sur le coup de 18 heures, le cœur du conseiller d'Etat Hans Wyer a dû battre la chamade. Le vibrant hommage que lui a rendu le président du Grand Conseil, le député Herbert Volken, a été ponctué par un tonnerre d'applaudissements s'élevant de toutes les travées du Parlement. Mieux encore, le message politique du magistrat, qui quitte le gouvernement après seize années d'activité et de dévouement intenses, a été salué par une salve si dense qu'elle a soulevé de son siège le président du Conseil d'Etat, souriant et reconnaissant au Parlement de lui manifester un hommage aussi unanime.

D'autres moments étaient très attendus lors de cette dernière journée parlementaire de la législature.

Quel avenir, bernois ou valaisan, pour la Plaine-Morte? La réponse appartient au Tribunal fédéral.

Quel sort faut-il réserver à la convention passée entre l'Etat du Valais et Rhodé-Neuchâtel concernant une indemnité à verser en 2004 par le canton pour les travaux de construction d'une galerie d'eau entre La Souste et Chipis? Débat-fleuve sur fond de crise provoquée par la récente décision d'Alusuisse de stopper la production d'alumi-

nium en Valais. Et le Grand Conseil a encore vécu un grand moment

de passion lorsque Claude Kalbfuss a fustigé la classe politique démocrate-chrétienne

et la justice valaisanne, sous les traits d'un Loth qui n'a pas manqué de sel!

Voir page **4**



Hans Wyer hier au Grand Conseil: dix sur dix...

Editorial

Bill Clinton a deux mois pour convaincre. L'opération n'est pas simple puisqu'il lui faut évoluer entre une batterie de promesses et un long silence sur son programme économique.

Une semaine après sa prise de fonctions, la perplexité n'a pas été dissipée. Comme Giscard, en 1981, Clinton, en 1993, a inauguré sa période d'état de grâce par plusieurs mesures controversées de libéralisation des mœurs, qu'il s'agisse de l'avortement qui a provoqué une mobilisation de ses adversaires, ou de l'homosexualité qui a suscité une sèche mise en garde du chef d'état-major des armées.

L'envol de l'aigle

La démission du ministre de la Justice, Zoé Baird, avant même sa confirmation par le Sénat, et pour avoir employé au noir un couple d'immigrés, n'ajoute pas au sérieux d'un président qui entendait introduire une forte dose d'exigence morale dans un gouvernement où, c'est vrai, Hillary Clinton fait son entrée officielle pour s'occuper de l'assurance maladie...

Sur le plan économique, l'impression est celle d'une série de promesses abandonnées: baisse des impôts sur les classes moyennes, taxation des entreprises étrangères, relance, réduction du déficit budgétaire de moitié en quatre ans.

Aujourd'hui, l'impression prévaut d'un empirisme total, évoluant entre la perspective d'un déficit record de 400 milliards de dollars, en 1997, et des mesures fiscales qui piétinent allègrement l'engagement d'augmenter les seuls impôts sur les hauts revenus. Le principe semble bien acquis, au contraire, d'une augmentation généralisée des impôts sur la consommation, ces fameuses «recettes de poche», providence des gouvernements sans imagination. Bill Clinton augmentera-t-il la taxe globale sur l'énergie ou la seule taxe sur l'importation des carburants? Ce sera un test de résistance aux lobbies dont il n'a cessé de dénoncer le poids excessif.

Qui est Bill Clinton? Une image à laquelle manque le son. Symbole de la génération «baby boom», «star» du saxophone, mais discret sur son programme économique qui pourrait bien se constituer de bric et de broc, sous l'austère férule du secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen.

Après une semaine de pouvoir, Bill Clinton n'a pas démenti sa réputation de Peter Pan de la politique américaine...

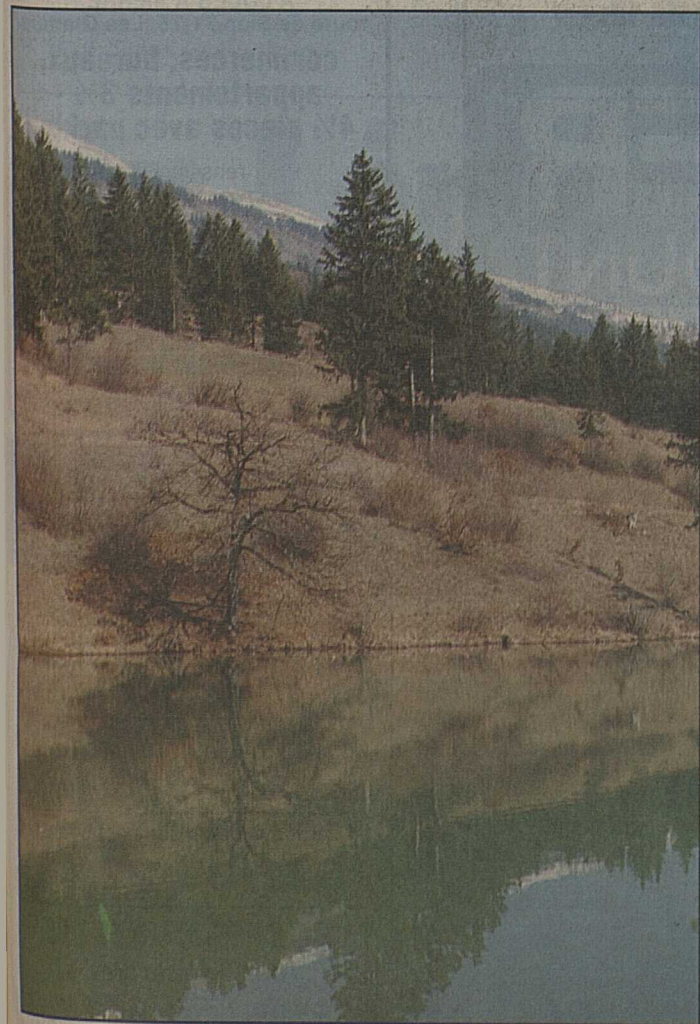
Pierre Schäffer

Rubrique «Nature»

Une fois par mois, dorénavant, la première page de notre cahier «Services» accueillera une rubrique «Nature» qui sera tenue par la Ligue valaisanne pour la protection de la nature. Des articles généraux, des dossiers, des conseils pratiques sur les questions de comportement à l'égard du milieu dans lequel nous vivons trouveront ainsi

une place de choix dans notre quotidien. Cette nouvelle rubrique vient s'ajouter à celle déjà ouverte en page «Météo» du journal, dans laquelle nos photographes animaliers attirent régulièrement l'attention sur les trésors de la faune valaisanne.

Voir page **25**



Paysage de janvier, eau, soleil et montagne, à Arbaz. georges zufferey

Stich fait la quête!



Notre grand argentier, Otto Stich, est sorti du bois hier à Bern pour encourager le peuple à réserver bon accueil à la levée de l'interdiction des maisons de jeu et à l'augmentation des droits de douane prélevés sur les carburants. Selon lui, sans les recettes supplémentaires - environ 1,45 milliard l'an - que procureront ces deux projets qui figureront à l'affiche des votations fédérales du 7 mars prochain, la

Confédération devra tailler dans des tâches comme l'aide à la formation et à la recherche, la politique régionale, le financement de l'assurance chômage et les paiements agricoles directs. Autres victimes désignées: la construction des autoroutes en Suisse romande et le financement de l'AVS.

Voir page **3**

Une Valaisanne aux «mondiaux» de Falun

La Fédération suisse de ski a sélectionné douze messieurs et cinq dames pour les championnats du monde de ski nordique qui se dérouleront du 18 au 28 février à Falun. Parmi les sélectionnés figure la jeune Valaisanne Brigitte Albrecht, qui participera ainsi à ses premiers championnats du monde.

Voir page **19**



La Valaisanne Brigitte Albrecht ira en Suède. Une sélection bien méritée.

keystone

ASCENSEURS
 l'avance technologique,
 notre passion

N & CIE SA
NEUWERTH

1957 ARDON - TEL. 027/ 86 33 44
 3922 STALDEN - TEL. 028/ 52 12 46

★ MONDE	Havel président	8
★ VALAIS	Bibliothèque: un tabac!	9
★ SPORT	Dubé va s'en aller	17
★ SERVICES	Acclimater un bonsai	29

Prix bas permanents!

Choix parmi 900 prix bas permanents

DENNER
Huile d'arachide
1 litre



Kressi - Hit
Vinaigre de table aromatisé 1 litre **1.75**

Thomy
Vinaigre de vin blanc 1 litre **1.90**

Thomy
French Dressing 7dl **2.95**

Huile de colza suisse 1 litre **3.95**

Huile de tournesol 1 litre **4.35**

Huile Sais 1 litre **5.45**

Huile de germes de maïs Nuxo 620g **6.45**

Olio Oliva Sasso 1 litre **11.90**

Sais Friture 100 3 litres **16.90**

Löwenbräu
sans alcool
5dl (+dépôt)



DENNER Bière Import (+dépôt) 5dl **-0.90**

Henninger Export (+dépôt) 5dl **1.-**

EKU Export (+dépôt) 5dl **1.-**

Beck's canettes 5dl **1.20**

DENNER Bière spéciale 6 x 3,3dl **4.95**

Karlsbräu canettes 6 x 3,3dl **5.10**

Königsbacher blonde 6 x 3,3dl **5.80**

Clausthaler sans alcool 6 x 3,3dl **6.20**

Holsten 10 x 3,3dl **7.95**

Chocolat au lait
Ecomi
100g



Chocolat aux noisettes
Ecomi 100g **-0.75**

Chocolat
Suchard O-rum 100g **1.45**

Chocolat Lindt
Elégance 100g **1.45**

Milka Nussini 3 x 40g **1.75**

KitKat 3 x 48g **1.95**

Kinder Schoko Bons 125g **2.35**

Choc Ovo Barre Ovomaltine
enrobée de chocolat 2 x 40g **2.75**

Bloch Ragusa 3 x 150g **2.80**

Milky Way lait
Mini 250g **3.25**

Imbattable en multipack!

SONNALPA
Huile de tournesol

En vente uniquement en quantité nécessaire à un ménage

2 x 1 litre

6.95

au lieu de 9.50

Löwenbräu
24 bouteilles

4 x Sixpack

19.80

(-0.83 la bouteille)

Chocolat Rast
Lait/Noisettes
assorti

10 x 100g

15.95

au lieu de 10.-

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites!
Valable dès le: 27.01.93 MI-4/270193

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER

SUPERDISCOUNT

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à

SAINT-MAURICE

av. des Terreaux 17 et 21

APPARTEMENTS DE

3 1/2 pièces de 75 m² à Fr. 1050.- + charges
Spacieux 2 1/2 pièces de 90 m² à Fr. 1075.- + charges
1 1/2 pièce de 42 m² avec cuisine séparée à Fr. 640.- + charges
Studio de 30 m² à Fr. 580.- + charge

Libres tout de suite ou à convenir

BERNARD Nicod

3. rue de Venise Tél. 025 / 72 24 72
1870 MONTHÉY

A louer



Au centre ville

A des conditions très avantageuses

- appartement 6 1/2 pièces
- appartement 4 1/2 pièces
- appartement 3 1/2 pièces
- appartement 2 1/2 pièces
- studios meublés et non meublés
- places de parc

S'adresser à Fid. & Gérance René Kunzle S.A.
Tél. (025) 70 61 90

36-062598



JACQUES-H. BEAUSIRE
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A MONTHÉY

A louer dans immeuble récent au ch. d'Arche

SPACIEUX APPARTEMENTS DE 2 1/2 ET 3 1/2 P.

cuisine entièrement agencée, grand balcon.

Disponibles: tout de suite ou à convenir. Places de parc extérieures et boxes à disposition.

RUE DU LAC 29 - 1800 VEVEY
OUVERT ÉGALEMENT SAMEDI MATIN
TÉLÉPHONE (021) 921 59 81
SIÈGE SOCIAL: 1807 BLONAY

A LOUER à Grône

A côté de la poste, de suite,

studios neufs, avec

véranda, meublés ou non, Fr. 420.- par mois.

Place de parc à disposition.

Location période courte possible (dès 2 mois).

Tél. : 027/31.18.01

A LOUER A SIERRE,

route de Sion 71-75, Les Glariers.

commerces, bureaux,

appartements 3 1/2 -

4 1/2 pièces avec parking

Pour renseignements:

PATRIA GÉRANCE

Tél. (021) 341 45 55.



Cherche à acheter à Crans-Montana
appartement de 3 1/2 pièces
Offre sous chiffre 115-910145, à Publicitas, 3900 Brigue.

A louer à Bramois
studio
Fr. 600.- charges comprises.
Tél. (027) 22 37 16.
036-063016

A vendre ou à louer à Sion-Ouest, immeuble La Romance B
attique en duplex de 178 m²
luxueuses finitions, 4 chambres, 3 salles d'eau, cheminée, véranda, mezzanine, jardin d'hiver, place de parc dans garage. Prix: Fr. 500 000.-. Location: Fr. 1850.- + charges.
☎ (027) 23 30 62 ou 22 24 40.
036-063230

Saxon
à vendre
4 1/2 pièces
de 100 m², proche du centre, cuisine magnifiquement agencée, séjour avec cheminée, cave + places de parc. Fr. 230 000.-. Avec aide fédérale, dès Fr. 580.- par mois. Renseignements et visites au (026) 44 13 86.
036-061196

A vendre à Sion
appartement 3 1/2 p. centre ville
rendement 5%
garanti, sans soucis. Event. hypothèques à disposition.
Tél. (027) 31 14 78.

Sion
A louer
studios
Libres tout de suite.
Tél. (077) 22 01 08.
036-062724

MAYENS D'ARBAZ, à 2 min d'Anzère, 15 min de Sion, alt. 1200 m.
A vendre
chalet rustique
de 2 appartements plein sud. - 5 p. + véranda + balcon - 2 1/2 p. + cave, places de parc. Terrain 2080 m² morcelable. Prix intéressant: Fr. 410 000.-.
Rens. RFI, 1974 Arbaz, tél. (027) 38 30 50, bureau 38 35 25, midi-soir.
036-063551

A LOUER:
à Sion-Est, rue du Parc,
grand 2 1/2 pièces
Loyer: Fr. 841.- + charges, y compris place de parc int.
Libre dès le 1^{er} avril 1993.
Tél. 027/ 22 85 77

A louer au Bouveret, Immeuble LE TONKIN, rue du Lac
superbes appartements rénovés, meublés, avec vue sur le lac
studio à Fr. 650.-
2 1/2 pièces à Fr. 850.-
CHARGES COMPRISES
Libres tout de suite ou à convenir.

A LOUER:
à Sion-Ouest, dans un immeuble neuf,
MAGNIFIQUES 4 1/2 PIÈCES (125 m²)
avec cuisine entièrement équipée, grand séjour très éclairé, deux salles d'eau, jardin d'hiver, situation ensoleillée.
Loyer: Fr. 1280.- + charges.
Possibilité de louer une place de parc et garage.
Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/ 22 85 77

COLLOMBEY - MONTHÉY / VS

Financement à disposition

3 1/2 pièces, neuf, 93m²
Fr. 294 000.- **1054.-/mois**
Retraités AVS **907.-/mois**

4 1/2 pièces, neuf, 109m²
Fr. 342 000.- **1226.-/mois**

Charges et amortissement compris
021/39 22 13

PORTES OUVERTES
Tous les mercredis
de 17h à 20h
au chemin de la Barme 3

L'argentier sort les serres!

Otto Stich veut des casinos ainsi qu'une hausse du prix de l'essence.

BERNE. - Pour réoxygéner les caisses de la Confédération, le patron du Département fédéral des finances Otto Stich a plaidé hier en faveur de la levée de l'interdiction frappant les maisons de jeu et de la hausse des droits de douane sur les carburants,

deux objets qui figurent au menu des votations fédérales du 7 mars prochain.

Le grand argentier en est persuadé, «les automobilistes ne sont pas la vache à lait de la nation». Car même si le prix de l'essence augmente de 20 à 25 centimes par litre à la

pompe, il demeurera meilleur marché que dans les pays qui nous entourent et, surtout, inférieur de 20 centimes par rapport à il y a dix ans.

Un pactole indispensable

Selon Otto Stich, le déficit des

finances fédérales - 3 milliards en 1992 - ne saurait se résorber à coups de coupes dans les dépenses. Bref, pour les caisses de l'Etat, le pactole que doit rapporter la hausse des droits de douane - 1,3 milliard par année - est une nécessité absolue. Et qu'il convient d'avalier sans gémir: «N'est-il pas moins douloureux de renchérir quelque peu l'essence que d'augmenter les impôts?», sans compter que «l'automobiliste peut toujours rouler moins»...

Les recettes supplémentaires seront affectées pour moitié à la caisse générale de la Confédération et pour moitié à la route, ce qui permettra d'achever le réseau des routes nationales, essentiellement en Suisse romande, affirme le conseiller fédéral.

Retard programmé

Otto Stich ajoute que sans ces recettes supplémentaires, les travaux autoroutiers enregistreraient de gros retards, car les fonds ad hoc, le fameux compte routier, ne se montent qu'à 1,4 milliard et seraient épuisés à la fin 1994. Pis, il faudrait également tailler parmi d'autres tâches, notamment les aides à la formation et à la recherche, les subsides aux régions faibles, le financement de l'assurance chômage

et les paiements agricoles directs.

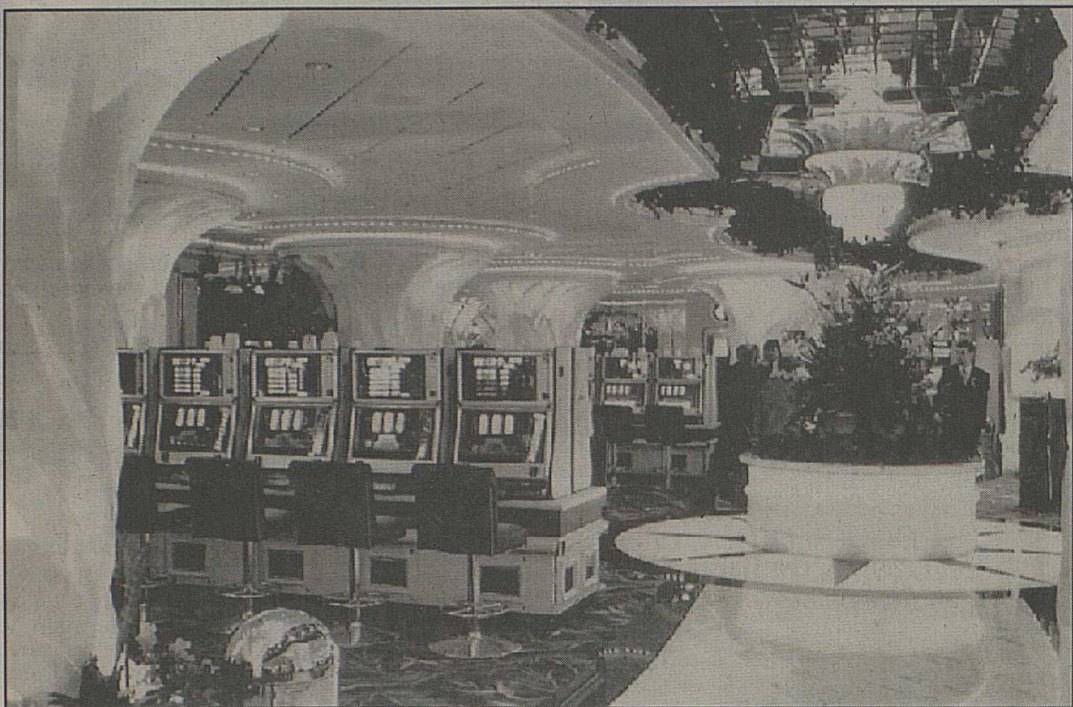
S'agissant de la réouverture du grand jeu dans les casinos, censée injecter quelque 150 millions l'an dans les caisses de l'AVS, «le peuple peut l'approuver en bonne conscience», assure le grand argentier.

Sus au blanchiment!

Bien sûr, le jeu, pour certains, peut se transmuter en drogue engendrant dépendance et misère. Cependant, il s'agit de

ne pas oublier que chaque Suisse se trouve à moins de deux heures de voiture d'un casino proche de la frontière, observe le conseiller fédéral.

A cet égard, près d'un milliard de francs aurait ainsi quitté la Suisse en 1991... Otto Stich a enfin rappelé qu'il est préférable d'avoir des établissements contrôlés par l'Etat plutôt que des tripots clandestins, que le nombre de maisons de jeu sera limité et que la loi éliminera les risques de blanchiment d'argent d'origine criminelle. (bos)



Otto Stich plaide en faveur de la levée de l'interdiction des casinos et des maisons de jeu. Finances obligent... keystone

Trois milliards de déficit

BERNE. - Le grand argentier Otto Stich a révélé hier à Berne que selon les derniers chiffres provisoires, le compte financier de la Confédération allait se solder par un déficit de quelque 3 milliards de francs en 1992, soit plus du double de la somme inscrite au budget, à savoir 1,3 milliard.

D'une part, les dépenses ont été plus élevées que prévu. Un exemple: s'agissant du seul paiement des intérêts, le budget a été dépassé de 500 millions!

D'autre part, en raison de la faiblesse de la conjonc-

ture, les recettes ont été inférieures aux prévisions, l'Ischa à raison de un milliard et l'impôt anticipé à raison de 700 millions...

Selon le conseiller fédéral, ce déficit représente rien moins qu'un sérieux «coup de gong». Car le déséquilibre des finances fédérales est en fait moins conjoncturel que structurel: l'impôt anticipé, les droits de timbre et les taxes d'importation évoluent de façon imprévisible et ne suffisent plus à couvrir les besoins, tandis que les dépenses croissent à un rythme effréné. (bos)

20 centimes de trop?

Répartition équitable entre cantons et Confédération de l'augmentation de la surtaxe sur l'essence.

Un article paru le 22 décembre dernier, en rubrique «Point de vue», signé Pierre de Chastonay, a suscité une réaction du Département fédéral des finances. Son service de presse, par M. Tille, nous prie de publier le correctif suivant:

1. L'augmentation de 20 centimes alimentera pour moitié la caisse fédérale et pour moitié la construction des routes nationales en application de l'article 36ter Constitution. Il est prévu qu'elle rapporte environ 1,3 milliard de francs par an. Contrairement à ce que M. de Chastonay prétend, la moitié, soit 650 millions, seront donc directement affectés à la construction des routes.
2. Des 650 millions affectés aux routes, les cantons reçoivent 12%, soit environ 78 millions, dont ils peu-

vent disposer comme bon leur semble. En vertu d'un système de péréquation, en cas d'acceptation de la hausse de 20 centimes, le Valais peut s'attendre à recevoir environ 14,5% de ces 78 millions, soit quelque 11 millions. Ces rentrées supplémentaires ne sont certainement pas à négliger quand on connaît les difficultés budgétaires auxquelles sont hélas également confrontés les cantons.

3. Il faut en outre savoir que si le peuple refuse cette augmentation de 20 centimes, la réserve pour la construction des routes sera vide dès la fin de l'année 1994. Cela veut dire que, faute d'argent, il y aura fatalement du retard dans l'achèvement du réseau des routes nationales.

Juge spécialisé: c'est non!

Malgré la double proposition de renvoyer sa copie au Tribunal cantonal, formulée par le Parti socialiste et le Parti radical, les députés valaisans ont accepté par 70 voix contre 35 le règlement du 22 décembre 1992 sur la fonction et l'organisation des juges d'instruction pénale.

Ce règlement cernant en vingt articles le pourquoï et le comment de l'activité des juges d'instruction pénale a donné lieu à des divergences d'opinions intéressantes et opportunes si l'on connaît le fonctionnement de la justice valaisanne confrontée aux délits économiques.

A peine le député Aufdenblatten, rapporteur de la commission, eut-il proposé à l'assemblée d'adopter «in globo» ce règlement, que le député socialiste Henri Carron s'est levé pour dire son étonnement à propos de ce règlement qui, selon lui, ne résout

pas les problèmes d'organisation des tribunaux d'instruction pénale surchargés. Pour lui on a augmenté les effectifs de trois juges mais on l'a fait sans une réelle réorganisation qui aurait, par exemple, débouché sur la création d'un poste de juge d'instruction pénale cantonal spécialisé en affaires financières. Le député Carron estime qu'en optant pour la solution de juges spécialisés dans chaque tribunal, on en revient à la situation préjudiciable d'arrondissements cloisonnés et étanches. «Ce règlement ne nous satisfait pas. Ayons le courage de ne pas entrer en matière et de le renvoyer au Tribunal cantonal», a conclu le leader socialiste.

Mouvement repris et amplifié par le chef de file des radicaux, Marcel-Henri Gard, qui rappelle que le Grand Conseil avait demandé expressément un juge d'instruction pénale cantonal et spécialisé. «Rien n'a été fait. (...) Quand on songe qu'il faut six mois pour ouvrir une enquête, c'est trop

long! Notre manière de gérer la répression moderne n'est pas à la hauteur. Renvoyons ce règlement au Tribunal cantonal qui doit écouter les vrais problèmes des juges d'instruction pénale. Nous n'avons pas besoin de ces jugements de cent pages ni d'experts financiers», rappelle le député Gard.

La présidente de la commission, Françoise Fitoussi-Balmer (socialiste), a rappelé ses collègues à l'ordre. «Ce règlement a retenu le système du juge spécialisé dans chaque tribunal. C'est correct! Soyons logiques! Le Grand Conseil n'a pas à dicter une solution précise au Tribunal cantonal. Nous savons que les tribunaux sont chargés et en retard. Une des solutions consiste à simplifier de manière urgente la procédure. Les dispositions contenues dans ce règlement poursuivent ce but», a-t-elle conclu en demandant qu'on accepte le règlement.

Quant au chef du département M. Gertschen, il a rap-

pelé que c'est le Parlement lui-même qui a délégué sa compétence législative au Tribunal cantonal et, même si le Grand Conseil peut se ménager un droit de regard sur l'usage qui en est fait, il faut constater que ce règlement retient les enseignements dégagés par la pratique. Ce règlement propose des solutions concrètes et attendues des milieux de la justice pénale. «Le Tribunal cantonal n'a pas retenu cette option (du juge cantonal spécialisé) parce que la spécialisation étendue à deux ou trois arrondissements perturbe l'organisation des permanences dans chacun des trois arrondissements. (...) Enfin le Tribunal cantonal s'est déclaré favorable à l'extension du champ d'activité d'un juge d'instruction pénale en dehors d'un arrondissement déterminé lorsque l'effectif des juges d'instruction pénale aura été renforcé d'une unité au moins», a-t-il conclu en demandant au Parlement d'accepter le règlement. Accepté par 70 voix contre 35. (ddk)

Un Léman à géométrie variable

Promotion touristique commune entre Vaudois et Genevois; dites Lake of Geneva.

ROLLE. - La République et le canton de Genève et le canton de Vaud financeront en commun les activités de promotion touristique vers les marchés-cibles d'Amérique du Nord et d'Extrême-Orient. Pour 1993, le budget commun devrait frôler le million de francs, partagé entre les moyens de l'office du tourisme vaudois (OTV) et de ceux de son homologue du bout du lac, l'office du tourisme genevois (OTG), avec l'intention d'instaurer à terme un fonds commun de promotion. Un message délivré hier par les conseillers d'Etat Jean-Philippe Maitre, chef de l'Economie publique genevoise, et son homologue de rôle vaudois, Jacques Martin, ainsi que Daniel Schmutz, responsable du dossier Vaud-Genève au sein du gouvernement vaudois. Une manière, comme le soulignait ce dernier, de poursuivre dans la ligne qui a déjà porté à des réalisations communes en ma-

tière de santé, de formation scolaire ou professionnelle ou de transports.

Les responsables des deux offices touristiques cantonaux et des sociétés des hôteliers complétaient la table des orateurs.

Effort de concertation

Collaboration, coordination, concertation: trois mots clés qui ne gomment cependant pas une normale concurrence, comme le souligne Jacques

Martin: «Dans notre esprit, cette mise en commun de moyens ne doit pas se concevoir comme systématique, mais doit être néanmoins durable.» Ce qui sous-entend par exemple une définition annuelle de programmes et objectifs. Vouée à privilégier la complémentarité des offres touristiques des deux cantons aux yeux de la clientèle internationale, l'initiative entend aussi poursuivre les rapports étroits avec la compagnie aérienne Swissair et valoriser le rôle de l'aéroport de Genève-Cointrin pour l'ensemble de la région.

Sur le plan national, ce sera également un levier pour l'Office national du tourisme pour présenter une conception plus établie de la région lémanique.

Le «produit» commun sera vanté sous l'appellation de région Lake of Geneva, déno-

mination «porteuse» par ailleurs déjà en usage sur les marchés lointains. En outre, les deux cantons souhaitent

assurer autant que possible une meilleure coordination des foires et festivals. (pal)



Vaud et Genève s'affairent à dissiper les brumes régionales lémaniques. Pari d'ouverture.

Des uns aux autres?

Dans un contexte touristique où il est de plus en plus question d'actions de promotion communes sur le plan régional, d'autant plus que les difficultés budgétaires invitent à ces fiançailles, on peut s'étonner de l'absence des autres partenaires lémaniques. «Il est évident que nous visons aussi à renforcer conjointement nos liens avec nos partenaires de Suisse occidentale et de France, en particulier de la Haute-Savoie», concède Jean-Philippe Maitre.

Toujours est-il que côté vaudois par exemple, l'impression dominante est que l'on est... peu au courant de la démarche. «C'est une bonne initiative, remarque Melchior Kalbermatten, directeur de l'Union valai-

sanne du tourisme, et il paraît normal que dans l'optique de la région lémanique au sens strictement lacustre, ils agissent ainsi. D'autre part, il est vrai que le tourisme vaudois est plus de vacances pures et moins du tourisme d'affaires tel qu'il intéresse Vaudois et Genevois. Ce qui me dérange un peu, c'est que l'on dévoile cela sous cette forme maintenant, alors que nous-mêmes entretenons des contacts réguliers avec le canton de Vaud et que nous avons une séance prévue prochainement.» Regret qui prend son sens lorsque l'on sait que le programme de ladite séance concerne les offensives promotionnelles en direction du... Japon, notamment. (pal)

Hans Wyrer fait un vrai tabac!

Le conseiller d'Etat Hans Wyrer, président du gouvernement pour la quatrième fois depuis sa première élection au Conseil d'Etat valaisan en 1977, a vécu hier sa dernière journée au Parlement valaisan.

Le magistrat de Viège a décidé de rentrer dans le rang au terme d'une vie quasiment tout entière consacrée à la politique, au service du pays.

L'hommage que lui a rendu le président du Grand Conseil, Herbert Volken, était certainement aussi intense dans les qualificatifs que l'activité déployée par Hans Wyrer depuis 1960, qui l'a mené successivement à la présidence de Viège, au Grand Conseil, au Conseil national qu'il présida en 1977, à la présidence

du PDC suisse et au Conseil d'Etat valaisan.

Herbert Volken s'est surtout attaché à décrire Hans Wyrer comme un homme d'une énergie peu commune, qui a toujours fait face à ses responsabilités, doué de compétences politiques et professionnelles qui lui ont permis de maîtriser des dossiers fort complexes, avec calme, rayonnement.

Un magistrat, qui a été confronté en début et fin de carrière à deux affaires néfastes pour le canton (Savro et Doraz), a toujours agi pour la défense et la promotion des intérêts du canton et de sa population.

Son œuvre restera gravée dans les annales valaisannes. Citons la législation fiscale, la modernisation de la pérennité financière intercommunale, la gestion et le contrôle

financiers, la maîtrise des finances publiques dans des conditions difficiles, l'amélioration de la politique du personnel par l'élaboration d'un statut moderne, la création du Département de l'énergie, la refonte et la réactivation des Forces motrices valaisannes, la mise en place du monument que constitue la révision du droit hydraulique, la contribution à la création de la conférence des cantons de montagne, la concertation sur les Alpes, sur l'espace économique européen, son action décisive dans les pourparlers concernant les transversales ferroviaires, la N9, etc. Et toujours le Valais en point de mire. Comme il l'a lui-même souligné dans son discours d'adieu, l'engagement pour ce merveilleux pays est un continué défi. Et, je cite, «mon plus cher souhait

d'adieu, c'est avant tout que la jeunesse, avec les femmes et les hommes de ce pays, relève ce défi afin que le Valais reste un pays de liberté, un pays avec ses valeurs spirituelles propres, un pays avec une âme... Regardons vers l'avenir!»

La chaleureuse ovation que lui a réservée le Parlement dit assez en quelle estime les députés tiennent Hans Wyrer, qui a fait un tabac hier au Grand Conseil.

Il le mérite bien, ce grand serviteur du pays.

Fleurs et sourires ont ponctué cette journée qui a également enregistré le retrait du président du Grand Conseil, Herbert Volken, décrit par son successeur comme un guide professionnel qui a mené le Parlement avec sécurité et régularité.

Roland Puippe



A l'heure de la fête, MM. Hans Wyrer, président du gouvernement, et Herbert Volken, président du Grand Conseil, encadrent leurs épouses.

Un glacier disputé

Le Valais ira au Tribunal fédéral.

SION. - Le député suppléant Patrice Clivaz (PDC) avait déposé le 13 novembre dernier une interpellation pour demander le retour en territoire valaisan du glacier de la Plaine-Morte, au-dessus de Crans-Montana. Les communes de la région sont déjà intervenues auprès du Conseil d'Etat valaisan car le glacier est utile aussi bien à l'approvisionnement en eau qu'au tourisme.

Pour le président du gouvernement, M. Hans Wyrer, il est clair que le glacier de la Plaine-Morte est en terre valaisanne. L'ancien bibliothécaire cantonale Anton Gatten a établi que les cartes dessinées du XVIe au XIXe siècle placent en effet la frontière au nord du glacier. Le secteur de la Plaine-Morte est toujours en Valais selon la carte Dufour de 1863. En 1871, le Valais et Berne ont même signé une carte (discussions sur le Santsch et la Gemmi) sans re-

mettre la frontière en question du côté de la Plaine-Morte. C'est seulement en 1879 que la carte Dufour modifie le tracé de la frontière en défaveur du Valais et apparemment sans mandat ni assentiment du Valais ou de Berne.

Le Conseil d'Etat a chargé une délégation - comprenant notamment le géomètre cantonal - de conduire les pourparlers. Mais rien n'a été obtenu et les deux cantons continuent à revendiquer le glacier.

Le Conseil d'Etat valaisan a donc décidé le 4 novembre dernier de porter devant le Tribunal fédéral une réclamation de droit public afin de faire constater que le secteur de la Plaine-Morte est en Valais. Un groupe de travail a été constitué pour donner au Valais les meilleures chances de l'emporter sur le canton de Berne. (vp)

Drogue: dramatique

Contre des spécialistes, il faut des spécialistes.

Dans une interpellation urgente des chefs de groupe, le député Jean-Jacques Rey-Bellet a demandé avec insistance au chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires, le conseiller d'Etat Richard Gertschen, de renforcer sans délai l'effectif de la section des stupéfiants du Bas-Valais. Motif: la situation en matière de drogue dans le Bas-Valais n'est plus seulement préoccupante ou inquiétante, elle est dramatique. Le député Gaby Grand, qui doute de l'efficacité de la lutte antidrogue, preuve les deux nouvelles morts par surdose de la semaine dernière,

en appela à la mise en place d'une réelle organisation de lutte. Et Jean-Jacques Rey-Bellet de s'exclamer que l'on ne se bat contre des spécialistes, marchands de la mort, sans spécialistes.

Tout en relevant l'importance de la prévention, le conseiller d'Etat Richard Gertschen promet, même si la police a enregistré de nombreux succès cette dernière année, preuve en est la suroccupation des prisons préventives, que les effectifs de lutte seront renforcés, par l'application d'une meilleure polyvalence au sein de la police et par des transferts internes. Il annonça également des solutions transitoires en attendant un examen plus approfondi. (rp)

Trois bibliothèques en une

Brigue construira un nouveau bâtiment pour trois offices.

Le Haut-Valais a jusqu'ici été prêté en matière de documentation pédagogique et d'accès aux collections ou aux services de la Bibliothèque cantonale. Les députés ont quelque peu corrigé cette inégalité en acceptant hier à l'unanimité (en première lecture) le financement par l'Etat de locaux plus grands pour les antennes haut-valaisannes de la Bibliothèque cantonale et de l'Office de recherche et de documentation pédagogique (ORDP). Ces deux organismes sont réunis à Brigue depuis

1972 mais sont à l'étroit. Le décret voté hier prévoit une aide cantonale sous la forme d'un contrat de location assorti d'un droit d'emption et d'un crédit de 850 000 francs pour l'équipement des salles. Les nouveaux locaux prévus pour la Bibliothèque cantonale et l'ORDP seront loués à l'Etat dans une maison construite par la commune de Brigue-Glis à l'ouest de la vieille ville de Brigue. D'autre part, une subvention de 426 300 francs a été octroyée à la commune de Brigue-Glis pour la construction et l'aménagement de sa bibliothèque communale dans le même bâtiment que la Bibliothèque cantonale et l'ORDP.

Les offices régionaux de la Bibliothèque cantonale ont en effet aussi pour mission de développer et de soutenir des bibliothèques communales ou scolaires dans leur région. (vp)

Justice valaisanne accusée

Claude Kalbfuss se prend pour Loth. Belle élection d'Albert Rey-Mermet.

L'élection du successeur du juge cantonal Victor Gillioz, qui mettra un terme à sa carrière judiciaire le 31 mai prochain, s'est déroulée dans un climat passionnel (in)judicieux d'un match de reines.

C'est que le groupe socialiste en a marre de poireauter aux portes de la justice rendue. Mais ce n'est pas une raison de clamer que la justice est mal rendue parce que rendue par d'autres!

En présentant son candidat, Albert Rey-Mermet, de Monthey, marié, un enfant, greffier au Tribunal fédéral et juge suppléant au Tribunal cantonal valaisan, le groupe d.c., par son chef le député Pierre-Albert Luyet, comme pour couper l'herbe sous les pieds socialistes, nia le manque d'ouverture dont il ferait preuve. D'ailleurs, le groupe d.c. n'a-t-il pas laissé toutes les portes ouvertes lors des élections judiciaires de novembre qui ont permis à des candidates radicale et libérale de connaître le sort favorable de l'urne parlementaire? Il est vrai que le groupe socialiste n'avait pas daigné accepter cette ouverture mais il est vrai aussi que le groupe socialiste n'avait pas voulu se contenter de postes de substitut ou de suppléant. Il faut bien commencer au bas de l'échelle, rétorqua la majorité.



Le nouveau juge cantonal, Albert Rey-Mermet.

Pour le surplus, le groupe d.c. ne revendiquera pas les prochains nouveaux postes qu'il laissera volontiers aux partis minoritaires.

Et c'est alors que le député socialiste Claude Kalbfuss s'est lancé dans une terrible diatribe, à la limite de la décence, à l'encontre du groupe d.c. et des juges cantonaux. Il a parlé de justice inéquitable, de lente et inexorable dégradation de la justice valaisanne, d'incapacité pour la

justice valaisanne de maîtriser les dossiers, d'indigence, de manque d'imagination, tout cela provoqué par la politique d'accaparement du parti majoritaire. Et pour faire bon poids, Claude Kalbfuss, voyant son salut dans la réincarnation de Loth, s'est transporté à Sodome et Gomorre pour douter qu'il restât un seul juste au parti majoritaire!

Dans ces conditions, il annonce que le groupe socialiste boycottera l'élection en souhaitant, pastichant Victor Hugo, «bon appétit» à cette majorité qui aurait trop tendance à «considérer les gens de gauche comme des chiens qui ne méritent pas mieux qu'un sucre».

Son collègue Germain Varone a également apporté de l'eau vinaigrée au moulin de la justice, se plaignant à juste titre que l'antichambre du Tribunal cantonal sentait le renfermé, tandis que le radical Gaby Grand s'est contenté de réclamer, une nouvelle fois, sans autre forme de style, une représentation équitable des minorités dans l'appareil judiciaire.

Le chef du groupe d.c., Pierre-Albert Luyet, n'avait plus qu'à protester contre «des propos excessifs et exagérés mettant en cause le bon fonctionnement de la justice, justice dont le PDC valaisan est fier».

S'il est vrai, comme l'a souligné le député Germain Varone, que les gens de gauche sont systématiquement écartés des fonctions judiciaires, il est excessif d'accuser la justice de tous les maux du canton, surtout que Claude Kalbfuss n'a étayé son accusation d'aucune preuve. Un comble pour un avocat!

Le groupe socialiste pourrait, cas échéant, suivre quelques cours de psychologie. Lorsque l'on réclame un dû donc légitime, s'il n'est pas nécessaire de se mettre à plat ventre, il n'est pas indiqué non plus d'injurier celui qui est en mesure d'ouvrir sa main!

Dans ces conditions, l'élection d'Albert Rey-Mermet, au premier tour, peut être considérée comme un réel succès.

Bulletins délivrés	126
Bulletins rentrés	111
Bulletins blancs	22
Bulletins nuls	3
Bulletins valables	86
Majorité absolue	44

Albert Rey-Mermet est élu avec 81 voix.

Le NF le félicite chaleureusement et lui souhaite plein succès dans l'exercice de sa périlleuse mission qu'il accomplira, heureusement, dans un climat plus serein que celui d'hier matin dans les travées du Grand Conseil.

Roland Puippe

A l'ombre d'Alusuisse...

Indemnité très discutée pour une galerie entre La Souste et Chippis.

Les députés ont voté une subvention pour la construction d'un foyer pour handicapés à Viège, ainsi qu'une indemnité qui sera versée à Rhonewerke AG pour le nouveau tronçon de la galerie La Souste-Chippis dans le cadre de l'aménagement du Rhône.

Foyer à Viège

Une subvention cantonale (40% des dépenses effectives) a été allouée, à l'unanimité et en première lecture, à la Stiftung Wohnheim und Beschäftigungsstätte für Schwerkörperlich- und Mehrfachbehinderte Oberwallis à Viège. Mais la clause d'urgence a été refusée. Cette subvention - qui n'excédera pas 3,4 millions de francs - entrera dans la construction d'un foyer (logement) avec un atelier d'occupation.

La fondation s'occupe de personnes handicapées physiques graves et handicapées multiples de la région du Haut-Valais. Le foyer projeté pourra accueillir 21 personnes handicapées physiques graves adultes pour un séjour de longue durée.

Galerie et perplexité

La société Rhonewerke appartient pour 80% au holding Alu-Lonza et à raison de 20%

aux Forces motrices valaisannes. Elle est au bénéfice d'une concession de droits d'eau du Rhône entre La Souste et Chippis. Cette concession arrivera à échéance le 20 avril 2004. L'aménagement du Rhône comprend notamment un barrage et une galerie d'amenée d'eau d'environ cinq kilomètres. Une double conduite forcée mène ensuite l'eau jusqu'à une centrale située dans l'enceinte d'Alusuisse à Chippis.

Mais la galerie souterraine a subi de fortes détériorations. Selon des études, il vaut mieux construire une nouvelle galerie. Comme l'Etat pourra en bénéficier en 2004 avec le droit de retour, Rhonewerke a demandé à recevoir une indemnité prévue par la loi (pour certains investissements de modernisation). L'indemnité acceptée par le Conseil d'Etat pour la plus-value se monte à 33,2 millions pour un investissement de 52,5 millions de francs. Une indemnisation que Rhonewerke fera valoir en 2004.

Des députés haut-valaisans ont fortement contesté la convention décrite ci-dessus, en arguant qu'un tel cadeau ne peut être fait à Alusuisse après les récentes annonces de licenciements et en expliquant que l'article peut être

invoqué seulement s'il apporte des améliorations quantitatives et qualitatives de l'énergie, ce qui n'est pas le cas. Les groupes démocrate-chrétien et radical du Valais romand ont cependant soutenu la convention non sans poser de nombreuses questions. Le PDC du Haut a donné son accord à condition que toute mention de l'article 60 soit supprimée, pour ne pas créer un précédent, mais il a finalement retiré cette condition après les explications de M. Hans Wyrer. Perplexe, le groupe démocrate-chrétien du district de Sierre a relevé les largesses fiscales distribuées par l'Etat au groupe Alusuisse-Lonza qui semble pourtant aller vers son «démantèlement en Valais». Le groupe d.c. du district de Sierre a donc demandé certaines assurances sur la sauvegarde des emplois avant la signature de la convention. Le Parti radical du Haut a demandé aussi des assurances sur l'emploi. Quant au groupe chrétien-social du Haut, il a mis en garde contre un enterrement de première classe de la convention qui risquerait de saboter des investissements futurs d'Alusuisse-Lonza en Valais.

Hans Wyrer

M. Hans Wyrer a expliqué que la fermeture de l'électrolyse par Alusuisse met en danger à moyen et long terme l'existence de cette entreprise en Valais. Mais 1785 à 1920 postes de travail devraient malgré tout être maintenus après les restructurations en cours. Et Hans Wyrer de conclure: «Malgré la décision douloureuse pour le Valais dans le cadre du projet de galerie La Souste-Chippis, toute action négative compromettra nos chances de sauvegarder la substance de ces industries encore actives et pourvoyeuses de postes de travail. D'autre part, le Conseil d'Etat défendra avec détermination les places de travail d'Alusuisse en Valais avec tous les moyens à sa disposition.»

Au vote, les députés ont accepté la convention d'indemnité pour la galerie La Souste-Chippis par 99 voix contre 11 (les députés socialistes étaient opposés).

Après ce débat-fléuve, le Parlement cantonal a octroyé en deuxième lecture une subvention pour les travaux d'agrandissement du bâtiment de l'école primaire, du cycle d'orientation et de la salle de gymnastique de Zermatt. (vp)

Comptabilité agricole

Une nouvelle obligation pour les paysans.

CHÂTEAUNEUF. - Imposés jusqu'à ce jour sur le revenu selon la méthode du rendement net (taux par hectare ou unité de gros bétail), les agriculteurs sont soumis à la loi sur l'impôt fédéral direct, adoptée le 14 décembre 1990 par les Chambres. Cette disposition fixe l'obligation, explique la Chambre valaisanne d'agriculture, à toutes les personnes physiques (y compris les paysans) tirant leur revenu d'une activité indépendante de fournir une attestation des recettes et des dépenses, ou une comptabilité. Ce principe entrera en vigueur le 1er janvier 1993. Ce qui veut dire, en langage clair, que toutes les entreprises agricoles doivent, dès le 1er janvier 1993, établir un bilan d'ouverture et enregistrer régulièrement les recettes et dépenses du domaine.

En cas de non-respect de cette ordonnance, le fisc interviendra. Si l'obligation fiscale de rédiger des notes comptables n'est pas respectée, l'imposition s'effectuera selon une appréciation conforme aux dispositions. Il ne restera plus alors au contribuable qu'à apporter la preuve que la taxation n'est pas correcte. On va même plus loin dans la législation en invoquant des punitions de l'ordre de 1000 à 10000 francs, pour les contrevenants.

Les services de la Chambre

Un questionnaire a été élaboré au sein d'un groupe de travail, réunissant des membres de l'administration fédérale et des représentants des services

cantonaux des contributions. Il est destiné aux diverses catégories d'exploitants. Ainsi, la première partie de ce questionnaire concerne les agriculteurs au bénéfice d'une comptabilité complète. Les résultats de chaque année seront consignés. La deuxième partie concerne les producteurs à plein temps ou à temps partiel, dont le chiffre d'affaires brut dépasse 50000 francs par an et qui ne tiennent pas de comptabilité complète. Enfin, le solde vise les paysans à temps partiel, gagnant en dessous de 50000 francs.

Si l'on excepte la nécessité de remplir correctement ces formulaires, il convient de rappeler que les documents et pièces justificatives doivent être conservés pendant dix ans. Il est donc très important, dès le 1er janvier 1993, de garder toutes les pièces relatives aux recettes et aux dépenses.

Jusqu'à ce jour, seul le service de vulgarisation agricole tenait des comptabilités. Ce travail était directement lié aux exploitations bénéficiant d'un crédit agricole.

Aujourd'hui, face à une demande qui risque d'être conséquente, la Chambre valaisanne d'agriculture offre son aide aux agriculteurs. Cette dernière, organisation strictement privée, est apte à prodiguer tous conseils utiles et à tenir des comptabilités selon le système Agra. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la CVA, tél. (027) 366352. (aam)

Assureurs: coup de frein

Le non à l'EEE: un coup d'arrêt pour l'assurance suisse.

Les perspectives de l'assurance en Suisse sont obscurcies par le rejet de l'espace économique européen (EEE). L'Association suisse d'assurances a constaté hier, à Lausanne, que les projets d'expansion en Europe avaient subi un coup d'arrêt.

LAUSANNE. - La pénétration des assurances privées suisses à l'étranger est considérable, supérieure à celle de n'importe quel autre Etat industrialisé, a rappelé Christian Meyer, directeur général de La Genevoise Assurances. L'an passé, l'encaissement de primes des compagnies suisses a été nettement plus élevé dans la Communauté européenne (CE) qu'en Suisse même: 46,4% contre 35%.

L'isolement de la Suisse

Le non à l'EEE bloque l'évolution qui aurait dû faire du marché suisse des assurances une partie constitutive du marché européen, déplorent les assureurs privés. Les pays de la CE vont mettre en vigueur d'ici au milieu de 1994 de nouvelles directives d'intégration des assurances. Les membres de l'AELE associés à l'EEE suivront la même voie. Seule la Suisse ne pourra cheminer de conserve. L'adaptation de la législation suisse à ces nouvelles directives aurait dû être réalisée en 1993. Cela aurait ouvert aux assureurs suisses «le chemin du grand marché intérieur européen». Le refus du traité sur l'EEE est un coup d'arrêt à cette perspective.

Pour les consommateurs suisses aussi, la voie pour conclure des contrats d'assurance avec des compagnies à l'étranger est obstruée. On comptait sur l'offre d'une plus large pa-

lette de produits et sur une pression sur les primes. De tout cela, il n'advient rien jusqu'à nouvel avis, regrettent les assureurs.

Faute de grives

Cependant, l'exclusion de l'EEE ne signifie pas la fin de l'importante activité des compagnies suisses à l'étranger. Leurs affaires passent par leurs filiales et succursales, principalement en Allemagne, en France et en Italie.

«Faute de grives, il nous reste au moins un merle», se console Christian Meyer en parlant de l'accord Suisse-CE sur l'assurance non-vie. Après dix-sept ans de négociations, il est entré en vigueur le 1er janvier 1993. Il garantit aux assureurs dommages suisses le droit d'établissement dans

tout pays de la CE sans discrimination. Une quarantaine de succursales profitent de cette passerelle.

La clause d'extension contenue dans cet accord non-vie avec l'Europe représente maintenant un atout majeur pour la Suisse. Elle prévoit que les parties peuvent ouvrir des négociations pour étendre leurs relations à d'autres branches d'assurance.

Les assureurs suisses sont bien décidés à faire usage de cette possibilité dans les plus brefs délais. Certes, il faut être deux pour discuter et on ignore si la CE a encore la volonté de négocier un nouvel accord avec la Suisse. Mais les assureurs souhaitent d'urgence «une continuation et un approfondissement des relations contractuelles avec la CE». (ats)

Le marché s'essouffle

LAUSANNE. - Même si l'on ne peut encore parler de saturation, «le marché suisse de l'assurance présente, lui aussi, des signes de faiblesse», a relevé hier à Lausanne l'Association suisse d'assurances. Il y a toujours plus de branches qui enregistrent de mauvais résultats techniques, mais qui peuvent encore être compensés par des bons produits financiers.

Les assureurs privés suisses ont encaissé en 1992 près de 29 milliards de francs de primes en affaires suisses directes, soit une progression de 5% (8,6% en 1991). L'évolution a été réjouissante depuis 1980, les primes s'étant accrues de 170% et le produit national de 100%. Mais

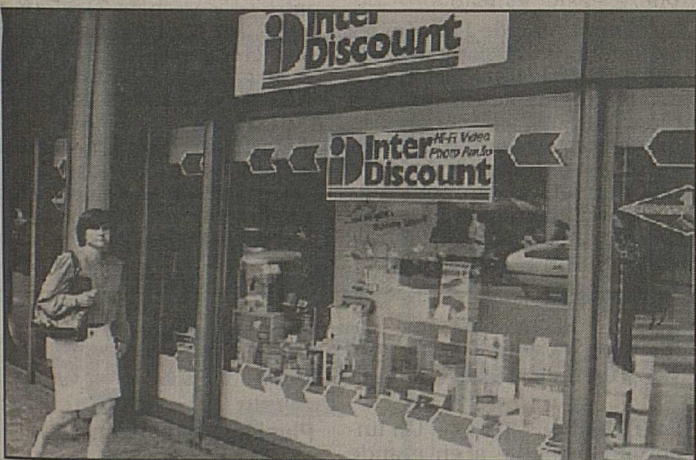
1992 a été une année difficile pour certaines compagnies et pour certains secteurs d'activité.

En assurance vie, la croissance des primes a sensiblement régressé, de 11,6% en 1991 à 5% en 1992. En assurance non-vie, l'augmentation du volume des primes est restée stable à 5%.

En additionnant les affaires vie et non-vie, directes et réassurances, en Suisse et à l'étranger, les compagnies privées suisses ont enregistré l'an dernier plus de 86 milliards de francs de primes, dont 30 milliards en Suisse et 40 milliards dans la Communauté européenne (CE). (ats)

Interdiscount recule

Baisse du bénéfice et redimensionnement.



Interdiscount concentrera ses activités sur l'électronique de loisirs et la photo.

JEGENSTORF (BE). - Le groupe Interdiscount (ID), situé à Jegenstorf (BE), a maintenu son résultat opérationnel durant l'exercice 1992. Mais, suite à des amortissements et provisions extraordinaires ainsi que des intérêts élevés, le bénéfice du groupe a reculé d'environ 10%. Le groupe bernois se concentrera désormais

sur ses activités principales, précise un communiqué publié hier.

Presque toutes les sociétés du groupe ont subi une érosion de leurs marges en 1992. Cependant, ce recul a pu être compensé par les hausses de chiffres d'affaires et les réductions de coûts. Ainsi, selon les premiers chiffres, les résultats opérationnels ne sont pas affectés.

Restructuration et cessions

Après une expansion tous azimuts ces dernières années, la palette des activités sera réduite. ID se concentrera désormais sur ses activités photo, labo et électronique de divertissement.

Les sociétés non impliquées dans le commerce de détail et détenues à moins de 50% seront redimensionnées ou cédées. Des tractations sont en cours, a indiqué Gérard de Sepidus, chef des finances de ID. B & H Sound Medien Versand, la filiale de Kriens (LU), est notamment concernée. Ces mesures occasionnent des provisions et amortissements qui grèvent l'exercice 1992.

Bonnes perspectives pour 1993

L'année en cours a bien commencé. Elle devrait se solder par une croissance du bénéfice comparable à celle enregistrée en 1991. En effet, des mesures de rationalisation entreprises en 1992 amélioreront la structure des coûts. (ats)

Sanitas Troesch licencie

BERNE. - La société bernoise Sanitas Troesch S.A., à Köniz (BE), licencie 120 personnes. Ces suppressions d'emplois sont la conséquence de la fermeture annoncée pour la fin du mois de mai des unités de production de meubles de cuisines à Toffen (BE) et de la menuiserie pour meubles de salles de bains à Ringgenberg (BE).

Après ces fermetures, Sanitas emploiera encore 650 personnes.

A l'avenir, la société se con-

centrera sur ses activités principales, soit le commerce d'appareils pour salles de bains et cuisines. Elle dispose de seize succursales et magasins en Suisse, précise un communiqué publié hier.

Les meubles de salles de bains et de cuisines seront désormais fabriqués par des sociétés partenaires. Président de la direction, Joachim Mahrer n'a pas voulu en dévoiler les noms. Les partenaires ne réengageront aucun des employés licenciés, a-t-il toute-

fois précisé. Et d'ajouter: «Un très bon plan social fera l'objet demain de discussions avec les syndicats.»

Quand Sanitas et Troesch fusionnèrent en mai 1991, les deux entreprises employaient encore plus de mille personnes. En relation avec cette fusion, la société avait annoncé fin 1991 la fermeture de sa ligne de production pour les cuisines à Lütisburg (SG). Une décision qui avait entraîné le licenciement de quarante-huit collaborateurs. (ats)

BOURSES ET TENDANCES

Dollar 1.4465	Mark 91.78	Dow Jones 3299	Swissindex 1261.2
Bourse de Zurich	Actions étrangères cotées en Suisse	Bourse de New York	Swissindex
Actions suisses	ALLEMAGNE		
25.1.93 26.1.93	25.1.93 26.1.93	25.1.93 26.1.93	25.1.93 26.1.93
UBS port. 898 904	AEG 150 G 145 G	Alcan 18 1/8 18 1/4	Industrie 1704.1 1704.3
UBS nom. 186.50 185	MAN AG 269 257	Amex 17 7/8 17 3/4	Machines 895 900.5
SBS port. 325 319	Allianz 1880 1885	Amer. Express 25 3/4 24	Energie 797.8 804.3
SBS nom. 316 310	BASF 196 195.50	Black & Decker 17 3/8 17 1/8	Chimie-pharm. 2595.8 2600
CS Hold. port. 2110 2110	Bayer 249.50 245 L	Boeing Co 36 7/8 35 1/2	Alimentation 1774.1 1758
CS Hold. nom. 399 398	Commerzbank 233 233	Campbell 40 5/8 41 3/8	El.techn.-él.tron. 1303.7 1314.7
BPS 1110 1115	Daimler Benz 527 527	Caterpillar 54 3/4 56 1/4	Construction 1016.9 1023.2
Swissair port. 500 500	Deutsche Bank 589 589	Coca Cola 41 3/4 42 1/8	Divers 631.1 635.2
Swissair nom. 498 L 500	Dresdner Bank 325 322	Colgate 55 3/4 56 3/8	Général 1258.4 1261.2
Winterthur port. 3080 3140	Hoechst 233 232	Dow Chemical 53 53 3/8	Actions port. 985.3 987.8
Winterthur nom. 2900 3000	Mannesmann 233 230	Du Pont Nem. 45 1/4 46 1/8	Actions nom. 1613.6 1616.5
Zurich port. 2160 2240	Siemens 554 560 L	East. Kodak 50 50 3/8	Port. et bons 1097.5 1100.3
Zurich nom. 2080 2110	Veba 341 338	Exxon 60 5/8 61 1/4	Bons 1379.3 1382.7
Reassar. BP 539 542	Volkswagen 250.50 251	Ford Motor 48 47 7/8	Service 884.5 889.4
Adia port. 200 199	ETATS-UNIS	Gen. Electric 85 85 1/8	Banques 1013.9 1017.7
Elektrowatt p. 2380 2410	Abbott Labor 40 40.25	Gen. Motors 37 5/8 38 1/4	Assurances 1069.4 1084.2
Holderbank p. 558 558	Amexco 37 35.50	Gen. Tel. 35 3/8 35 3/8	Transports 538.4 536.4
Baloise nom. 1850 1845	At. Richfield 163 165.50	Goodyear 67 7/8 68 7/8	Distribution 511.6 511.2
Viege-Zermatt 170 G 170 G	CPC Internat. 69 69	Honeywell 32 3/8 33	Divers 589.9 589.9
Interdiscount 1450 1430	Digital Equip. 61.75 63	IBM 48 7/8 49	
Mercurio nom. 280 277	Dow Chemical 76.75 76.75 L	Int. Paper 63 1/4 63 3/4	
Forbo port. 1890 1840	Gen. Electric 124 123	ITT 73 3/4 73 1/2	
Motor Columbus 650 640 A	Gen. Motors 55.75 55	Litton 44 1/4 45 3/8	
Mövenpick port. 3440 3430	Gillette 80.25 G 79 G	Mobil Oil 62 7/8 63 1/8	
SGS BJ 1255 1240	IBM 69 71.50	Pepsico 41 1/4 41 3/4	
Unigestion 140 158 L	Hewlett-P. 106.50 108	Pfizer 67 65 1/8	
BBC porteur 3680 3690	Lilly Eli 85.50 83.25	Philip Morris 72 3/4 73 1/2	
Roche 4120 4090	MMM 146 G 142 G	Schlumberger 59 1/4 60	
Ciba-Geigy p. 685 681	Pacific Gas 48.50 48	Union Carbide 16 3/4 16 3/4	
Giba-Geigy n. 656 650	Philipp Morris 106.50 106.50 L	Unisys Corp. 12 7/8 12 7/8	
Fischer port. 753 745	Schlumberger 83.75 86.25	Xerox 82 5/8 82 3/4	
Nestlé port. 1090 1065	Texaco 86.25 86		
Nestlé nom. 1090 1065	Xerox 119.50 119.50	Change des billets	
Sandoz port. 3080 3110	DIVERS	France 26.60 27.90	
Sandoz nom. 3080 3130	Ang. Am. Gold 29.25 29	Angleterre 2.17 2.31	
Alusuisse port. 460 452 A	De Beers 23 L 22.50 L	USA 1.415 1.485	
Alusuisse nom. 448 440	Olivetti 1.80 1.90	Belgique 4.37 4.457	
Ascorm port. 1470 1465	ICI 25 G 25.25	Hollande 79.85 83.85	
Bührle port. 420 422	Hoogovens 20.50 20.75	Italie -0.97 -1.03	
Bobst BP 1320 1310 A	AKZO 113 111.50	Allemagne 90.--- 94.---	
Maag nom. 124 108	Philips 19.75 19	Autriche 12.78 13.38	
Galenica BP 318 320 A	Royal Dutch 116.50 119 L	Espagne 1.26 1.34	
Sulzer nom. 655 652	Unilever 157.50 158 L	Grèce 0.63 0.73	
Schindler p. 3700 3740	Fujitsu 6.10 5.95 L	Canada 1.105 1.175	
Landis & G. n. 540 530 L	Fonda 14.75 G 15	Suède 19.70 21.20	
SMH nom. 1510 1525	Sharp 11.25 G 11 G	Portugal 0.98 1.06	
Immuno int. 3550 3500 G	Sony 48.50 48.50		
	Toshiba 7.05 7.15		
	BNS 254 252.50		
	Saint-Gobain 133.75 133.50		

En bref

Champions du recyclage

BÜLACH. - La Suisse est toujours championne du recyclage du verre usagé. En 1992, 72% du verre d'emballage utilisé a été récupéré. Chaque habitant a déposé dans les conteneurs idoines 31 kilos, soit 1,6 kilo de plus que l'année précédente; a communiqué hier l'entreprise Vetro-Recycling S.A. Depuis les débuts de la récupération du verre en 1973, le cap des 200000 tonnes a été dépassé pour la première fois.

L'année dernière, les Suisses ont déposé 212054 tonnes de verre usagé dans les 8670 postes de collecte répartis dans 97% de toutes les communes. Ce résultat équivalait à 13100 tonnes (+5%) de plus qu'en 1991. La proportion du verre usagé et recyclé a ainsi atteint 72% (71% en 1991) de l'approvisionnement total du marché en verre d'emballage.

L'entreprise de recyclage déplore toutefois le fait que les importations d'emballages en verre vide ou rempli ont continué à augmenter l'an dernier. Ainsi, la réutilisation du verre usagé pour produire du verre neuf dans les trois verreries du groupe Vetro-pack devient de plus en plus difficile. (ap)

Sulzer solide

WINTERTHOUR. - Le groupe technique suisse Sulzer a engrangé des nouvelles commandes pour une valeur de 6,3 milliards de francs au total en 1992. Un montant qui n'est que légèrement inférieur aux entrées de commandes de 1991 (6,4 milliards). Sulzer se félicite dans un communiqué diffusé hier de ce résultat, obtenu dans un environnement économique plus difficile.

Ce sont surtout les entrées de commandes de Sulzer Rüti (machines textiles), Sulzer Infra (techniques d'exploitation et techniques du bâtiment) et Sulzermedica (techniques médicales) qui ont permis de maintenir pratiquement les nouvelles commandes au niveau de l'année précédente. La hausse atteint 9% chez Sulzer Rüti, 5% chez Sulzer Infra et 12% chez Sulzermedica.

A l'inverse, Sulzer Winterthur (techniques chimiques, systèmes techno-énergétiques, compresseurs, locomotives, techniques de traitement des surfaces) a subi une baisse de 21% des entrées de commandes par rapport à l'année précédente. (ats)

Epargner habilement Davantage d'intérêts

par exemple: le Compte de placement Membres Coop

6 1/2% max.

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
1951 Sion, place du Midi 46, (027) 22 65 13

COMMENTAIRE

Avec une avance de 0,12%, le marché suisse fait moins bien que Francfort et surtout Londres qui profite d'une nouvelle initiative de la Banque d'Angleterre, qui vient d'abaisser son taux de base. C'est par contre moins bon pour la livre sterling qui entraîne le dollar dans sa chute. Le franc suisse est également faible, une situation qui devrait rassurer nos exportateurs domestiques et qui est créée par la faiblesse organisée de nos taux d'intérêt. La BNS pourrait même prendre une initiative pour abaisser son taux d'es-compte. Dans ce contexte, les financières soutiennent l'indice, surtout les assurances qui se font remarquer par un beau mouvement d'ensemble de tous les titres du compartiment. L'avance des titres bancaires est plus mesurée. Nestlé perd encore un peu de terrain après avoir annoncé qu'elle reportait une nouvelle fois l'annonce de ses résultats. Dans la chimie, si Sandoz progresse, nous garderons un œil sur Roche qui fait de gros progrès dans la lutte contre le sida. Maag, Fischer, Hilti, Mövenpick, Interdiscount, Electrowatt, Baer, Zellweger, Calida, Cos, Michelin, Zehnder, Jelmini, figurent au tableau d'honneur avec les SMH retrouvées!

Jean-Marie Santal
SBS Genève

L'hôtellerie en recul



Keystone

Recul pour l'hôtellerie suisse.

En 1992, 34,18 millions de touristes ont passé la nuit dans un hôtel suisse, soit 1,14 million de moins que l'année précédente.

BERNE. - Ce résultat devrait se situer au 9e rang du classement, a communiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS), sur la base de chiffres encore provisoires. Le recul s'est interrompu pour la première fois en décembre dernier, grâce aux chutes de neige et aux températures clémentes.

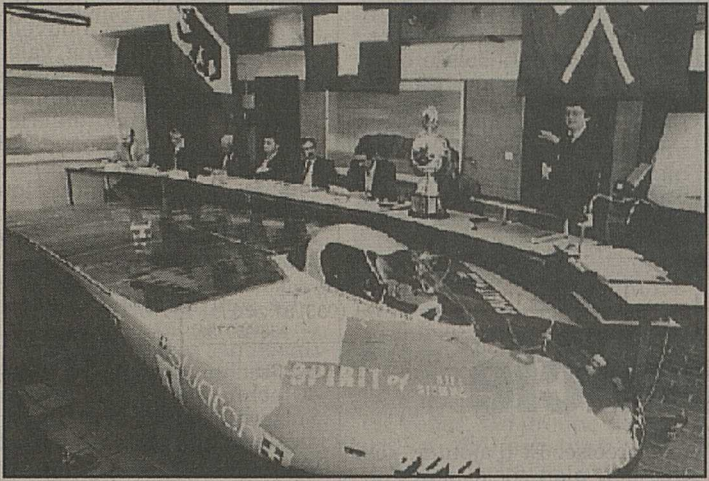
Cette diminution de 3,2% des nuitées en 1992 est due surtout à la baisse de la demande indigène: 13,98 millions de Suisses ont passé la

nuit à l'hôtel l'année dernière, ce qui représente une diminution de 971 000 nuitées ou de 6,5% par rapport à 1991, excellent millésime grâce aux festivités du 700e anniversaire de la Confédération.

Les étrangers ont également été moins nombreux à séjourner dans les hôtels suisses l'an dernier. Ils étaient 20,2 millions, soit 167 000 ou 0,8% de moins qu'en 1991. Les auberges de jeunesse ont suivi la même évolution et ont enregistré 900 000 nuitées, soit une baisse de 2,7%.

Le résultat de 1992 se situe au 9e rang du classement et il est inférieur de 1,60 million de nuitées à celui enregistré en 1990, année record jusqu'à présent. (ap)

En plein soleil...



Keystone

Un véhicule très élaboré.

L'Ecole d'ingénieurs de Bienne remet en jeu son titre de vainqueur, en 1990, du World Solar Challenge.

BIENNE. - Le «Spirit of Biel-Bienne III» participera à cette course de 3005 kilomètres à travers l'Australie. Le véhicule à énergie solaire subira encore quelques améliorations avant la course, a-t-on appris hier au cours d'une conférence de presse à Vauffelin (BE).

Dans la perspective de cette troisième participation suisse au World Solar Challenge, près de vingt étudiants de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne ont rédigé des travaux

de diplôme sur des thèmes particuliers relatifs à ce projet. Les ingénieurs biennois cherchent à abaisser le poids du véhicule à 165 kilos, ce qui représente 10% de moins par rapport à celui du «Spirit of Biel-Bienne II» qui avait gagné la seconde course, en 1990. La résistance au vent sera diminuée grâce à des améliorations de la forme extérieure du véhicule.

La participation à cette course solaire coûtera environ trois millions de francs, provenant de fonds publics et privés. L'Ecole d'ingénieurs de Bienne a fourni trois mille heures de travail pour ce projet. (ap)

EN BREF

Treize mois requis

Le procureur Bruno Balestra a requis treize mois de réclusion sans sursis contre Giuliano Bignasca, président de la Ligue des Tessinois, devant le Tribunal correctionnel de Lugano. Le chef de la Lega, son frère Attilio, député au Grand Conseil, et un de leurs employés y répondent depuis lundi d'infractions à la législation sur les assurances sociales. Le verdict pourrait tomber aujourd'hui.

Transmetteur de sida

Le Tribunal de district de Muri, en Argovie, a condamné à deux ans de prison sans sursis un homme séropositif de 37 ans, reconnu coupable d'avoir transmis le virus du sida à une femme au moins lors de rapports sexuels sans protection. La victime avait succombé à la maladie, tout comme une autre femme. Dans ce deuxième cas toutefois, le tribunal a considéré les preuves comme insuffisantes.

Condamné à quatre ans

GENÈVE. - Un ancien directeur financier de la société Rhône-Poulenc (Suisse) S.A. à Genève a été condamné hier à quatre ans de réclusion par la Cour correctionnelle avec jury de Genève. En dix ans, ce Fribourgeois de 58 ans a détourné près de sept millions de francs appartenant à son employeur. Il a joué cet argent au casino.

Le procureur général avait réclamé une peine de cinq ans de réclusion. Reconnu coupable d'escroquerie par métier et de faux dans les titres, l'accusé reconnaissait les faits qui lui étaient reprochés. En 1987, il avait été condamné par la justice fribourgeoise pour des malversations commises aux dépens de son employeur de l'époque.

Comptable de formation, le condamné avait profité de son poste de directeur financier pour falsifier les comptes de la société et opérer des prélèvements sans éveiller des soupçons. Il avait le démon du jeu. Il a joué les sommes détournées dans divers casinos et a offert des cadeaux à sa maîtresse. (ats)

Berne: démission subite

Josef Bossart dénonce.

BERNE. - Le directeur des finances de la ville de Berne, Josef Bossart, se retire avec effet immédiat de l'exécutif communal. Le représentant du PDC n'a pas apprécié la manière dont il a été muté de la direction des finances à celle de la santé et des œuvres sociales après sa défaite lors de l'élection du week-end dernier à la mairie. Son siège pourrait maintenant être repris par l'UDC.

Directeur des finances depuis huit ans, M. Bossart a déclaré devant la presse qu'il aurait accepté de changer de direction si les règles de la collégialité et de la bienséance politique avaient été respectées, notamment par ses «alliés» radicaux. Il reproche à ces derniers de spéculer sur un échec de la nouvelle directrice des finances, l'écologiste Thérèse Frösch, et sur un renversement dans quatre ans de

la majorité rose-verte issue des dernières élections.

Changement de majorité

M. Bossart, qui a 64 ans, avait été réélu le 6 décembre dernier au Conseil municipal de Berne avec le meilleur résultat des candidats bourgeois. Mais la majorité de droite était tombée au profit des socialistes et des écologistes, qui avaient conquis quatre sièges

sur sept. Dimanche dernier, M. Bossart a été battu par le socialiste Klaus Baumgartner au deuxième tour de l'élection à la mairie. La nouvelle répartition des directions municipales a été décidée le soir même.

Cette répartition doit encore être confirmée demain par le Conseil de ville (législatif), mais M. Bossart n'a pas voulu attendre sa décision pour se retirer. Les rapports de confiance sont définitivement brisés à l'exécutif, a-t-il dit. (ats)

Compte inaccessible

Affaire de pots-de-vin?

GENÈVE-LUGANO. - Le compte numéroté Protezione de l'Union de Banques Suisses (UBS) à Lugano reste hors de portée de la justice tant italienne que genevoise. Des recours bloquent en effet les demandes d'entraide judiciaire à ce sujet, a confirmé hier la Cour d'appel tessinoise.

Le compte 633369 de l'UBS, baptisé Protezione, a souvent fait parler de lui en Italie. Il est apparu en 1981 lors d'une perquisition dans la villa du grand maître de la loge maçonnique secrète P2, Licio Gelli. Ce dernier avait écrit dans une note que le banquier Roberto Calvi avait

versé 3,5 millions de dollars sur ce compte.

Des pots-de-vin?

D'après les notes de Gelli, cet argent était destiné aux leaders socialistes italiens Claudio Martelli et Bettino Craxi. Ceux-ci auraient favorisé un accord entre la compagnie pétrolière étatique ENI et le Banco Ambrosiano de Calvi. Un deuxième versement de 3,5 millions de dollars devait suivre la signature de l'accord.

A l'époque, le directeur de l'ENI était le financier Florio Fiorini, aujourd'hui détenu à Genève. L'ENI avait soutenu

le Banco Ambrosiano au moyen de 50 millions de dollars. Peu après, la plus grande banque privée d'Italie s'effondrait. Son chef Roberto Calvi devait être retrouvé en 1982 à Londres, pendu sous un pont de la Tamise. Claudio Martelli avait alors déjà contesté toute implication dans l'affaire.

Encore des pots-de-vin?

Depuis lors, le compte Protezione a fait de nouvelles vagues en Italie, dans le contexte de l'arrestation de Florio Fiorini à cause de la faillite de sa société financière Sasea Holding, à Genève. Les en-

quêteurs genevois étaient tombés à leur tour sur le compte Protezione, cette fois dans une lettre à la Banque Samoa International, à Monaco.

Vendredi dernier, le procureur genevois Laurent Kasper-Ansermet a révélé devant la Chambre cantonale d'accusation que le compte Protezione aurait servi à alimenter les caisses du Parti socialiste italien (PSI). Selon des articles de presse, le titulaire du compte serait Silvano Larini, qui est recherché dans le cadre du scandale des pots-de-vin milanais. (ats)

Moins de capitaux exportés

Les exportations de capitaux suisses ont baissé en 1992 de 12% à 37,5 milliards malgré un net regain en fin d'année.

BERNE. - En effet, les 12,9 milliards exportés au quatrième trimestre représentent 36% de plus que la période correspondante en 1991, indique le bulletin mensuel de janvier 1993 de la Banque Nationale Suisse (BNS). La proportion de débiteurs japonais

s'est réduite au profit des emprunteurs d'Europe occidentale.

Les autorisations d'exportation de capitaux délivrées par la BNS durant le dernier trimestre 1992 représentent le volume le plus élevé depuis celui observé au premier trimestre 1990. L'augmentation de 81% des emprunts étrangers en francs suisses sur la place financière helvétique a nettement contrebalancé la diminution de 31% des crédits accordés à des débiteurs

étrangers par les banques suisses.

Repli sur l'année

Sur l'ensemble de l'année, les exportations de capitaux ont régressé de 12%. Le seul poste à avoir augmenté est celui des emprunts ordinaires (straights). Les emprunts convertibles ont baissé de 51%. Ces derniers et les emprunts assortis d'une option ne représentent plus que 42% de tous les emprunts. Globalement,

les emprunts ont fondu de 8% et les crédits de 21%.

La part des emprunts au total des exportations de capitaux est passée de 71 à 74% en 1992. En contrepartie, la part des crédits et celle des placements privés étrangers en francs suisses sont en net recul.

La nette reprise des exportations qui a été observée au cours de l'été est due au renforcement du franc suisse et à la détente des taux domestiques, précise la BNS. (ats)

Le PMU fait un tabac

BERNE. - L'organisation de paris sur les courses de chevaux est un créneau porteur: le PMU romand a dégagé l'an dernier un bénéfice de près de 7 millions de francs, sur un chiffre d'affaires de 49,2 millions, en augmentation de 70% par rapport à 1991. La Suisse alémanique commence à tendre une oreille attentive: des discussions sont en cours entre la société du Sport-Toto, à Bâle, la SEVA bernoise et la Loterie romande, qui gère le PMU, pour une extension des paris outre-Sarine.

Quelque 30 000 parieurs - avec des pointes jusqu'à 40 000 - jouent régulièrement au Pari mutuel urbain (PMU) romand. Ils ont misé l'an dernier 49,2 millions de francs,

laissant un bénéfice de près de 7 millions dans les caisses de la Loterie romande, à Lausanne. Cet excédent de recettes est réparti à raison de 30% pour les sociétés de courses romandes - regroupant notamment les éleveurs - et 70% pour différentes œuvres d'entraide, a précisé la Loterie romande hier à l'ATS.

Lancé en juin 1991, le PMU a fait ses deux premiers millionsaires en décembre dernier: un Valaisan et un Vaudois, ce dernier ayant empoché la somme record de 1,28 million de francs grâce au «Quinté+». Un montant dont il faut toutefois déduire les 35% d'impôt anticipé prélevés sur les gains des paris et loteries. (ats)

Incendie chez Villiger

BUTTISHOLZ (LU). - Un important incendie a en grande partie détruit hier après-midi la fabrique de cycles Villiger & Fils S.A. à Buttisholz. Deux personnes, l'une brûlée, l'autre intoxiquée, ont dû être hospitalisées. Les dégâts se montent à plusieurs millions de francs. Les causes de ce sinistre sont encore inconnues.

Une explosion s'est produite vers 15 h 15 dans un atelier de peinture et le feu s'est rapidement étendu à l'ensemble de la fabrique. Les 67 employés n'ont dû leur salut qu'à une prompte fuite. Une colonne de fumée noire de 50 mètres de haut était visible loin à la ronde.

Plusieurs explosions

Quelque 140 pompiers ont participé aux opérations d'extinction, qui ont duré plus de trois heures. Plusieurs petites explosions se sont produites en raison de la présence de nitroglycérine dans les bâtiments. La partie centrale de la fabrique, où se trouvaient 8000 vélos, a été entièrement détruite. Une dépendance abritant le stock de pièces détachées a en revanche été épargnée.

Ancien patron de la société, Kaspar Villiger avait cédé sa part de 50% dans l'entreprise à son frère Heinrich lors de son élection au Conseil fédéral en 1988. (ats)

Le financier Tannouri arrêté

Enquête sur une infraction contre le patrimoine.

FRIBOURG. - L'homme d'affaires franco-libanais Tony Tannouri a été placé lundi en détention préventive par le juge d'instruction fribourgeois André Piller. Ce dernier, dont l'enquête porte sur une affaire d'infraction contre le patrimoine, a confirmé à l'ATS l'information, diffusée hier par la «Liberté». Le même jour, révèle aussi ce quotidien, le financier a été condamné à 1000 francs d'amende, pour infraction à la législation sur le séjour des étrangers.

Le risque de fuite est à l'origine de l'arrestation de Tony

Tannouri, ancien candidat à la reprise de la société biennoise Bienna. Le juge André Piller, qui admet lui reprocher une affaire d'infraction contre le patrimoine, ne veut toutefois pas en dire davantage, notamment sur le pourquoi d'une enquête pénale à son égard et, qui plus est, à Fribourg. Ses investigations viennent de commencer, explique-t-il pour justifier sa retenue.

La «Liberté» a appris l'arrestation de Tony Tannouri lundi après-midi, lors de son passage devant le juge de police pour une infraction à la loi sur

le séjour des étrangers. Elle a en alors profité pour le questionner et lui demander, ce qui est d'habitude impossible en période de détention préventive, des explications. Sur la base de sources non citées, le quotidien parle d'achat d'actions pour 200 000 francs à des hommes d'affaires italiens qui, n'arrivant pas à se faire payer, auraient déposé plainte.

En ce qui concerne l'amende de 1000 francs pour infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, il s'agit en fait de la confirmation d'une or-

donnance pénale en février 1992 par le juge André Piller. Tony Tannouri s'y étant opposé, il a eu droit à un débat contradictoire public devant le juge de police.

André Piller reprochait au financier d'avoir fourni, lors de sa demande de permis B à la police fribourgeoise des étrangers, des indications inexactes: Tony Tannouri avait présenté un extrait de casier judiciaire français vierge certes authentique, mais n'avait pas parlé de condamnations antérieures n'y figurant pas, parce que tempérées par un sursis. (ats)

En bref

Procès le 4 avril

MOSCOU. - Le procès des dirigeants soviétiques accusés d'avoir organisé la tentative de coup d'Etat d'août 1991 contre le président Mikhail Gorbatchev, s'ouvrira le 14 avril. Les putschistes, dont sept membres du comité d'Etat pour l'état d'urgence, devront répondre de «haute trahison».

Marine tué

WASHINGTON. - Un marin américain a été mortellement blessé par une balle lundi au cours d'une patrouille près du stade de football de Mogadiscio, dans un quartier nord de la capitale somalienne. Il est le troisième militaire américain tué en Somalie depuis le début de l'opération «Rendre l'espoir», le 9 décembre.

Huit Somaliens ont été tués lundi lors de l'attaque des forces américaines et belges contre une faction somalienne armée près du port de Kismayo (sud), selon un bilan communiqué hier par l'ONU. Des responsables américains ont fait état de 40 blessés parmi les Somaliens.

Travail gratuit

WASHINGTON. - Certes la plupart des premières dames américaines ont été actives à des degrés divers, mais aucune n'a eu autant de responsabilités officielles que Hillary Clinton, d'ores et déjà nommée par son époux à la tête d'un groupe d'experts chargés d'élaborer un projet de réforme du système de santé. Toutefois, c'est gratuitement qu'elle exercera ses talents, «nombreux» selon son mari.

Boeing réduit

SEATTLE. - Boeing Corporation, premier constructeur mondial d'avions civils, va réduire sa production et ses effectifs en raison des difficultés financières de ses clients.

La cadence de production des appareils court-moyen courrier 737 va être ramenée de 14 avions par mois à 10 en octobre, soit une baisse de près de 30%; trois 747 sortiront chaque mois des chaînes de production au deuxième trimestre, contre cinq actuellement, soit une réduction de 40%.

Moins de production

ABOU DHABI. - Le président vénézuélien de l'OPEP, Alirio Parra, propose que le plafond de production du cartel pétrolier soit ramené de 24,5 à 24 millions de barils dès le mois de mars au lieu du 1er avril.

Décès du sculpteur Jacobsen

COPENHAGUE. - Le sculpteur danois Robert Jacobsen, célèbre pour ses œuvres abstraites immenses utilisant le fer, est mort lundi soir d'une crise cardiaque à l'âge de 80 ans, a annoncé son fils. Né à Copenhague en 1912, il avait vécu à Paris entre 1947 et 1967.

Streisand sénateur?

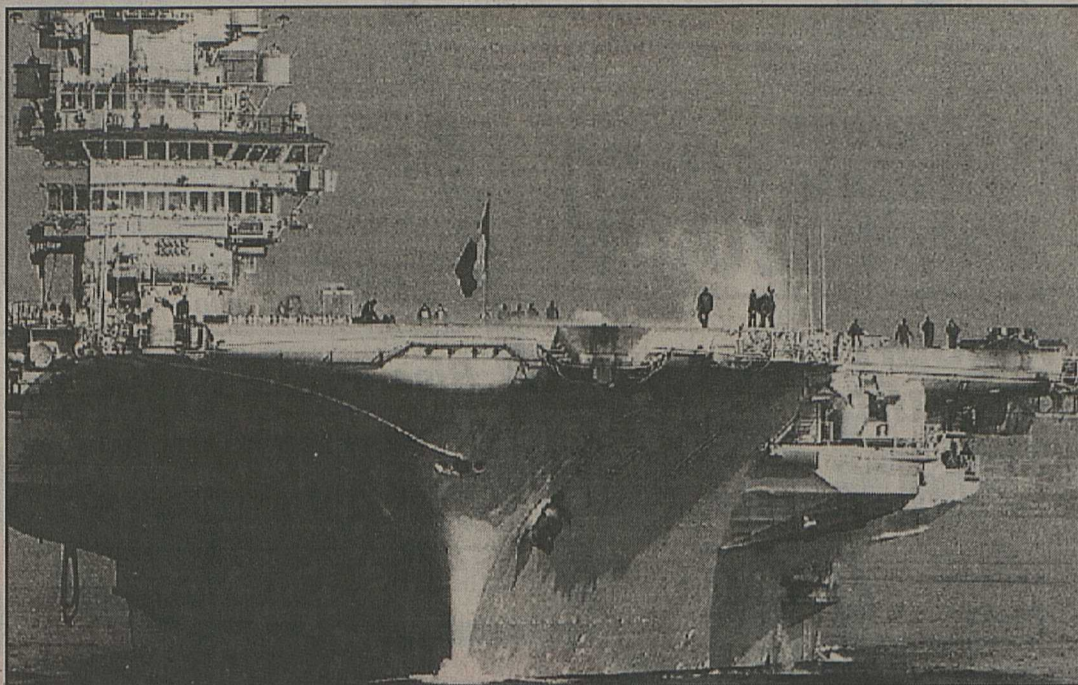
NEW YORK. - La chanteuse et réalisatrice Barbra Streisand envisage de devenir sénateur, a déclaré hier le «New York Post».

Elle possède des propriétés à New York et en Californie et l'on ne sait encore dans quel Etat elle pourrait se présenter.

C'est lors des cérémonies d'investiture de Bill Clinton la semaine dernière que Barbra Streisand, 50 ans, a fait ces révélations, souligne le journal qui cite une source haut placée au sein du Parti démocrate. (ap)

Le «Clemenceau» en renfort

Les Croates poursuivent leur attaque en Krajina.



Le «Clemenceau» dans l'Adriatique.

Keystone

ZAGREB - PARIS. - Les forces croates ont poursuivi hier leur offensive contre l'enclave serbe de la Krajina malgré le vote la veille par le Conseil de sécurité d'une résolution ordonnant leur retrait, a déclaré un porte-parole du Ministère français des affaires étrangères. Le ministre de la Défense Pierre Joxe avait annoncé dans la matinée l'envoi dans l'Adriatique du porte-aéronefs «Clemenceau» et d'une escorte navale. Il avait ajouté que «des moyens d'artillerie supplémentaires sont déjà en route» vers l'ex-Yougoslavie.

«L'armée croate poursuit ses tentatives en vue de s'emparer de nouvelles positions et d'infiltrer des forces à l'arrière du front actuel», a dit Shannon Boyd, porte-parole de la Force de protection des Nations Unies (Forpronu). Elle a ajouté que les irréguliers serbes basés à Knin, la «capitale» de la Krajina, continuaient pour leur part de rassembler des renforts.

Dispositif naval français

Après la mort de deux casques bleus en Krajina, la France a décidé de mettre en

place un dispositif naval dans l'Adriatique «pour parer à toute éventualité et pour assurer en particulier la sécurité des éléments français de la Forpronu», a déclaré le porte-parole du Ministère français des affaires étrangères. Le ministre de la Défense Pierre Joxe avait annoncé dans la matinée l'envoi dans l'Adriatique du porte-aéronefs «Clemenceau» et d'une escorte navale. Il avait ajouté que «des moyens d'artillerie supplémentaires sont déjà en route» vers l'ex-Yougoslavie.

Le porte-parole précisait que le «Clemenceau» serait «sous commandement français et croiserait dans les eaux internationales». Il s'agit donc d'une opération française, mais qui se situe «toujours dans le cadre des dispositions arrêtées par les Nations Unies», a-t-il affirmé en rappelant que les Britanniques ont pris une mesure comparable récemment en envoyant dans l'Adriatique le porte-aéronefs «Ark Royal» et sa flottille.

Le Conseil de sécurité avait condamné lundi les attaques menées par les forces croates contre les Serbes des zones placées sous protection de l'ONU en Croatie. Il avait exigé le retrait des unités croates et leur retour à leurs positions antérieures. Il demande aussi la restitution immédiate à l'ONU des armes lourdes que les forces serbes, par contrecoup, ont récupérées dans des entrepôts contrôlés par la Forpronu.

Face-à-face Izetbegovic-Karadzic

Espérant malgré tout que le calme reviendrait en Croatie, David Owen et Cyrus Vance, les coprésidents de la conférence de Genève, ont affiché leur détermination de poursuivre leurs efforts sur la Bosnie. Le président de Bosnie-Herzégovine Alija Izetbegovic et le chef des Serbes bosniaques Radovan Karadzic ont pour la première fois engagé à Genève des discussions face à face sur son règlement de paix. (ats/reuter/afp)

ONU: Israël doit se conformer

Vives critiques de Jérusalem contre le rapport de Boutros-Ghali.

NEW YORK - MARJAYOUN - JÉRUSALEM. - Le secrétaire général de l'ONU, Boutros-Ghali, a recommandé au Conseil de sécurité de prendre «toutes les mesures requises» pour obtenir qu'Israël se conforme à la résolution 799, qui exige le retour des quelque 400 Palestiniens expulsés vers le Liban. Le gouvernement israélien a vivement réagi hier à ce rapport, soulignant que celui-ci ignorait le terrorisme des mouvements extrémistes.

Dans un rapport adressé aux membres du conseil lundi soir, le secrétaire général indique que «le refus d'Israël de permettre le retour immédiat et en toute sécurité des expulsés (...) constitue un défi à l'autorité du Conseil de sécurité».

Le constat d'échec de M.

Boutros-Ghali intervient à l'issue du troisième voyage de son représentant spécial dans la région. Après James Jonah, qui s'était rendu en Israël fin décembre, le diplomate indien Chinmaya Gharekhan a conduit deux missions de médiation successives, dont la dernière s'est achevée le 22 janvier, sans résultats concrets.

Vives critiques à Jérusalem

Le gouvernement israélien a vivement critiqué ce rapport. «Celui-ci ne donne aucun conseil sur la manière de lutter contre le Hamas (le Mouvement de la résistance islamique), dont l'objectif est de tuer le processus de paix», a estimé à la radio Shimon Peres. «Je regrette beaucoup que ce texte ne tienne aucun

compte des raisons qui ont poussé le gouvernement à procéder à ces expulsions et n'envisage que les conséquences de ces expulsions», a ajouté le chef de la diplomatie israélienne.

Même position pour Yitzhak Rabin. «Ce rapport se voile totalement la face devant le terrorisme musulman extrémiste.» «Le Conseil de sécurité de l'ONU présente une exigence presque sans précédent d'agir contre Israël», a ajouté le premier ministre.

Evoquant la possibilité de sanctions de l'ONU contre Israël, M. Peres a indiqué qu'Israël allait «déployer avec ses amis une activité politique intense dans les prochains jours afin d'éviter que le processus de paix soit étranglé

par une punition infligée à Israël». «Si les Etats-Unis n'opposent pas leur veto à des sanctions, non seulement Israël, mais aussi le processus de paix seront sans défenseurs», a poursuivi M. Peres.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, William Harrop, a estimé à la radio «très peu probable que les Etats-Unis veuillent voir des sanctions prises contre Israël, mais nous n'avons pas utilisé notre veto depuis deux ans au Conseil de sécurité et nous ne voulons pas y recourir».

Sanctions et veto

De leur côté, les expulsés palestiniens ont exhorté le Conseil de sécurité à voter des sanctions contre Israël et ont demandé aux Etats-Unis de ne pas y opposer leur veto. (ats/afp/reuter)

Vive tension au Togo

Au moins seize tués.

LOMÉ. - La tension restait vive hier à Lomé au lendemain de la manifestation de l'opposition réprimée dans le sang par les forces de l'ordre. Seize personnes au moins ont été tuées. La délégation franco-allemande arrivée au Togo pour une mission de conciliation a dû quitter la capitale par une route détournée.

De jeunes militants de l'opposition ont dressé des barrages dans les quartiers populaires de Lomé où étaient déployées les forces de l'ordre, ont constaté des journalistes sur place. Des pneus ont été enflammés.

En raison de ces barrages, le

ministre de la Coopération Michel Debarge et le secrétaire d'Etat allemand aux Affaires étrangères Helmut Schäffer, arrivés deux jours auparavant pour jouer le rôle de médiateurs entre le président Gnassingbe Eyadema et l'opposition, ont dû emprunter une voie détournée pour gagner l'aéroport, a-t-on appris de source française à Lomé.

M. Debarge, qui a déploré les violences, était attendu dans l'après-midi à Paris où le Quai d'Orsay a «condamné énergiquement» le recours à la violence. Le porte-parole Daniel Bernard a ajouté que

Paris examinerait les «mesures à prendre» à la lumière du rapport que doit rédiger M. Debarge.

Seize ou dix-sept personnes ont été tuées, a-t-on ajouté de source française en soulignant qu'il ne s'agissait que des victimes confirmées. Au moins 40 autres personnes ont également été blessées.

Les manifestants, qui brandissaient des bougies et des banderoles blanches en signe de paix et de recueillement, s'étaient rassemblés aux alentours du palais des Congrès pour soutenir la mission franco-allemande. Les deux médiateurs devaient rencontrer

au palais Mgr Philippe Kpodzo, président du Haut Conseil de la république, l'assemblée nationale de transition.

La délégation franco-allemande devait tenter de trouver une issue à la crise politique qui a paralysé le processus de transition. Les élections présidentielles et législatives prévues n'ont pas été organisées et le général Eyadema, qui avait cédé la plupart de ses prérogatives au gouvernement de transition, les a reprises progressivement. Le premier ministre de transition, Joseph Koffigoh, est accusé par l'opposition d'être devenu son homme de main. (ap)

Vaclav Havel est élu président

L'ancien président tchécoslovaque Vaclav Havel (56 ans) a été élu hier président de la République tchèque, nouvel Etat indépendant issu de la 1er janvier de la division de la Tchécoslovaquie. En revanche, à Bratislava, un second tour sera nécessaire aujourd'hui pour désigner le président slovaque.

PRAGUE. - Vaclav Havel a recueilli dans cette élection à bulletin secret par le Parlement de Prague 109 voix, soit huit de plus que la majorité

absolue requise de 101 voix, selon un décompte officiel annoncé par la commission électorale du Parlement. Son mandat est de cinq ans, un an de plus que la législature qui a débuté après les élections de juin dernier. M. Havel prendra ses nouvelles fonctions mardi 2 février après la cérémonie d'investiture au château de Prague.

Premier président tchèque

Prévenu par le président du Parlement tchèque Milan Uhde, Vaclav Havel est arrivé sous les acclamations des députés. Félicité par le premier

ministre Vaclav Klaus, M. Havel, visiblement ému, a ensuite fait un court discours pour «remercier les députés de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élevant le premier président tchèque». «Je suis prêt sans réserve à prêter et à respecter le serment prévu par la Constitution tchèque», a-t-il ajouté.

Les deux autres candidats présentés par des partis d'opposition, la députée communiste Marie Stiborova et le chef du Parti républicain Miroslav Sladec (SPR, RSC, extrême droite), ont obtenu respectivement 49 et 14 voix. Vingt-deux des 200 députés

votants se sont abstenus et 6 bulletins ont été nuls.

Second tour en Slovaquie

En Slovaquie, aucun des quatre candidats à l'élection présidentielle n'a été élu hier. Le premier ministre Vladimir Meciar a essuyé son premier échec politique depuis la division du pays. Son candidat à la présidence, Roman Kovac, vice-premier ministre et ancien président de la Confédération des syndicats tchécoslovaque, n'a même pas réussi à faire le plein des voix de son parti (HZDS). (ats/afp)

Croix-Rouge touchée

GENÈVE. - Le 25 janvier, vers 18 heures locales, une voiture de la Croix-Rouge sénégalaise a sauté sur une mine en Casamance. Sept secouristes ont été tués et quatre autres blessés. L'explosion s'est produite sur une route non asphaltée près de Boulouba, à 30 kilomètres au sud-est de Ziguinchor. Les blessés ont été immédiatement transportés à l'hôpital régional de cette ville. Un des blessés est dans un état critique.

L'équipe de la Croix-Rouge sénégalaise participait à une mission d'évaluation conjointe avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle avait pour but d'évaluer les besoins humanitaires en Casamance, où la Croix-Rouge sénégalaise conduit une opération d'assistance suite aux tensions prévalant dans cette province.

Ce tragique accident est ressenti avec émoi par l'ensemble du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. (c)

Déroute de Porsche

STUTTGART. - Porsche, le prestigieux constructeur allemand de voitures de sport, a confirmé hier qu'il était en déroute, en prédisant 120 millions de DM de pertes pour la première moitié de l'exercice 1992-1993 amorcé le 1er août dernier. «Le noyau de Porsche est sain», a toutefois assuré le porte-parole du directoire. (ats/afp)

Nouvelliste

VALAIS

CHABLAIS

MARTIGNY

SIERRE

HAUT-VALAIS

SION

Le Tonkin dans la tourmente 10

Nouveau «nid» pour la crèche 12

Les élus affûtent leurs armes 13

Lutter contre la drogue 14

Arolla soigne son accès 16



Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555 - 1951 Sion
Tél. (027) 297 666

300 000 adresses professionnelles à votre disposition

Conserver et communiquer

Visite à la Bibliothèque cantonale du Valais.

La bibliothèque cantonale a vu le jour au milieu du XIXe siècle, par la réunion de la bibliothèque de l'administration cantonale et de celle des jésuites (expulsés du Valais en 1848). Elle se trouvait alors dans les caves de l'actuel palais de justice. En

1957, elle déménagea et occupa une partie des locaux de l'ancienne Banque cantonale. Elle loue également dans les environs des magasins destinés à l'entreposage des collections pour le prêt. Depuis 1988, la bibliothèque cantonale est placée

sous la direction de M. Jacques Cordonier.

Par Danièle Fauchère

SION. - Lors de sa création, en 1835, la bibliothèque cantonale comptait six cents volumes au total. En 1992, ce chiffre se monte à 350 000 environ. En 1992 toujours, le nombre de livres prêtés à Sion est de 55 500 et la bibliothèque s'est enrichie de 7 200 volumes.

Depuis quelques années, la croissance du nombre de nouveaux lecteurs s'accélère: 1 300 en 1991 pour 1 722 en 1992. Paradoxalement, le nombre de prêts de documents demeure stable. Quant au taux global de demandes satisfaites, il est passé de 85% en 1991 à 92,7% sur l'ensemble du canton.

Concernant les usagers, une enquête réalisée en 1991 par la bibliothèque, signale que ces derniers sont des étudiants pour 57% environ.

Bibliothèque nationale

La bibliothèque cantonale remplit un rôle de bibliothèque nationale pour le canton

du Valais. En tant que telle, elle s'efforce donc de réunir et conserver le patrimoine imprimé et phonographique concernant le canton. Ceci concerne les livres et les périodiques, mais également les disques, cassettes, affiches, journaux, petits imprimés et cartes postales, qui constituent de précieuses sources d'information pour la recherche.

Une politique de mise en valeur de ces fonds prend forme par l'établissement d'une bibliographie générale et la publication annuelle, depuis 1991, d'une bibliographie sélective bilingue. De plus, la bibliothèque tient également à disposition de ses usagers une banque de données des institutions valaisannes.

Bibliothèque d'étude

L'établissement cantonal est une bibliothèque d'étude et de formation générale. A travers ses collections générales et ses services spécialisés (renseignements et prêts interbibliothèques), elle a pour tâche de fournir la documentation et les conseils nécessaires pour permettre à chacun d'acquérir, maintenir ou développer ses connaissances dans les divers domaines du savoir.

Le prêt des livres et l'accès à la salle de lecture et de documentation constituent les moyens d'atteindre cet objectif. A noter que la Bibliothèque cantonale du Valais doit réunir des collections complètes à la fois en français et en allemand.

Bibliothèque pivot

Afin d'atteindre plus facilement les personnes n'habitant pas le Valais central, deux offices régionaux ont été ouverts à Brigue (1971) et à Saint-Maurice (1974), en collaboration avec les communes concernées. Or en même temps qu'elle décentralisait ses services, la bibliothèque cantonale confiait à ses deux offices la tâche de susciter, soutenir et organiser le développement de bibliothèques de lecture publique et scolaires dans leur région respective. De 1988 à 1992, dix-sept bibliothèques communales ont ainsi vu le jour sur l'ensemble du canton.



Le microfilm, un atout de plus pour les chercheurs.



A la tête de la bibliothèque cantonale: M. Jacques Cordonier, directeur (à gauche) et M. Alain Cordonier, directeur adjoint.



La bibliothèque cantonale s'adresse à tout un chacun.

de données entre ces différents réseaux. De plus, le réseau romand et le réseau bâlois sont interconnectés, ce qui leur permet de consulter mutuellement leurs bases de données en ligne.

Le système infodoc (depuis 1991), permettant d'accéder à des catalogues de bibliothèques et des bases de données informatisées ainsi que la mise à disposition de places de travail dans la salle de lecture complètent cette liste des services.

Soucis

Actuellement, la bibliothèque connaît quelques soucis. Si elle a jusqu'ici disposé des moyens qui ont permis de constituer des collections représentatives de la production imprimée en langues française et allemande, les ressources humaines et les locaux qui lui permettraient de mettre en valeur ces investissements lui font défaut. Elle est en fait plus qu'à l'étroit dans ses murs. De plus, restrictions obligent, elle verra le poste «achats» de son budget ramener de 340 000 francs à 320 000 francs en 1993.

FORUM

Le feu de la musique

Logée dans une coquette arcade de la vieille ville, Olga Ranguelov s'adonne à sa passion du disque. Connue du public séduits pour ses compétences en matière musicale, elle sait guider, conseiller, sans pour autant imposer ses vues dans les choix.

Par Ariane Alter-Manfrino

Pendant près de vingt ans, Olga Ranguelov a œuvré dans le domaine du disque en Valais. Gérante de l'ancien Ex-Libris, responsable du secteur disques et partitions dans un grand magasin spécialisé de la capitale, cette femme dynamique et cultivée ne pouvait, après la fermeture de cette surface, se résoudre à l'inactivité. Avidement de contacts, soucieuse de promouvoir la musique sous toutes ses formes, elle partage, aujourd'hui, une petite boutique avec Agnès Guhl. D'un côté, 4 000 disques, des partitions et des conseils sur mesure dispensés par la

propriétaire de l'Oiseau de feu. De l'autre, des cartes postales originales, des batiks, des œuvres picturales choyées par Agnès Guhl, à l'enseigne du Carré blanc.

Tout cet ensemble est attrayant, fleure bon l'inédit et donne envie de s'attarder.

Sortir des sentiers battus

Mais comment Olga Ranguelov est venue au disque? Née à Paris, de parents ukrainiens émigrés, elle se souvient avec émotion de son enfance bercée par la musique. «Mes premiers souvenirs remontent au piano de ma mère, dont j'étais jalouse.» Puis ce furent les opéras qu'Olga suivit dès l'âge de 12 ans. «Ce n'était pas facile pour une petite fille d'assister au spectacle de Boris Godounov.» Parallèlement aux grandes œuvres, la famille Ranguelov «profitait» de la période de l'occupation pour avaler les opérettes. De cette époque riche en événements musicaux, Olga Ranguelov a certainement marqué son chemin professionnel. Si l'on excepte un passage dans

la presse féminine, où elle tenait une rubrique beauté et esthétique, Mme Ranguelov jumela son arrivée en Suisse avec son entrée au service de la musique.

Choisie comme hôtesse à la Guilde du disque, très vite, elle sut s'imposer en raison de ses compétences. Nullement effrayée par l'abondance de choix dans les disques, maisons et interprètes, Olga Ranguelov confie simplement. «J'ai appris sur le tas. Avec ma formation musicale et littéraire, je n'avais aucune peine à suivre.»

De l'inédit!

Aujourd'hui, dans son Oiseau de feu, elle accueille des œuvres originales, ne néglige pas les rééditions, soigne le choix d'interprètes de qualité. En ces lieux, on n'écarte pas les «vedettes» de l'archet ou du clavier, certes, mais vous trouverez la possibilité de vous initier à des jeux moins connus, plus inédits et combien séduisants. Sortir des sentiers battus, un programme enthousiasmant qui

nécessite, de la part de celle qui le concocte, une bonne dose d'audace. «C'est vrai que parfois certaines œuvres sont difficiles à vendre. La clientèle est très influencée par la presse musicale, les émissions de radio ou de télévision. De plus, le choix sur le marché est énorme.» A un point tel que le public oublie Ginette Neveu ou Francescatti! A force de multiplier les mono-présences, on appauvrit la culture.

Si elle affectionne la musique classique, Olga Ranguelov ne tient pas à se laisser emprisonner dans ce seul créneau. «J'aime les opéras français. J'adore Bruckner, Saint-Saëns, Rimski-Korsakov.» Laissant éclater son âme russe, cette dernière avoue un coup de cœur pour la musique tzigane. Soudain, elle ouvre sa porte à un flot de notes s'échappant en ordre dispersé. «Lorsque je gérais mes rayons, c'était l'époque des grands succès pop. J'ai bien dû m'y mettre! On se doit d'être ouvert à tous les genres. N'est-ce pas cela aimer la musique?»



Olga Ranguelov, une vie au service de la musique.

Le Tonkin dans la tourmente

Parmi huit lignes régionales romandes, le Tonkin est dans la mire des experts fédéraux, qui veulent soit privatiser le «canard boiteux», soit le refiler aux cantons et communes. Amertume.

MONTHEY. - Lundi, un

groupe d'experts mandaté par le Département fédéral des transports faisait part de ses conclusions au sujet de l'avenir des CFF dans un fameux «livre vert». Parmi les restructurations envisagées, le rapport préconise la suppression des lignes régionales non rentables, dont huit se trouvent

en Suisse romande, parmi lesquelles la ligne du Tonkin entre Monthey et Le Bouveret.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette dernière est sur la sellette et rappelons qu'en 1989 déjà une matze avait été levée à Saint-Gingolph pour la défendre. Pour se débarrasser des lignes qui grèvent le

bilan de la régie, les experts envisagent deux solutions: soit les laisser aux bons soins financiers des communes et des cantons concernés, soit les privatiser. Pour la dernière solution, rien n'a été envisagé avec précision jusqu'ici, pour la première les réactions sont amères...

Inadmissible

Pour Albert Arlettaz, président de Vouvy, les solutions proposées par le rapport d'experts sont «politiquement inacceptables. Ce n'est pas envisageable que la régie se débarrasse des lignes qui ne sont pas rentables pour ne garder que les grands axes. D'autre part c'est inadmissible de vouloir privatiser uniquement les lignes qui ne marchent pas... Pourquoi ne pas privatiser celles qui marchent? C'est comme si les PTT laissaient tomber les petites postes pour ne garder que les grandes.» Pour ce qui est d'une concertation entre les communes concernées pour une participation à la ligne du Tonkin, le président précise: «Sur le plan du principe, ce n'est pas impensable, mais cela doit être fait dans une conception globale des transports dans toute la région.»

A Vionnaz, le président Georges Fournier ne se montre guère moins déçu: «La Confédération n'agit pas par solidarité, tout ce qui n'est pas

rentable est abandonné. Je constate une désolidarisation complète par rapport aux régions périphériques. C'est grave... D'autre part nous voulons savoir de combien la ligne est déficitaire.» Enfin le président constate que pour améliorer la rentabilité du Tonkin il faut mieux tenir compte du besoin des usagers, scolaires notamment, sur le plan des horaires.

On le voit, ces deux réactions vont dans le même sens: on regrette une fois de plus

que la Confédération cherche à se débarrasser de certains outils non rentables pour charger les administrations régionales et locales. Cependant, des discussions sont en cours actuellement entre l'Etat du Valais et la direction générale des CFF au sujet de la ligne du Tonkin. Mais hier la classe politique semblait plus occupée par la séance du Grand Conseil, et il était difficile d'avoir plus de détails.

(ric)



La ligne du Tonkin à nouveau menacée.

nf

Du cul-de-sac au transit?

Albert Hahling d'Aigle se définit comme un ardent défenseur des chemins de fer. Parmi les multiples lignes suisses dont il prend la défense, celle du Tonkin lui tient particulièrement à cœur. Selon lui la ligne du Tonkin pourrait être sauvée par le développement d'une nouvelle ligne au sud du Léman qui relierait Genève à Saint-Gingolph et permettrait le désengorgement de la ligne Genève-Lausanne. Ainsi la ligne chablaisienne serait intégrée comme transit dans l'axe Paris-Milan: «Cela permettrait de faire circuler les trains locaux sur une voie financière-

ment justifiée par les trains internationaux.» Une idée certes intéressante, mais qui demanderait des moyens. C'est justement là qu'intervient la politique: «Pour les défenseurs du trafic ferroviaire, il s'agit enfin d'abandonner l'attitude de quémandeur, voire de mendiant, acquise au cours des dernières décennies, pour trouver rapidement l'audace propre au lobby des transports privés. A défaut on risque de «bricoler» encore longtemps autour de quelques kilomètres de voies ferrées.»

Pas facile de vieillir

MONTHEY. - Non, vraiment, il n'est pas facile de vieillir et d'avoir à céder sa place aux jeunes! C'est ce qu'a essayé de nous faire comprendre Suzanne Flon, dimanche en fin d'après-midi, dans «L'anti-chambre», au théâtre du Crochetan.

Louis XIV est mort depuis longtemps mais à Paris quelques femmes essaient de prolonger l'atmosphère de Versailles. Elles tiennent salon et ce sont chez les plus intelligentes d'entre elles que se retrouve tout ce que compte de bien la «gentry» masculine du moment.

Le salon de Marie du Deffand, encore belle bien qu'affligée de sérieux troubles de la vue, est très bien fréquenté. La dame est vive, capable de jugements pertinents, et n'a pas la langue dans sa poche.

Revenant d'un séjour chez son frère, chez lequel elle est allée se reposer à la campagne, elle en ramène une jeune lectrice. Cette Julie de Lespinasse, ainsi qu'elle s'empresse de le confier sous le sceau du plus grand secret à son cher ami, le président Hénault, est une bâtarde de son frère. Cette fille, qui n'a pas été re-

connue par son père, a vécu dans le foyer de sa mère jusqu'au décès prématuré de cette dernière. Julie, restée orpheline très jeune, ne mène pas une vie bien drôle dans sa campagne, d'autant plus que ses liens de parenté avec son père se compliquent lorsque celui-ci épouse l'ainée des filles de sa mère, donc sa demi-sœur!

Marie du Deffand, sûre d'elle, de son intelligence et de son ascendant sur ceux qui fréquentent son salon, introduit sa lectrice auprès de ses amis, sans tenir compte du fait que, jeune et très jolie, Julie a, en plus, oublié d'être sottée! Elle apprend vite, très vite à tenir salon et la pauvre Marie du Deffand se voit délaissée par ses amis les plus chers, d'Alembert, Turgot, et même le président Hénault...

L'intrigue est très bien menée par Suzanne Flon, superbe Marie du Deffand. Emmanuelle Meyssignac n'a rien à lui envier dans le rôle de Julie de Lespinasse et Henri Virlojeux est un excellent président Hénault, bonasse et dépassé par les événements. Les dialogues sont très beaux, comme le sont aussi les décors. (cdf)

Le jazz de Louie Bellson

Un swing de rêve jeudi au théâtre du Crochetan.

MONTHEY. - La direction du théâtre du Crochetan nous promet de revivre les grandes heures du Jazz at the Philharmonic ce jeudi soir avec Louis Paul Balassoni, alias Louie Bellson.

Qu'il accompagne ou qu'il joue en solo, Louie est un exemple de perfection. Ses talents d'arrangeur sont également de notoriété internationale, avec des compositions telles que «The Hawk Talks», «Ting-A-Ling» et surtout «Skin Deep», devenu l'un des succès de l'orchestre américain. Dans cette sorte de concerto pour batterie et orchestre, deux grosses caisses sont utilisées simultanément avec une virtuosité à «tomber assis» de stupéfaction.

From Rock Falls Illinois

Fils d'un commerçant en instruments de musique (ça ne s'invente pas!), né en 1924 dans l'Illinois, à Rock Falls, Louie fêtera son premier engagement dans un orchestre

de danse en 1942. Des passages chez Benny Goodman et Tommy Dorsey donneront un élan important à sa carrière. Ses contrats chez Harry James et Duke Ellington (où il remplace Sonny Greer) lui amèneront une très grande popularité. Car Louie Bellson apporta une vivacité nouvelle à la formation du Duke.

Pour cette soirée monthey-sanne, l'artiste s'est entouré d'une belle brochette de musiciens: Curtis Fuller au trombone, Harold Ashby, sax ténor, remplacera B. Mitchell, hospitalisé. Harold a joué avec le Duke, Count Basie, Lester Young... Au piano, Lou Stein nous offrira son swing particulier, comme à l'époque lorsqu'il jouait avec Glen Miller, Bill Harris ou Charlie Ventura. Enfin, à la basse, Ed Jones, pilier de l'orchestre de Basie et membre du Newport Jazz Festival All Stars.

Louie Bellson's Jazz Giants ce jeudi 28 janvier à 20 h 30 au Crochetan. Réservations au 71 62 67. (gib)



Harold Ashby, saxophoniste de l'orchestre.

United Steaks of Vionnaz

Pour lutter contre la morosité ambiante, l'auberge de l'Etoile à Vionnaz a décidé d'innover. Transformation d'une partie de l'établissement en «steak house» avec des prix qui avaient cours il y a plus de dix ans (le T-bone de 450 grammes à 28 francs, ou la côte de bœuf de 850 grammes pour deux personnes à 55 francs), comme le prouve une carte de 1980. «Par une politique d'achats groupés et en visant la quantité, nous pouvons nous per-

mettre ces prix», explique le propriétaire des lieux, Alain Stoecklin. Autre idée liée à ce «steak house» décoré à l'américaine: des fac-similés de billets d'un dollar US, à l'effigie du nouveau président. D'une valeur de 10 francs suisses, ils arborent la mention «The United Steaks of Switzerland». «Avant les US, nous annonçons la relance américaine et, pour marquer l'ère Clinton, nous distribuons des dollars au cours gonflé», ajoute-t-on à Vionnaz.



Ambiance US et Far-West à Vionnaz.

nf

De nouvelles citoyennes

Une classe 1975 sans garçons.

LAVEY. - Dimanche matin, la Municipalité rocane a organisé une petite cérémonie afin de marquer de manière tangible l'entrée dans la vie civique des jeunes nés en 1975. Cette année, particularité à souligner, seules des jeunes femmes ont participé à cette cérémonie, la classe 1975 de Lavey ne comptant aucun garçon.

Six des sept invitées étaient présentes et ont reçu des mains du syndic Jean-Claude Monney un livre intitulé «Chronique et images, la Suisse en 1975-1976-1977». Le syndic a rappelé aux futures citoyennes actives de Lavey qu'elles allaient devoir participer au manège communal. «Soyez confiantes en l'avenir et surtout sachez demeurer vous-mêmes en toutes circonstances», ajouta-t-il.

Le président du Conseil communal Marcel Martin a apporté le message des autorités civiles et le pasteur Ken McKinney celui des autorités religieuses: «18 ans, c'est une nouvelle étape dans la vie qui rime avec espoir, responsabilité et aventure. Attention cependant aux distractions.» (bêru)



MM. Marcel Martin et Jean-Claude Monney entourent les nouvelles citoyennes rocane.

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer, Platta, Cotzette 9, dans immeuble de standing

3 1/2 pièces 95 m²

2 balcons, 2 salles d'eau, finitions de luxe.

Loyer: fr. 1210.-, charges Fr. 150.-, Place de parc ext. Fr. 40.-



☎ (027) 22 00 35

36-064005

Bramois (centre)

studio refait à neuf, tout confort, meublé, Fr. 98 000.-

Savièse

superbe terrain zone villa, vue et tranquillité exceptionnelles. Fr. 130.-/m². Tél. (027) 22 30 56. 036-060666

A louer à Plan-Conthey, dans immeuble neuf

studio non meublé

disponible tout de suite.

Pour tous renseignements: ☎ (027) 36 68 00, heures de bureau.

036-063963

Une visite s'impose

Martigny, à vendre

appartement 4 1/2 pièces

132 m², loggia, place de parc.

Prix Fr. 360 000.-

AGENCE P. JACQUOD 026/23 28 80

VERNAYAZ

A louer dans petit immeuble

appartement 2 pièces

FIDUCIAIRE H. DINI & G. CHAPPOT Rue du Simplon 1920 MARTIGNY ☎ (026) 22 64 81

A louer à Sion

magnifique studio

avec balcon, bien équipé. Libre tout de suite.

☎ (027) 31 28 64 ou (077) 28 17 23.

036-063624

Sion-Ouest

A vendre

magnifique 4 1/2 pièces

(salon avec cheminée) avec cave et garage. Fr. 345 000.-

Tél. (027) 83 21 57.

036-063974

CHABLAIS

A louer PUB

centre ville, grande terrasse. Patente nécessaire.

Envoyer dossier avec curriculum vitae sous chiffre Y 195-726526, à Publicitas, case postale 768, 1800 Vevey 1.

A louer à Sierre, quartier Paradis

appartement 2 pièces

tout confort. Fr. 850.- par mois charges comprises.

Tél. (027) 55 69 61.

036-060833

A vendre à Sion, rue des Amandiers, magnifique appartement 3 1/2 pièces

grand balcon, bains + WC séparés. Parking souterrain. Fr. 380 000.-

36-048642

AGENCE P. JACQUOD 027/ 23 21 56

Mieux qu'un placement bancaire! A vendre entre Sion et Bramois, dans immeuble neuf,

studio

Fr. 99 000.-, Rendement 7% net.

36-048669

AGENCE P. JACQUOD 027/ 23 21 56

A louer à Sion 3 1/2 pièces

centre ville. Fr. 1100.- charges comprises.

Tél. (027) 22 05 29, heures des repas.

036-063217

A louer en 2e zone

Conthey 3000 m² fendant

en plein rapport.

Tél. (027) 25 12 48, ou (027) 25 13 75.

036-063655

Martigny

A vendre, dans petit immeuble résidentiel

4 1/2 pièces

très bien agencé. Fr. 306 000.-

Rens. ☎ (026) 22 63 21.

036-063364

A louer à Grône

appartement 4 1/2 pièces, 127 m²

grande cuisine + terrasse 40 m², cave, galetas, garage individuel. Loyer: Fr. 1100.- + charges.

☎ (027) 58 35 64, heures des repas.

036-063698

A vendre à Saxon immeuble locatif et industriel

Rendement locatif 9.4%.

Tél. (038) 31 24 31.

036-062328

La Fouly, Champéry, Les Marécottes ou autre petite station sympathique, famille cherche à acheter

joli chalet

avec accès à l'année. Prix max. Fr. 320 000.-

Adresser offres avec descriptifs à: case postale 888, 1920 Martigny.

036-063824

A louer à Fully, route de la Forêt

appartement 4 1/2 pièces

Renseignements: ☎ (026) 46 14 55.

036-063791

Fully

A louer dès le 1er mars 1993

magnifiques studios meublés

avec mezzanine, place de parc, cave, buanderie. Fr. 600.-, charges comprises. ☎ (026) 46 24 18, heures des repas.

036-062377

A louer à Sion, rue des Aubépines 24

grand 3 1/2 pièces

dans un immeuble rénové. Fr. 869.- + charges. Libre au 1er février 1993.

☎ (027) 22 66 23.

036-063165

A louer à Granges

appartement 2 pièces

avec lave-vaisselle, cave, pelouse, place de parc. Fr. 780.- par mois + charges.

Renseignements: ☎ (027) 31 41 07, heures de bureau.

036-062458

Saillon-les-Bains A louer au cœur des remparts

appartement 4 pièces en duplex

2 salles d'eau, séjour, cuisine, 3 chambres à coucher, galerie, buanderie indépendante, cave voûtée. Libre tout de suite.

Renseignements et visites au ☎ (026) 44 15 05 et 44 33 75.

036-062880

A louer à Ormône-Savièse

studios meublés

dans maison ancienne. Libres tout de suite.

☎ (027) 23 41 41 25 11 27.

036-061886

Saxon, à louer

3 pièces

dans immeuble, cave, place de parc. Libre dès février 93. Fr. 850.- charges comprises.

☎ (026) 31 19 88.

036-063602

A louer à Sierre, rue Beau-Site 2

studio meublé

balcon + cave. Libre tout de suite. Fr. 650.- charges comprises.

Tél. (027) 55 44 53 (après 9 h).

036-063911

Salvan

A vendre grand 3 pièces

part. rénové, meublé, balcon, superbe vue, calme. Prix action Fr. 180 000.-

Visite au ☎ (026) 22 95 05.

036-063373

Sembrancher, à louer ou à vendre

2 1/2 pièces

neuf, partiellement meublé. Fr. 680.-, charges comprises.

☎ (026) 22 55 61.

036-062548

Sierre

A louer grand appartement 5 pièces

Tout confort. Prix: Fr. 1450.- + charges. Libre dès le 1er mai 1993. (long bail désiré).

☎ (027) 55 59 59.

036-062852

Corin-sur-Sierre

A vendre

charmant appartement 2 1/2 pièces

+ pelouse.

Tél. (027) 56 12 01.

036-063592

Crans-Briesses

A vendre appartement 115 m² terrasse, pelouse 75 m², place de parc int. Excellente situation, très calme. Fr. 395 000.-

Tél. (027) 56 12 01.

036-063579

Ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'amincissement...
JOURNÉE PORTE-OUVERTE 28 JANVIER

ESTHETIC BODYLINE fête à Sion l'ouverture officielle de son 11^{ème} centre d'amincissement en Suisse.
Le 28 janvier 1993, de 10.00 à 19.00 heures. Nous vous présenterons notre institut d'amincissement et vous pourrez bénéficier de conditions spéciales sur nos programmes d'amaigrissement. Nous nous réjouissons de votre visite.



ESTHETIC BODYLINE SA
Passage des Remparts 25
1950 SION
Tél. 027/ 22 33 00



1,4 litres, 16 soupapes, moteur à injection, 87 CV-DIN + direction assistée + toit ouvrant électrique + verrouillage centralisé + autoradio avec 'Memory' + 3 ans de garantie = Fr. 19'950.-

Si vous n'y croyez pas, faites un galop d'essai.

Donc: lisez vite, calculez vite. Et puis-que nous parlons calculs: en matière de paiement primes, la Sunny LX-S Hatchback 5 portes vous fait passer dans la classe d'assurance plus avantageuse des 1,3 litres. La suite passionnante vous apparaîtra quand vous serez confortablement installé

dans les sièges moelleux. Lors d'un essai sur route. Top leasing chez votre concessionnaire. Nissan-maxi-garantie: 3 ans de garantie d'usine, de garantie sur la peinture et de garantie remorquage. 6 ans contre les perforations dues à la corrosion. Téléphone Nissan 24 heures sur 24.



Sunny 1,4 litres, Hatchback LX-S



TBVA

Agences régionales: **Conthey:** Garage du Camping SA, 027/36 23 23. **Sierre:** Garage Athena SA, 027/55 77 22.

Agences locales: **Ardon:** Garage du Moulin, 027/86 49 26. **Bex:** Garage Kohli SA, 025/63 11 34. **Chermignon:** Garage de Chermignon, 027/43 21 45. **Monthey:** Garage Dubuis S., 025/71 36 90. **Savièse:** Garage Lazer SA, 027/25 31 31. **Sion:** Garage de Valère SA, 027/31 20 64.

Les élus affûtent leurs armes

Les nouveaux conseillers généraux de Sierre se réuniront en séance constitutive le 10 février.

SIERRE. - Au sein du Conseil général, une nouvelle répartition des forces est apparue au soir du 13 décembre 1992. C'est désormais le PDC qui porte le flambeau avec 24 candidats élus (statu quo). En 1988, c'était le PRD qui était le mieux représenté avec 25 candidats; il se retrouve aujourd'hui avec 23 représentants. Le PS qui plaçait onze des siens au CG en 1988, compte désormais huit élus. Le PRD et le PS laissent des plumes dans la bataille au profit d'Alternative jeunes qui, pour sa première appari-

tion sur l'échiquier politique, réussissait à placer cinq candidats sur sept.

Seize femmes, sur un total de 60 conseillers généraux, siègeront au CG (8 rad., 5 d.c., 2 soc. et 1 alternative jeunes).

Séance constitutive

Le 10 février prochain, le Conseil général sera convoqué en séance constitutive. Comme le stipule le règlement, le doyen d'âge du Conseil général ouvrira la séance. Les CG éliront ensuite les membres du bureau, avec

élection du président, du vice-président et du secrétaire. Seront élus aussi les membres et les présidents des commissions de gestion et d'édilité-urbanisme. L'ordre du jour prévoit également l'annonce des groupes présents. Rappelons que le règlement stipule que, pour constituer un groupe, l'effectif minimum est de six membres. Ce qui pose un problème aux représentants de la liste Alternative jeunes (cinq élus) qui entendent pourtant voler de leurs propres ailes sans se laisser courtiser par un des partis majoritaires. «Nous ne demandons pas de siéger au bureau du Conseil général, par contre, nous aimerions que des élus d'Alternative jeunes puissent siéger dans les commissions permanentes même si le règlement l'interdit. Une demande écrite dans ce sens sera faite ces jours aux présidents des trois autres partis», souligne Christian Nanchen d'Alternative jeunes.

Le bureau

Lors de la séance constitutive, le CG élira, et cela pour une période de quatre ans, son bureau composé de cinq membres. Président, vice-président et secrétaire sont ensuite élus au début de chaque nouvelle année. Logiquement, un d.c. occupera le poste de président du CG pour les prochains vingt-quatre mois puisque ce parti est majoritaire au sein du Conseil général. Ensuite, un

tournoi s'effectuera entre les autres partis. En dehors des séances plénières, le bureau se réunit une bonne quinzaine de fois par an pour étudier et répartir l'étude des objets figurant à l'ordre du jour des séances, aux commissions permanentes.

Le travail du secrétaire du bureau est énorme lui aussi. Evelyn Gard, qui a tenu ce poste durant les quatre dernières années et qui est devenue aujourd'hui conseillère communale, a effectué un travail considérable. En effet, il faut compter quelque vingt-cinq heures de travail pour rédiger le procès-verbal de chaque séance du CG (quatre à cinq par année).

Il se retire

Entré en politique en 1977 en tant que député, conseiller communal de 1981 à 1992, vice-président de la ville de 1984 à 1988, Charles Epiney (PS) n'avait pas passé la rampe lors des communales de décembre. Pour suivre la volonté de son parti, il se retrouvait également sur la liste des candidats au Conseil général; le 13 décembre, il était élu avec un score personnel de 685 voix, prenant ainsi la quatrième place parmi les huit élus socialistes. M. Epiney a pourtant annoncé sa démission. Il laisse ainsi la porte ouverte à Michel Martin, premier des viennent-ensuite de la liste socialiste.

Christian Dayer

Modes d'intervention

Chaque conseiller général a le droit d'interroger le Conseil municipal sur les affaires de la commune sous la forme de questions, d'interpellations, de postulats ou de motions. Voici la répartition détaillée des motions et postulats.

Motions

Demande d'élaboration d'un règlement d'organisation communale (traitée par le CG en mai 1991).

Modification du règlement du service des eaux des SIS (traitée en octobre 1991) - Elaboration du règlement des zones industrielles (motion acceptée en octobre 1989).

Meilleure information lors de l'octroi de la rente complémentaire AVS (le CG a transformé la motion en postulat. En octobre 1990, le CG a reçu un rapport répondant au postulat).

Elaboration d'un règlement communal de la loi sur les économies d'énergie (transformation de la motion en postulat en février 1990).

Adaptation du règlement communal pour les fonds destinés à l'octroi de bourses d'études (transformation de la motion en postulat en mai 1992).

Elaboration d'un règlement concernant les crédits d'engagement (motion acceptée en mai 1992).

Demande d'aide financière de la commune pour participer aux frais de l'assurance maladie pour les retraités (refusé en octobre 1992).

Postulats

Publication des engagements financiers de la commune (accepté en octobre 1989).

Elaboration d'une planification à moyen et long terme des investissements ainsi que des charges et recettes de fonctionnement de la commune (accepté en février 1990).

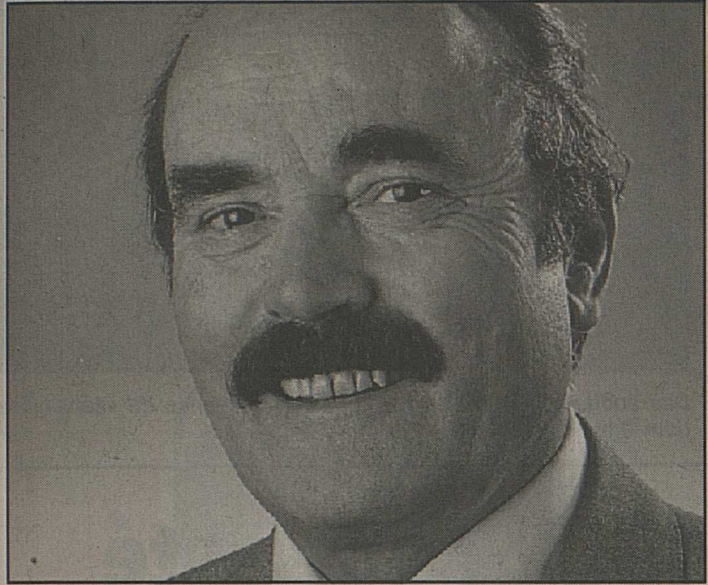
Etude complète sur l'emplacement des places de jeux pour enfants (accepté en octobre 1990).

Création d'une infrastructure d'accueil pour les enfants (accepté en octobre 1990).

Opportunité du maintien des commissions de l'exécutif (accepté en octobre 1990).

Participation financière de la commune aux activités des groupes politiques sierrois (postulat transformé en question en octobre 90).

(dac)



M. Charles Epiney.

En faveur du don d'organes

Tibor Varga joue pour la fondation Les As de cœur.

SIERRE. - Riches heures musicales en perspective pour la campagne de sensibilisation en faveur du don d'organes. Un concert exceptionnel, organisé au profit de la fonda-

tion Les As de cœur, est en effet prévu ce vendredi 29 janvier à 20 h 30 au Victoria Hall de Genève. Il sera donné par Tibor Varga et ses jeunes élèves de l'école supérieure des

archets de Sion.

Sensibilisé aux problèmes cardio-vasculaires à la suite d'une récente opération à cœur ouvert, le célèbre chef d'orchestre hongrois établi en

Valais comblera assurément les mélomanes en proposant l'intégrale des cinq concertos pour violon de Mozart. On pourra ainsi apprécier cinq œuvres du génial musicien qu'il composa d'un trait à l'âge de 19 ans, alors qu'il dirigeait encore l'orchestre de la cour de l'archevêque de Salzbourg.

Un soutien

Véritable événement musical, ce concert est placé sous le patronage d'un comité d'honneur formé notamment du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, des conseillers d'Etat genevois Christian Grobet et Guy-Olivier Segond ainsi que de Mme Madeleine Rossi, maire de la ville du bout du lac.

Ce prestigieux rendez-vous de la musique sera surtout l'occasion de participer à l'effort humanitaire entrepris par la fondation Les As de cœur dont le but consiste à promouvoir le don d'organes en Suisse et dans le monde. L'ensemble des bénéfices de la manifestation profitera à son travail de sensibilisation du public et plus particulièrement à la diffusion des petites cartes de donateurs permettant de sauver des vies.

A noter encore que Lathion Voyages S.A. à Sion organise le déplacement jusqu'à Genève, téléphone (027) 224821. (sybi)



Tibor Varga dans ses œuvres.

asl

Edition d'une plaquette

Gym Flanthey-Lens fête son 25^e anniversaire et retrace son histoire.

FLANTHEY-LENS. - Le 20 mars prochain, Gym Flanthey-Lens fêtera officiellement son quart de siècle d'existence. Pour célébrer dignement cet anniversaire, les membres de la société prépareront un programme parsemé de quelques surprises pigmentées au vitriol.

En attendant de dévoiler le détail des manifestations prévues, Gym Flanthey-Lens a tenu à rappeler les moments les plus significatifs de son histoire et à rajeunir son image. Une plaquette rétro va ainsi être éditée et un nouveau sigle au mélange harmonieux de formes et de couleurs a été créé.

Activités multiples

Durant de longs mois, MM. Joseph Lamon et Georgy Nanchen, membres fondateurs de la société de gymnastique, se sont plongés dans la recherche d'anciennes photographies, de vieux extraits de journaux ou encore d'anecdotes plus ou moins acerbes. Ces deux figures célèbres de Gym Flanthey-Lens ont réuni toute une série d'événements marquants.

Ce travail a permis de retracer le parcours effectué depuis l'époque du baptême avec la marraine, Mme Yvonne Bonvin, et le parrain, M. Arthur Mudry, jusqu'à la

naissance des dix sections de la société: athlétisme, gym dames, gym enfantines, gym mères-enfants, pupillettes, jeunes gymnastes, agrès, sports et jeux, danse et gym et badminton. Ces nombreuses activités permettent d'occuper pleinement les deux salles de gymnastique communales. La plaquette-souvenir devrait sortir de presse ces prochains jours. Le tirage étant limité, les souscripteurs les plus rapides seront les premiers servis. Avis aux amateurs.

Concours réussis

Par ailleurs, Gym Flanthey-Lens a lancé un concours de dessin ouvert à tous les enfants des communes de Lens et d'Icogne ainsi qu'aux adultes intéressés. La société désire en effet associer l'ensemble de la population à la réalisation de son nouveau sigle. Une trentaine de projets très variés ont été présentés.

Lors de leur récente assemblée générale annuelle, les membres de Gym Flanthey-Lens ont désigné les heureux gagnants. Il s'agit de MM. Pierre et Mathieu Emery et de M. Michel Nanchen. Les trois lauréats recevront leurs prix à l'occasion de la soirée officielle d'anniversaire. (sybi)

Emission décentralisée

Pour le 100^e anniversaire de Crans-Montana, Canal 9 se déplace sur le Haut-Plateau.

SIERRE. - Ce soir, Canal 9 a décidé de prendre un bol d'air frais. A l'occasion du 100^e anniversaire de Crans-Montana, la télévision siéroise a en effet choisi de sortir de ses murs et de se rendre sur le Haut-Plateau. Une fois n'est pas coutume, l'émission, sera retransmise en direct depuis l'hôtel de la Forêt.

Chef d'orchestre de la soirée, Richard Robyr dressera un historique complet de la station. Il disséquera les pro-

blèmes actuels concernant notamment la circulation, les infrastructures et la lancinante question de la fusion entre les communes de la région. On parlera aussi naturellement des festivités liées à cet anniversaire unique. Le programme sera détaillé par les directeurs des offices du tourisme. De nombreuses personnalités seront en outre présentes sur le plateau. Jérémie Robyr, Bouby Rombaldi, Vital Renggli, Gérard Bonvin, Wal-

ter Loser, Alain Morard, Gabriel Barras, Monique Jacquemin, Michel Pagano et Pascal Thurte feront ainsi part de leur affection pour la station.

Envers des bulles

L'Envers des bulles, le magazine de la bande dessinée, aura pour thème central Soda, personnage de BD qui fêtera la sortie de son quatrième album. En plus du concours, un panorama des nouveautés sera également proposé ainsi

qu'une entrevue avec le dessinateur Crisse.

Animé par Sonia Matter, le minijournal décentralisé passera en revue quelques sujets d'actualité: prix de consécration de l'Etat du Valais, premier concours de gastronomie du Haut-Plateau, exposition du jardin musical à l'hôtel de ville de Sierre, Charles-Albert Antille, président de Sierre, présentera par ailleurs la répartition des dicastères des nouveaux conseillers communaux. (sybi)

EN BREF

Aventures vécues

SIERRE. - Globe-trotter, cinéaste, producteur et réalisateur de films d'aventure, Jean-Claude Masson multiplie les activités. Il a vécu des aventures exceptionnelles au Canada, au Groenland et en Alaska. Ses moyens de locomotion sont des plus divers, il se déplace en effet en traîneau avec chiens, en kayak, à skis, en zodiac ou encore en hélicoptère. Jeudi, les amateurs de frissons pourront découvrir les exploits de cet

aventurier passionné.

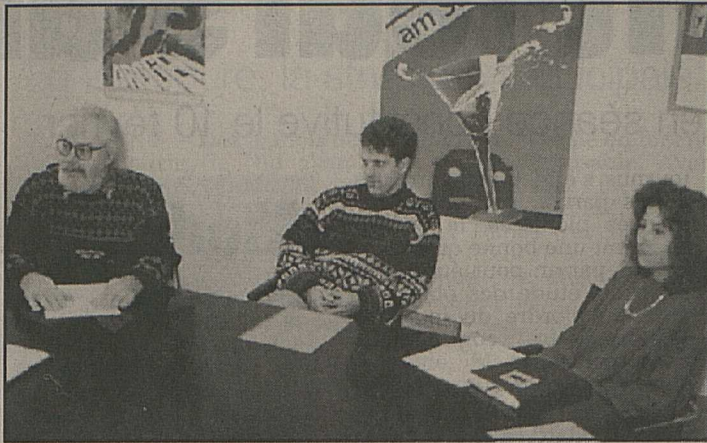
La salle de la Sacoche diffusera, à 18 h 30 et à 20 h 30, une heure et demie de films et de récits inédits. Au programme: expéditions hivernales en terre de Baffin, vie traditionnelle des Inuits, raid jusqu'au camp de base de Paul-Emile Victor, 500 km sur la banquise en hiver, ours polaires et bœufs musqués, cinq chiens pour un 6000 avec l'ascension du mont McKinley (6194 mètres) en traîneau. (c)

Certificat pour la Lonza

VIÈGE-BÂLE. - L'entreprise Lonza S.A., à Viège, a été honorée d'un certificat par la Société suisse pour le contrôle de la qualité (SQS). C'est ainsi que Lonza a obtenu le certificat de qualité ISO 9001/EN 29001.

Cette distinction manifeste que Lonza a mis au point un système qualitatif correspondant aux standards internationaux et qu'elle l'utilise au mieux. Les plus de 3000 collaborateurs de Lonza Bâle-Schweizerhalle et Viège-Lalden ont atteint, de ce fait, un très bon standard de qualité. (c)

Lutter contre la drogue



Les trois collaborateurs du centre de prévention contre les problèmes d'alcool à Brigue: Max Steiner, Rolf Fritschi et Petra Schmied. (n)

Les deux associations pour la lutte contre les toxicomanies, Contact et BFA, ont sorti un nouveau document de travail. But de ce dernier: informer de manière exhaustive la population sur les problèmes de drogue.

BRIGUE. - Le bureau de conseil pour les problèmes d'alcool (BFA) et celui pour les conseils à la jeunesse et la prévention de drogue (Contact) ont édité un nouveau matériel d'information. Son but est de sensibiliser la population haut-valaisanne aux problèmes de la dépendance aux drogues et à l'alcool. Les deux associations font partie de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT).

Les auteurs sont MM. Max Steiner, Rolf Fritschi et Mme Petra Schmied, du centre BFA. Ils ont analysé vingt ans de prévention dans le domaine de la drogue et de l'alcool. Le résultat de leur travail se présente sous forme de dossier. La présentation a été soignée et le titre attire le regard «Ich bin süchtig» (je suis dépendant). Le premier but visé est l'information la plus large possible, aux écoles, aux enseignants, aux élèves, parents, associations, politiciens etc. Il s'agit de commencer par l'information. Il s'agit, ensuite, de repérer les toxicomanes, de les prendre en charge et de les soigner.

Urgence

«Nous vivons une situation

d'urgence, explique Max Steiner, responsable LVT du Haut-Valais. 1992 a été une année noire, avec une nette augmentation de décès par overdose (13 en Valais contre 8 en 1991). Le nombre de consommateurs d'héroïne a passé de 267 à 381 d'une année à l'autre. D'autre part le rajeunissement des consommateurs d'héroïne est clairement confirmé. C'est dans le Valais central que l'on trouve le plus d'héroïnomanes, avec 57%. Dans le Bas-Valais il s'en trouve 37%, dans le Haut 6%. Les prisons valaisannes, par ailleurs, comptent une majorité de toxicomanes parmi les détenus (58% en 1992 pour le seul établissement de Crêtelongue).

«Nous avons voulu donner une bonne information aux parents et éducateurs, qui connaissent mal le domaine de la dépendance, précise Rolf Fritschi. Nous comptons sur l'effet démultiplicateur.

Toujours plus tôt

Les jeunes consomment de l'alcool et de la drogue de plus en plus tôt. C'est la raison pour laquelle il y a urgence. La brochure sera donc diffusée partout. Pour le moment les ravailliers sociaux de Contact et BFA font du mieux qu'ils peuvent. Mais ils sont débordés par le travail. (pc)

Contact: Sebastiangasse 7, 3900 Brigue (028) 23 40 26. BFA, Bahnhofstrasse 9, 3900 Brigue, (028) 23 25 72.

Sion-Centre

Un accueil à soigner

Cours de sensibilisation pour le personnel de Téléthyon.

THYON-LES COLLONS. - Améliorer le contact avec la clientèle, c'est l'objectif d'un cours de formation que suivent actuellement les collaborateurs des remontées mécaniques de Thyon. Une première séance a eu lieu lundi après-midi aux Collons, et sera suivie d'autres rencontres du même genre.

C'est l'organisation Montagne Plus qui a été chargée par Téléthyon et l'office du tourisme local de mettre sur pied ces divers cours, qui devraient permettre de sensibiliser chacun à la nécessité d'améliorer l'accueil de la clientèle et les relations avec les hôtes de la station.

Le comportement de chaque collaborateur, à tous les niveaux et dans toutes les situations, est un élément essentiel de promotion pour la station. Un hôte bien accueilli, bien renseigné, judicieusement conseillé, en bref un hôte satisfait des services offerts par tous les partenaires touristiques de la région en fera vraisemblablement son lieu privilégié de vacances.

Le client satisfait, c'est le client qui revient! Il suffit parfois de peu de chose pour «fi-

déliser» un client nouveau. Il faut adopter un comportement d'accueil professionnel, que ce soit dans les domaines de l'organisation, de la coordination interne, de l'information à la clientèle, en résumé de la «communication» avec les touristes.

Investir dans l'homme

Conseils, échange d'expériences, réactions face à diverses situations, prise de conscience, autant de sujets traités

par l'animateur Michel Alder durant cette première séance, à laquelle assistaient également le directeur de l'office du tourisme Jean-Marc Bürgi et M. Narcisse Micheloud, représentant la société Téléthyon.

Après avoir investi des fonds importants dans les diverses installations, Thyon s'efforce aujourd'hui d'investir dans la qualité et le professionnalisme de ses collaborateurs. C'est de bonne politique! (wy)



Des auditeurs attentifs pour la première séance de «sensibilisation» à la qualité de l'accueil. (n)

En bref

Coupe d'hiver de tennis

LOÈCHE-LES-BAINS. - Le week-end passé, Loèche-les-Bains accueillait le troisième des quatre tournois dans le cadre de la coupe d'hiver de tennis.

La finale des dames voyait s'opposer Mlle Marie-Eva Imhof (12 ans) à Mlle Gaby Rieder de Naters. La victoire devait revenir à Gaby Rieder par 6-0 et 6-1.

La finale des messieurs opposait M. Reto Biner de Zermatt à Georg Millius de Viège. La victoire est revenue à Reto Biner par 7-5 et 6-0. Le dernier des quatre tournois de tennis de la saison aura lieu les 3 et 4 avril prochain. Inscriptions jusqu'au 19 mars au secrétariat du Sport-Arena de Loèche-les-Bains. S'annoncer auprès de M. Häsler.

Médaille de carnaval

GLIS. - C'est au village de Glis, faisant partie maintenant de la commune de Brigue, à qui reviendra cette année l'organisation du carnaval haut-valaisan. La société de carnaval le Bäjizunft (compagnie de la pive) a confié la conception de la médaille de carnaval à un artiste local, M. Kurt Loretan.

SI: bilan 1992 contrasté

SION. - En 1992, la consommation d'électricité accuse une faible augmentation par rapport à 1991: 10 518 000 kWh de plus, soit «seulement» +2,8%. Outre le ralentissement économique, les températures plus clémentes sont également la cause de cette relative augmentation.

Ceci est encore plus vrai pour la consommation de gaz, qui enregistre la plus faible augmentation depuis une dizaine d'années: 3 583 000 kWh, soit +0,7%. Une augmentation minime, en dépit des puissances installées (24 MW). Le phénomène est

donc bel et bien lié aux températures plutôt douces de l'année dernière, particulièrement aux mois de forte consommation (chauffage). Les différences de températures ont été nettement marquées entre les mois de février, novembre et décembre 1991 et 1992.

A titre indicatif, voici quelques chiffres: février 1991 - 0,3%, février 1992 + 1,7%; novembre 1991 + 3,5%, novembre 1992 + 5,2%; décembre 1991 - 2,2%, décembre 1992 + 0,6%. Seul le mois de janvier (-1,8%) a été plus froid que le même mois de 1991 (+0,1%).

La consommation d'eau est également à la baisse en 1992: 416 149 m³, soit -6,3% de moins. Un automne particulièrement pluvieux (moins d'arrosage), d'une part et une diminution des fuites d'autre part expliquent cette baisse.

La production de courant électrique, quant à elle, est en baisse de 10 819 000 kWh, soit -4,3% par rapport à 1991. Notons que la production dépend essentiellement des apports d'eau. Or, 1992 a été une année hydrologique moins bonne que la précédente et inférieure à la moyenne multiannuelle. (c)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Homme suisse,

administratif-comptable, 58 ans,

cherche job

à mi-temps, avec flexibilité horaires.

Tél. (025) 81 29 40.

036-061979

Nous cherchons à Troistorrens

jeune boulanger

avec permis.

☎ (025) 77 11 40.

HÔTEL DES VIGNES
Uvrier-Sion

cherche personnes suisses, permis C ou B, motivées, sérieuses et présentant bien pour:

- étages et buanderie
- service
- aide de cuisine

résidant entre Sion et Sierre (Valais central). Prendre rendez-vous par tél. au (027) 31 16 71.

Salon de thé du Chablais
cherche, pour date à convenir:

un jeune pâtissier

ayant une solide expérience de la croissanterie française et l'habitude de travailler seul.

Faire offre sous chiffre P 36-63534 Publicitas, 1870 Monthey. 036-063534

En vue de construire en ville de Sion, un immeuble avec aide fédérale prévu pour la location, propriétaire de terrain

recherche partenaires

pour cette construction, bureaux techniques, entreprises, gérances, etc. Sous chiffre S 22-63946, Publicitas, 1002 Lausanne.

Restaurant Val-des-Dix, Pralong/Héremence, cherche

cuisinier

pour début avril.

Tél. (027) 81 12 13 036-064014

Jeune homme

permis B, cherche emploi dans l'hôtellerie ou comme chauffeur-livreur permis poids légers. Tél. (027) 31 23 89. 036-063763

Café des Amis à Sierre
cherche

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir. ☎ (027) 55 12 92. 036-063695

Nous cherchons pour notre bureau à Sion

un(e) secrétaire comptable

Si vous avez

- le sens des responsabilités;
- de l'organisation;

Si vous pouvez

- travailler de façon indépendante;
- l'informatique;

Si vous êtes

- bilingue (allemand-français) et si vous avez
- de l'expérience, faire offres sous chiffre U 036-63954 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-063954

L'Ecole suisse de ski de Grans

cherche

aide-monitrices ou aide-moniteurs

dès le 8 février 1993, pour une durée d'un mois.

Renseignements et inscriptions: ESS Grans, tél. (027) 41 13 20. 036-063724

Commerce, région de Sion, cherche

employée de bureau

avec connaissances informatiques. Entrée à convenir. Faire offres, avec photo, sous chiffre H 036-63944 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-063944

Café Industriel à Granges cherche

jeune serveuse

pour le service du soir. Sans permis s'abstenir!

Se présenter ou téléphoner au ☎ (027) 58 38 98. 036-063463

Cherche

dame ou jeune fille

avec notions de cuisine, comme aide de cuisine et femme de chambre. Entrée fin janvier. Tél. (028) 42 13 10. 036-063716

Menuiserie de la place de Sierre cherche

un apprenti employé de commerce

Entrée début avril 1993 ou à convenir.

Ecrire sous chiffre L 036-63686 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1. 036-063686

Jeune homme yougoslave

avec permis B cherche

travail en boulangerie.

Tél. (027) 86 45 87. 036-063882

Anzère
Famille cherche

personne

pour garder un petit enfant + ménage. Cuisine simple. Congé week-end. Possibilité nourrie-logée.

Tél. (027) 38 41 56. 036-064004

On cherche à travailler à tiers

vignes 8000 à 10 000 m²

rouge, région Sion-Sierre. Contrat longue durée.

Tél. (027) 31 50 09. 036-063801

Jeune couple portugais
cherche

travail

dans la campagne, restauration ou autres.

Tél. (027) 23 74 27. 036-063861

Urgent!

On cherche

horticulteur

poste fixe

Novatis

travail temporaire

Tél. (025) 71 63 12. 036-063976

Nous cherchons pour postes fixes à pourvoir

infirm. assistante (région Chablais)
infirmier(ère) S.I. (région Tessin)
infirmier S.G. (pour poste gériatrie Valais)
physiothérapeute (Tessin)

Pour tous renseignements, contactez Ph. Mathis, (021) 311 13 13, Adia Médical, centre romand, case postale 39, 1001 Lausanne (discrétion assurée).

ADIA MEDICAL

Av. Ruchonnet 30, 1003 Lausanne
☎ (021) 311 13 13

Lens

Famille avec 2 enfants (trois et six ans) cherche

jeune fille au pair

Nourrie et logée. Entrée immédiate ou à convenir. ☎ (027) 43 41 25, dès 19 heures. 036-063703

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir dans votre région

des collaboratrices

Vous êtes:

- volontaire et dynamique
- ambitieuse
- bonne présentation

Vous cherchez:

- une activité passionnante
- une augmentation de vos connaissances et capacité professionnelles

Nous offrons:

- un structure solide et efficace
- formation complète (également pour débutante)
- salaire et prestations sociales de 1er ordre
- possibilité de véhicule d'entreprise.

Contactez-nous tout de suite au (027) 23 70 57 nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Les Facultés des lettres, des sciences économiques et sociales, des sciences, de droit, ainsi que l'Ecole supérieure d'information documentaire (anciennement Ecole de bibliothécaires de Genève) reconduisent pour la rentrée universitaire 1993-1995 le

certificat de formation continue en information documentaire (C.E.S.I.D.)

Cette formation s'adresse aux titulaires d'une licence universitaire ou d'un diplôme de bibliothéconomie.

D'une durée de quatre semestres, le programme comprend des renseignements en informatique, gestion, droit, bibliothéconomie et sciences de l'information.

Il prépare, entre autres, aux tâches:

- de cadres dans les bibliothèques et centres de documentation
- de conception et gestion de base de données documentaires
- d'analyse documentaire.

Les personnes intéressées peuvent obtenir tout renseignement auprès du Service des étudiants de l'université, rue du Général-Dufour 24, 1211 Genève 4.

Heures de réception: lundi de 16 h à 18 h et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30. Tél. (022) 705 76 93.

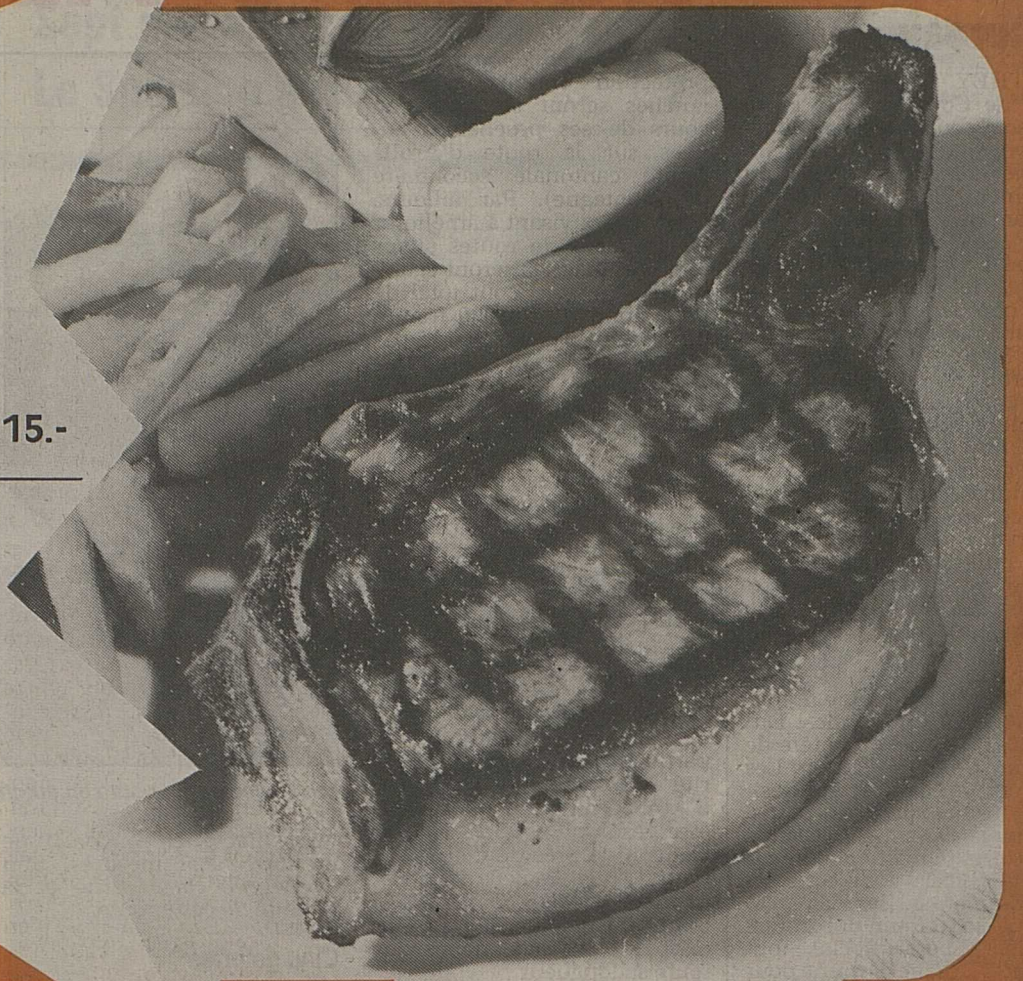
Dernier délai pour les inscriptions: 15 mai 1993.

18-047047

ACTIONS DU 27 AU 30.01.93

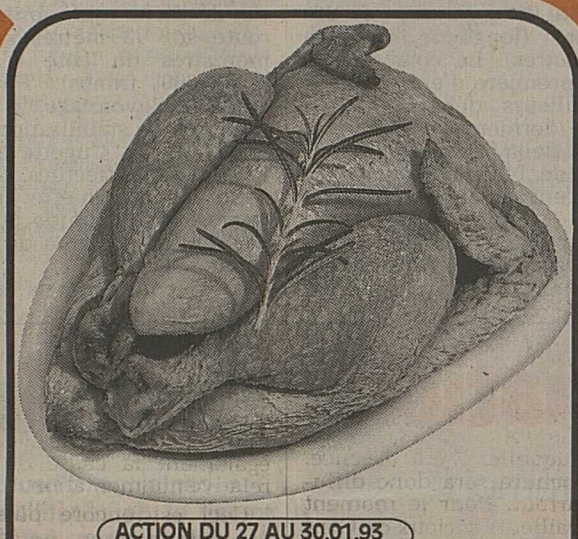
**COTELETTES
DE
PORC** kg **10⁵⁰**
au lieu de 15.-

**FILET MIGNON
DE PORC** kg **37.-**
~~42.-~~



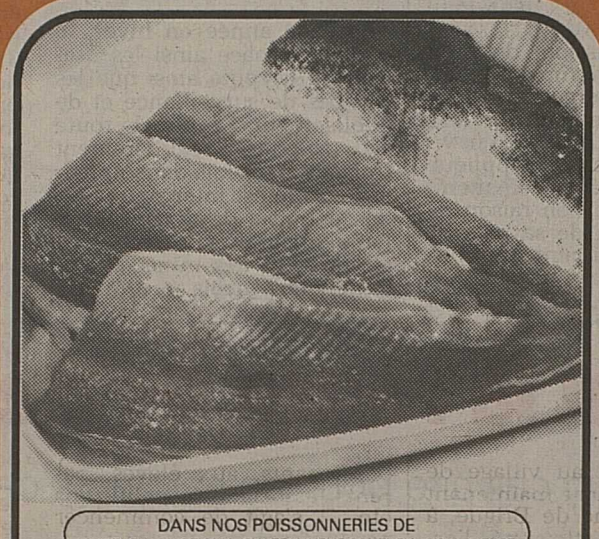
ACTION DU 27.01 AU 2.02.93

**FROMAGE A
RACLETTE
VALDOR**
meule et 1/2 meule kg **16⁵⁰**
~~19.50~~



ACTION DU 27 AU 30.01.93

**POULET-GRIL
frais
OPTICAL**
poids avant
cuisson 1200g pce **8⁵⁰**
~~10.50~~



DANS NOS POISSONNERIES DE
MONTHÉY - MARTIGNY - CHATEAUNEUF-CONTHEY - SION - SIERRE

ACTION DU 27 AU 30.01.93

**FILET DE TRUITE
SAUMONÉE**
du Valais kg **22.-**
~~29.-~~

LA QUALITE EN ACTION



ACTION DU 27.01 au 2.02.93

**MELANGE POUR
GATEAU
AU FROMAGE**
250g **3⁸⁰**
~~4.60~~



Notre promotion:

**POMMES DE
MENAGE**
du Valais
cabas de 2,5 kg le kg **1⁷⁰**

Action jusqu'à épuisement
du stock



**THON
rosé
FANCY A**
emb. 4 boîtes
de 200g

3⁵⁰
~~4.80~~

MIGROS VALAIS

Conthey: à l'Alliance le bureau

CONTHEY. - Le Conseil général de Conthey était réuni hier soir pour sa séance constitutive, que présida dans un premier temps le doyen du Parlement, Bernard Bagnoud.

Avant les élections au bureau, le porte-parole du groupe d.c. a demandé quelles étaient les prétentions du Parti chrétien-social libéral et du Parti radical qui comptabilisent 38 sièges. «Nous ne participerons donc pas puisque toute participation de notre part ne serait qu'alibi», a déclaré M. Christian Antonin après avoir entendu l'Alliance communale revendiquer présidence, vice-présidence et secrétariat.

Au bulletin secret, le chrétien-social libéral Gilbert Nançoz fut élu président du bureau par 35 voix. Le vice-président est le radical Roland Dayen (36 voix) et la secrétaire Mme Dominique Papiloud (35 voix). M. Ernest Dubuis (37 voix) sera à la tête de la commission de gestion. Les chefs de groupe ont été désignés ensuite par les partis. Christian Dessimoz, Claude Nançoz et Christian Nançoz ont été choisis pour cette tâche. Emmanuel Zambaz a été nommé scrutateur du groupe chrétien libéral social tout comme Nathalie Torrent pour les radicaux et Jean-Paul Nançoz pour les d.c.

Une commission de sept membres a en fin été nommée, qui se chargera de la révision du règlement du Conseil général. Le texte en vigueur, en effet, ne s'applique qu'à un conseil de 45 membres et Conthey en raison de l'augmentation de sa population possède maintenant un législatif de 60 membres. (cat)

Travaux sur la route d'Arolla

AROLLA. - Six ouvrages de protection contre les avalanches seront construits au cours de ces prochaines années sur la route d'Arolla (route cantonale secondaire de montagne). Par ailleurs, des travaux visant à améliorer les tronçons de routes situés entre les galeries seront également effectués. Coût total de l'opération: 12 700 000 francs, qui seront pris en charge par l'Etat du Valais et par la Confédération. La commune d'Evolène se trouve quant à elle libérée de toute charge financière en vertu de la nouvelle loi sur les routes et les voies publiques entrée en vigueur au 1er janvier 1993. Cette loi dispense en effet les communes de la participation aux frais de construction de routes cantonales.

Question de sécurité

Avec la mise en application de ces mesures, une bonne partie du problème de sécurité que connaît la route d'Arolla en hiver pourra ainsi être résolu. En effet, sur un tronçon de près de deux kilomètres, entre le lieu dit Le Petit-Pont et la chapelle de Saint-Barthélémy, la route est exposée aux avalanches sur toute sa longueur.

Chaque année en hiver, le danger menace ainsi les usagers de la route ainsi que les équipes de surveillance et de déblaiement. De plus la route est obstruée régulièrement trois à quatre fois dans l'hiver et le trafic est interrompu sur des périodes de dix à quinze jours. Malgré une surveillance attentive et des minages systématiques (trois ou quatre



Les travaux ont débuté en automne dernier avec la mise en chantier de la galerie de la Perire. nf

fois l'hiver), il convenait de prendre des mesures afin d'améliorer la sécurité et la fiabilité de cette route.

Cinq galeries

Au total cinq galeries ont été prévues (longueur cumulée 353 mètres). La construction de la première d'entre elles a par ailleurs débuté en automne dernier. Il s'agit de la galerie de la Perire, d'une longueur de 143 mètres pour un coût d'environ 4 millions.

Suivront: la galerie du Petit-Pont, d'une longueur de 29 mètres et d'un coût de 830 000

francs; la galerie de la sortie du tunnel, qui prolongera ainsi ce dernier de 31 mètres (890 000 francs); la galerie de la Savanne, longue de 73 mètres (2 150 000 francs); le prolongement de l'actuelle galerie de Zano qui abritera la route sur 73 mètres supplémentaires du côté d'Arolla (1 500 000 francs). Par ailleurs, le clayonnage, le reboisement et la stabilisation de la pente de la Cugette seront également effectués. Cette pente menace en effet sur 120 mètres la sécurité de la route par des glissements de neige et de terre.

«Ces constructions seront

échelonnées dans le temps et dépendront de critères de priorité au niveau de la sécurité et des disponibilités budgétaires», indique M. Marcel Pralong, ingénieur à l'Etat du Valais.

Tracé corrigé

La construction des galeries implique une adaptation du tracé et rend nécessaire la correction de la route reliant les ouvrages entre eux et la route existante. Ces travaux porteront sur une longueur totale de 483 mètres et leur coût se montera à environ 3 millions. (dan)

Le PDC veut partager

SION. - Le Conseil général de Sion se réunira en séance constitutive ce soir, à 19 h 45 à la salle du Grand Conseil. La séance est publique, et les citoyens séduois sont cordialement invités à y assister.

L'ordre du jour prévoit l'élection du bureau, soit président, vice-président et secrétaire, la désignation des scrutateurs, la formation des commissions de gestion, d'éducation et d'urbanisme, sociale et culturelle, d'information.

Un nouvel équilibre au Conseil général

Suite aux élections de décembre, le PDC occupe dorénavant 30 sièges au législatif séduois, les 30 autres se répartissant entre les minorités comme suit: 12 sièges aux radicaux, 10 au Parti libéral, 8 au Parti socialiste.

Face à cette situation, le groupe d.c., réuni pour préparer cette assemblée constitutive, a admis qu'il était nécessaire de tenir compte de cette nouvelle répartition des forces. Désirant partager les responsabilités, il revendiquera quatre des sept postes qui feront l'objet d'élections ce soir.

Il s'agit de la présidence et du secrétariat du bureau, ainsi que des présidences des commissions de gestion et d'information.

Si le plenum admet ce «partage», les minoritaires pourraient ainsi désigner le vice-président du bureau, les présidents des commissions d'éducation et d'urbanisme ainsi que sociale et culturelle. A moins que forts d'un nouvel équilibre, ils désirent plus... Réponse ce soir. (wy)

Enfin la route de déviation!

La fin d'un calvaire pour les habitants de Bramois.

BRAMOIS. - Enfin! C'est un soupir de soulagement pour de nombreux habitants de Bramois, qui viennent d'apprendre que le Tribunal fédéral écarte les derniers recours contre la réalisation de la route de déviation prévue au nord du village. Mêmes sentiments de la part des nombreux usagers de la route Sion-Chippis par la rive gauche du Rhône, qui ont usé leurs nerfs à moult reprises dans «l'étranglement» de la traversée bramoisienne. Un vrai parcours du combattant, à certaines heures de pointe...

Il aura fallu près de deux années au TF pour traiter ce dossier. Une récente visite sur place a finalement convaincu les juges qu'il y avait urgence à mettre un point final à la valse des recours, qui se poursuivait depuis bientôt vingt ans. Un espoir aujourd'hui: que les travaux débutent rapidement, pour que la banlieue bramoisienne puisse enfin respirer!

Le temps, c'est de l'argent...

C'est en 1972, après plusieurs

années de tergiversations, que le Conseil d'Etat homologuait le tracé d'une route au nord du village de Bramois. En 1979, le décret concernant cette route, ainsi qu'un raccordement à la route de Nax, était adopté par le Grand Conseil, avec la clause «d'urgence». Crédit voté à l'époque pour cette réalisation, six millions de francs.

Plusieurs oppositions vont retarder le projet, même modifié, et en 1988 le Grand Conseil devra accepter une rallonge de près de 10 millions pour assurer le financement de l'œuvre projetée. Et comme le temps c'est de l'argent, on peut sans peine imaginer que le crédit voté ne suffira pas à acquitter la facture finale.

On perd le nord...

Relevons qu'en 1984, lors d'une mise à l'enquête complémentaire pour un passage à deux niveaux à Clodevis, de nouveaux opposants devaient se manifester. Une variante plus au nord, dans la zone agricole, était étudiée en 1986, mais devait être rapidement abandonnée. Or en 1972 déjà,

plusieurs habitants avaient demandé que le tracé soit déplacé vers le nord, pour éviter de perturber l'agglomération de Clodevis.

Il faut bien admettre qu'un tracé plus éloigné des habitations aurait peut-être permis de faire avancer le projet. Il n'a pas été retenu à l'époque, on peut le regretter. Mais les quelque six cents mètres séparant les deux bras de route déjà construits à l'est et à l'ouest du village ne permettaient plus guère de changement. Reste maintenant à définir si des ouvrages de protection contre le bruit pourront consoler les opposants aujourd'hui déboutés par le TF.

A Bramois, on va pouvoir respirer. Après avoir subi depuis plus de vingt ans les dangers et effets nocifs d'une circulation trop importante pour le gabarit de la rue centrale du village. La fin d'un calvaire, qui aura coûté quelques millions à la communauté! Qui dira encore que la qualité de vie n'a pas de prix?

Norbert Wicky



Au cœur du village de Bramois, victime depuis vingt ans d'une circulation pas adaptée au gabarit de la route. nf

Humeurs en revue

Des centaines d'heures de travail et de répétitions ont été nécessaires pour concocter le dixième anniversaire de la Revue séduoise. Le cocktail savamment dosé d'humour, de mots drôles et de franche gaieté est prêt à être savouré.

SION. - Titre en or cette année pour la Revue séduoise puisque, c'est sûr, «les gens adorent ça». Pour mettre sur pied ce chef-d'œuvre de drôlerie, le travail n'a pas manqué à une trentaine de talentueux amateurs. «Si on peut faire la revue, c'est grâce à tout le monde, à une équipe soudée», commente le patron des festivités.

Les séances de répétition se sont succédé depuis le 10 octobre.

«Jusqu'à hier soir, nous avons déjà répété à cinquante-sept reprises», renchérit M. Michel Schmid. Metteur en scène et directeur artistique, il est aussi l'un des trois auteurs des neuf sketches inédits de cette cuvée 1993. Irma Arlettaz et Jean-Marc Arlettaz ont également passé des nuits blanches pour offrir le plein d'humour au Valais. «On égratignera avec le sourire, ça ne sera pas trop méchant, on ne veut pas faire saigner», explique M. Arlettaz. «On ne pouvait pas faire l'impatte par exemple sur les Jeux olympiques; avec le nombre de médailles remportées par les Suisses, il valait la peine d'ironiser», ajoute Mme Arlettaz.

Revue passion

Pour le dixième anniversaire, trois sketches hilarants ont été repris des anciens répertoires. Pendant plus de deux heures, les spectateurs pourront faire

Ecole du dos

La Ligue valaisanne contre le rhumatisme organise, dès le 15 mars à Sion, Martigny et Monthey, plusieurs cycles de cours sur le thème «Peut-on prévenir les douleurs du dos?». Ces cours sont dispensés par des physiothérapeutes spécialement formés.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de la LVR, le lundi et le jeudi, au (027) 625111.



Rires et sourires garantis pour l'édition des dix flammes. lcb

connaissance avec des clients, des touristes, des militaires, des fonctionnaires ou des diables. Un western dans le Vieux-Pays, les ragots des commères de la capitale, l'EEE figurent notamment à l'affiche, désopilante mais non vitriolée.

«Pour les douze tableaux sont prévus quatorze décors», précise le responsable des décors, M. Bernard Heutte. «Ces derniers auront exigé environ trois cents heures de travail à quatre ou cinq.» Les «girls» se-

ront de la partie mais elles rhythmeront les différentes histoires drôles. Elles dansent très bien et elles sont belles, que demander de plus? Pour les intéressés, la générale est prévue le 4 février au théâtre de Valère et elle sera gratuite. Quatorze répétitions se succéderont ensuite jusqu'au 27 février. Pour ne pas manquer cette incursion dans le rire, les places sont à réserver dès maintenant à l'Office du tourisme de Sion. (cat)

P

SION - SCENES C-M-A

Mercredi 3 février
Jeudi 4 février
Vendredi 5 février
20 h 15

AULA FRANÇOIS-XAVIER-BAGNOUD
Ecole d'ingénieurs - Sion
LA VALSE DU HASARD
de Victor Haïm
Mise en scène: Corinne Arter
Avec: Christine Stutzmann, Jean Winniger
Après «De si tendres liens», une nouvelle production «Astarté». Humour, angoisse, la vie après la mort en plein purgatoire.

Location: Office du tourisme de Sion, (027) 22 85 86

THERMALP
LES BAINS
D'OVRONNAZ
1911 OVRONNAZ
Té. 027/ 86 67 67

PISCINE THERMALE
adulte 9.-
enfant 6.-
Nouveau:
prix pour pensionnaires AVS
Fr. 7.-

à 15 min de la sortie de l'autoroute de Riddes
Restaurant
Brasserie
Superbe terrasse panoramique
Sauna - hammam
Secteur soins
Fitness
Salle de conférences - séminaires - réunions

Nouvelliste

SPORTS

TENNIS

FOOTBALL

SKI

LUTTE

Nuit chaude pour Gabriela 19

La Suisse confirme 20

Sept médailles au Valais 20

Le Sporting persiste 22

EMIL FREY S.A., SION
Rue de la Dixence 83
Tél. (027) 31 50 50

TOYOTA - JAGUAR - ROVER
RANGE ROVER - SUBARU



Le plus grand choix à Sion!!!

HOCKEY SUR GLACE

Le fer, c'est encore mieux!

Lausanne défait à Davos, le HCM s'est payé une bonne bouffée d'air frais à Weinfelden. Ouf!

Thurgovie - Martigny
3-5 (1-1 0-1 2-3)

De notre envoyé spécial
Christian Rappaz

Garçon, un ballon. D'oxygène et pour Martigny bien sûr, vainqueur - pour l'instant du moins - de son duel à distance avec le revenant Lausanne, stoppé et fessé dans les Grisons (merci Davos). Avec, à nouveau cinq longueurs d'avance sur les Vaudois et avant de recevoir Lyss et... Lausanne, les Octoduriens respirent, en effet, à pleins poumons. Pour peu, on irait même jusqu'à écrire que ce viatique... et puis non! Nous ne vendrons pas une deuxième fois la peau de l'ours. D'autant que si les Bas-Valaisans se sont effectivement donné de l'air en glace thurgovienne, ils n'ont fait qu'assurer l'essentiel. Sans plus. Notez qu'eu égard aux circonstances, on ne leur demandait pas grand-chose d'autre. Deux points c'est tout!

Grands maux, grands remèdes

Dans les faits, nous dirons qu'aux grands maux, «docteur» Dubé, qui n'est pas homme à subir longtemps les événements, a choisi les grands remèdes. Histoire, évidemment, de tenter de remédier à la panne de réalisme de ses protégés. Ainsi, à l'annonce de son départ à la fin

de la saison, le Canadien ajouta un remaniement complet de son maigre effectif. Conséquence directe, exit le beau jeu et (re)bonjour la rigueur et la discipline. En clair, le dire c'est bien, mais le fer, c'est encore mieux. Pour ce faire (!), Baumann a réintégré «sa» ligne défensive et Bernard l'a rejoint. Du coup, c'est Glowa, lequel passa près de cinquante minutes sur la glace, qui se retrouva au côté de Mongrain alors que Thomas Heldner, lui, devenait le premier associé de son frère. Le gros coup de sac en quelques sorte.

Neukom, le catalyseur

Inspiré puisque, à défaut de carton, Martigny décrocha la tombola. Rien ne fut simple toutefois, l'évolution des chiffres le prouve. D'abord menés au score, les Valaisans durent en effet souquer ferme pour revenir, par Neukom, le meilleur des siens avec Glowa et Aebersold. Il a offert d'une ouverture lumineuse, le deuxième but à Glowa via un tir de Thomas Heldner mal renvoyé par Berger. Comme Aebersold doubla la mise cinq minutes plus tard, on crut l'affaire classée. Crocheurs et accrocheurs plutôt que bons joueurs, les Alémaniques, par l'habile Gianni Dalla Vecchia, faillirent cependant tout remettre en cause. Par bonheur, Glowa, encore lui, leur refusa l'aubaine et Eccoer parapha. Ouf! Martigny avait beaucoup à perdre à Weinfelden. Fier, il

sut se rebiffer. Grâce à ce sur-saut d'orgueil, il a peut-être, sans doute même, gagné bien plus qu'un match...

Sans Wyssen ni Bonito

Notes: patinoire de Weinfelden, 2250 spectateurs. Arbitres MM. Mergert, Kienholz et Zingg. Martigny sans Bonito, annoncé malade.

Buts: 14'25 Weisser (Martigny à 4, 1-0); 16'12 Neukom (1-1); 37'50 Glowa (T. Heldner, 1-2); 42'04 Aebersold (Glowa, 1-3); 44'34 Dalla Vecchia (2-3); 46'40 Glowa (Aebersold, 2-4); 49'38 (Glowa, Thurgovie à 4, 2-5); 57'07 Dalla Vecchia (3-5).

Thurgovie: Berger; Ott, Ammann; Posma, Bärtschi; Müller, Henry; Dalla Vecchia, Daoust, Weisser; Schai, Lauber, Keller; Merz, M. Keller, Köstli. Entraîneur: Andres Sörensen.

Martigny: Andrey; Bauer, Steck; Neukom; Evéquoz; Aebersold, Mongrain, Glowa; Eccoer, T. Heldner, R. Heldner; Baumann, Nussberger, Bernard. Entraîneur: Normand Dubé.

Pénalités: 5 x 2' contre Thurgovie et 6 x 2' contre Martigny.

Fait spécial: blessé à l'entraînement lundi, Wyssen débute la rencontre mais renonce après quelques minutes de jeu.



Bernard et Neukom: sourires retrouvés. Il était temps...

bussien

La soirée en télégrammes

LNA

Zoug - Ajoie 7-5 (5-1 0-2 2-2). - Herli-Halle. 2922 spectateurs. Arbitre: Stalder. Buts: 1re Yaremchuk (Muller) 1-0. 5e Yaremchuk (Muller, Pat Schafhauser) 2-0. 5e Steffen (Neuenschwander) 3-0. 7e Antisin (Yaremchuk) 4-0. 8e Kohler (Stehlin, Dupont) 4-1. 19e Muller (Yaremchuk) 5-1. 21e Lambert (Dupont, 5 contre 4) 5-2. 35e Zenhäusern (Stehlin) 5-3. 44e Muller (Ritsch, Yaremchuk, 5 contre 4) 6-3. 53e Muller (Meier, Stadler) 7-3. 54e Lambert 7-4. 57e Fuchs (Lambert, Dupont) 7-5. Pénalités: 2' contre chaque équipe.

Zoug: Schöpf; Pat Schafhauser, Ritsch; Bill Schafhauser, André Künzi; Burkart, Stadler; Antisin, Yaremchuk, Muller; Monnier, Steffen, Neuenschwander; Müller, Lavoie, Meier.

Ajoie: Bachschmied; Brich, Voisard; Gschwind, Niederöst; Clavien, Reinhart; Lambert, Dupont, Fuchs; Pestrin, Bornet, Taccoz; Kohler, Zenhäusern, Stehlin.

Kloten - Coire 8-3 (4-0 0-1 4-2). - Schluefweg. 2838 spectateurs. Arbitre: Gobbi. Buts: 4e Eldebrink (Johansson) 1-0. 9e Hoffmann (Roger Sigg, Mazzoleni, 5 contre 4) 2-0. 9e Roger Sigg (Johansson) 3-0. 15e Hollenstein (Eldebrink, 5 contre 4) 4-0. 40e Signorell (Millar) 4-1. 46e Eldebrink (Erni, 5 contre 4) 5-1. 48e Rufener (Roger Sigg) 6-1. 52e Wäger (Daniel Sigg) 7-1. 56e Wäger (Hollenstein, 4 contre 4) 8-1. 57e Derungs (5 contre 4) 8-2. 58e Ackermann (Derungs) 8-3. Pénalités: 6 x 2' contre Kloten, 8 x 2' contre Coire.

Lugano - Bienne 3-1 (2-0 1-0 0-1). - Resega. 3825 spectateurs. Arbitre: Cléménçon. Buts: 6e Howald (5 contre 4)

1-0. 9e Lüthi 2-0. 35e Eberle (Bertaglia) 3-0. 41e Fontana (Glanzmann) 3-1. Pénalités: 6 x 2' contre Lugano, 5 x 2' contre Bienne.

Notes: Lugano sans Astley (suspension interne). Bienne pendant les deux dernières minutes sans son gardien Anken (6 contre 4).

Berne - Zurich 7-1 (2-0 4-1 1-0). - Allmend. 9706 spectateurs. Arbitre: Schmid. Buts: 3e Salis (Montandon, 5 contre 3) 1-0. 12e Rauch (Triulzi) 2-0. 25e Montandon (Bärtschi, Rauch) 3-0. 27e Beutler (Vrabec, Schenkel, 4 contre 5) 4-0. 30e Prijachin 4-1. 31e Salis (Triulzi) 5-1. 39e Bärtschi (Montandon, Rauch) 6-1. 42e Micheli (Bärtschi) 7-1. Pénalités: 6 x 2' contre Berne, 5 x 2' contre Zurich.

Ambri - Fribourg 3-2 (0-0 2-1 1-1). - Valascia. 5017 spectateurs. Arbitre: Bertolotti. Buts: 22e Balmer (Bykov, Khomutov) 0-1. 27e Léchenne (Robert, Riva) 1-1. 31e Peter Jaks 2-1. 59e Studer (Nicola Celio) 3-1. 60e Khomutov (Bykov) 3-2. Pénalités: 1 x 2' contre Ambri, 1 x 2' plus une fois 5' (Reymond) contre Fribourg.

Ambri: Pauli Jaks; Brenno Celio, Tschumi; Muller, Gianini; Filippo Celio, Riva; Gazzaroli; Wittmann, Viganò, Leonov; Fischer, Léchenne, Robert; Peter Jaks, Nicola Celio, Studer.

Fribourg: Stecher; Hofstetter, Balmer; Princi, Bobillier; Descloux, Brasey; Khomutov, Bykov, Schaller; Leuenberger, Reymond, Maurer; Silver, Gauch, Brodmann.

LNB

Davos - Lausanne 7-2 (0-0 2-1 5-1). - Patinoire de Davos. 1890 spectateurs. Arbitre: Hüggenberger. Buts: 29e Näser (Cramer) 1-0. 34e Thibau-

deau (Andy Egli, 5 contre 4) 2-0. 37e Epiney (Tanner, 5 contre 4) 2-1. 41e Tsujijura (Thibaudeau, 5 contre 4) 3-1. 43e Capaul (Cramer) 4-1. 47e Thibaudeau 5-1. 51e Theus (Equilino) 6-1. 55e Thibaudeau (Tsujijura, Aristide) 7-1. 60e Epiney (Fabian Guignard, Theler) 7-2. Pénalités: 5 x 2' contre Davos, 7 x 2' contre Lausanne.

Notes: 34e Lausanne avec Didier Guignard dans les buts en remplacement de Kindler, blessé.

Rapperswil - Langnau 9-1 (3-0 3-0 3-1). - Lido. 1700 spectateurs. Arbitre: Kunz. Buts: 7e Berchtold (Bullard) 1-0. 12. Taylor (Bullard, 4 contre 5) 2-0. 16e Bullard (Taylor, Naef, 5 contre 4) 3-0. 30e Kossmann (Diener) 4-0. 33e Bullard (Langer, 5 contre 4) 5-0. 39e Naef (Seeholzer) 6-0. 43e Bullard 7-0. 53e Hodgson (4 contre 4) 7-1. 55e Meier (Schneller) 8-1. 60e Bullard (Frey) 9-1. Pénalités: 8 x 2' plus une fois 10' (Kossmann) contre Rapperswil, 4 x 2' contre Langnau.

Lyss - Bülach 2-5 (0-1 0-1 2-3). - Patinoire de Lyss. 582 spectateurs. Arbitre: Rechsteiner. Buts: 16e Tschumi (Pedersen) 0-1. 34e Tschumi (Lukowich, 5 contre 4) 0-2. 42e Bünter (5 contre 4) 0-3. 49e McLarfen 0-4. 52e Probst (Hulst, 5 contre 4) 1-4. 53e McLaren (Pedersen) 1-5. 57e Fiala (Reber) 2-5. Pénalités: 7 x 2' contre Lyss, 10 x 2' plus une fois 10' (Lukowich) contre Bülach.

Olten - Herisau 3-4 (2-1 1-2 0-1). - Kleinholz. 2050 spectateurs. Arbitre: Ballmann. Buts: 8e Germann (Fischer) 0-1. 16e Gagné (Schläpfer, Graf, 4 contre 3) 1-1. 20e Richard (Silling) 2-1. 25e Markus Hirschi (Richard, 4 contre 4) 3-1. 29e Dolana 3-2. 32e Nater (Dolana) 3-3. 46e Vlk 3-4. Pénalités: 9 x 2' contre Olten, 10 x 2' contre Herisau, (si)

Fribourg tombe!

Cinq victoires à domicile, une kyrielle de buts (40) et surtout la chute du leader: tels ont été les faits saillants de la 32e journée du championnat de LNA.

LNA

Résultats

Lugano - Bienne	3-1 (2-0 1-0 0-1)
Ambri - Fribourg	3-2 (0-0 2-1 1-1)
Kloten - Coire	8-3 (4-0 0-1 4-2)
Berne - CP Zurich	7-1 (2-0 4-1 1-0)
Zoug - Ajoie	7-5 (5-1 0-2 2-2)

Classement

1. Kloten	3223	1	8153	85	47	
2. Fribourg	3221	4	7139	89	46	
3. Berne	3219	4	9142	109	42	
4. Lugano	3219	11	12120	101	39	
5. Zoug	3217	31	128	103	37	
6. Ambri	3217	31	121	101	37	
7. CP Zurich	3211	31	8	99	25	
8. Bienne	3210	31	9107	150	23	
9. Ajoie	32	8	024	92	158	16
10. Coire	32	4	028	88	170	8

Samedi

20.00 Ajoie - Ambri
Berne - Zoug
Coire - Bienne
Fribourg - Zurich
Kloten - Lugano

LNB

Résultats

Davos - Lausanne	7-2 (0-0 2-1 5-1)
Thurg. - Martigny	3-5 (1-1 0-1 2-3)
Olten - Herisau	3-4 (2-1 1-2 0-1)
Lyss - Bülach	2-5 (0-1 0-1 2-3)
Rapperswil - Langnau	9-1 (3-0 3-0 3-1)

Classement

1. Davos	3020	2	8136	90	42	
2. Rapperswil	3016	5	9138	105	37	
3. Herisau	3017	21	1122	117	36	
4. Olten	3016	31	1141	98	35	
5. Bülach	3016	31	107	117	35	
6. Martigny	3016	1	13120	91	33	
7. Lausanne	3014	0	16107	110	28	
8. Thurgovie	3012	1	17100	143	25	
9. Langnau	3010	2	18107	124	22	
10. Lyss	30	3	126	84	167	7

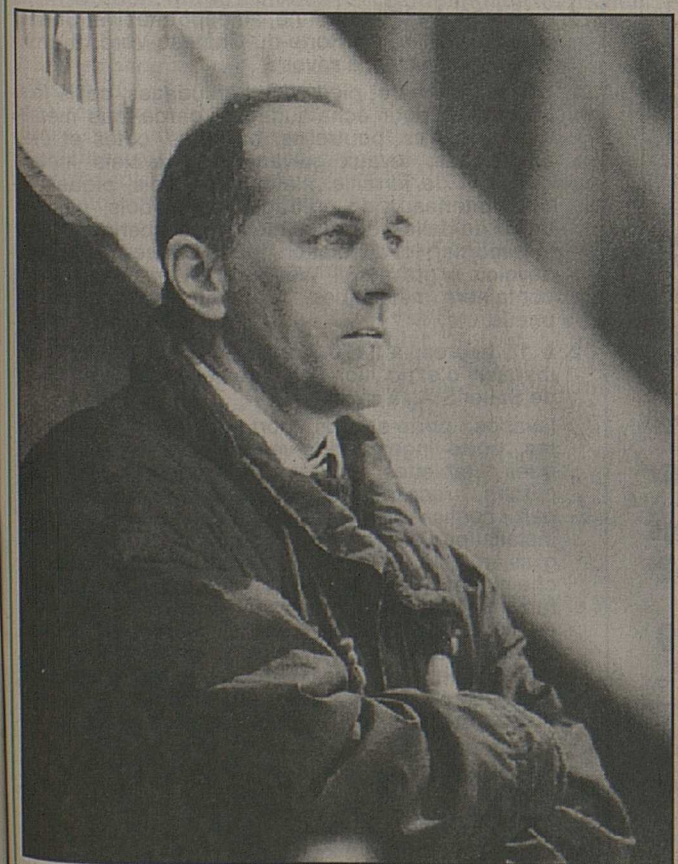
Samedi

17.30 Bülach - Davos
18.00 Martigny - Lyss
20.00 Herisau - Thurgovie
Langnau - Olten
Lausanne - Rapperswil

Dubé s'en ira

C'est officiel. Après douze années passées en Suisse, Normand Dubé quittera définitivement notre pays au terme de cette saison. Le Canadien a fait part de sa décision hier soir, peu avant le début de la rencontre, et a invoqué des raisons familiales ainsi qu'un surcroît de pression pour l'expliquer. Le gros volume de ses affaires canadiennes a également influencé sa réflexion. On se souvient que ce dernier ar-

gument avait déjà hypothéqué son retour au HCM à Noël 1990, lorsqu'il reprit la direction de l'équipe après le départ de Richmond Gosselin. Dans ce contexte, sa décision de rentrer au pays en avril prochain n'a d'ailleurs pas constitué une grosse surprise pour les proches de l'équipe, Dubé ayant même de la peine à masquer une certaine lassitude depuis quelque temps. (rap)



Fin de parcours helvétique pour Dubé. Las, Normand!

bussien

**TOUJOURS
DES PETITS PRIX!**

À MAGRO City SION

Le jeudi 28 janvier
LOTO GRATUIT
au restaurant "LA TERRASSE"

De 14.00 h à 17.00 h
Une série toutes les 1/2 heure
Animation : José Marka

De nombreux lots à GAGNER
À 17 h. série "SPÉCIAL ENFANTS"

Le mercredi 27 janvier
**ATELIER DE BRICOLAGE
POUR ENFANTS**
Inscriptions à notre service clients

À NOTRE POISSONNERIE

FILETS DE LIMANDE, le kg **32.-**

CABILLAUD, le kg **16.-**

À NOTRE BOULANGERIE

PAIN PAYSAN, 400 gr **2.20** **1.90**

Offre valable du 28 au 30 janvier 1993



MAGRO City SION

Toujours des petits prix!

**ANNONCES
DIVERSES**

CUISINES
MAJO

MAJO SA 1907 SAXON TEL 026 / 44 35 35

Remplacez votre ancien
plan de travail par du
GRANIT
devis rapide sans
engagement

CUISINES
MAJO

MAJO SA 1907 SAXON TEL 026 / 44 35 35



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

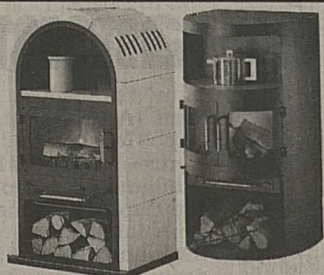
A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 5, Av. des
Mayennets, 1951 Sion (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00
heures) ou téléphoner:

027 - 23 50 23

Xprocrédit

C/Nou/4/Mi

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus
assurance solde de dette, frais administratifs et commissions



Combiner la pratique
avec l'agréable
par un poêle
cheminée **SKAN
THERM**
JK SERVICE, POÊLES
Visitez notre exposition
à Conthey, Les Rottes
Natel (077) 222 888
22-060653



(027) 29 51 51

**BROCANT' EXPO
YVERDON 93**

Foire aux trouvailles
les 29, 30 et 31 janvier 93

Antiquités, Brocante,
Vieux papiers,
Objets de collection



Un rendez-vous à ne pas manquer !!!

Vendredi 29 de 16 h à 22 h
Samedi 30 de 10 h à 20 h
Dimanche 31 de 10 h. à 18 h

Animation - Cocktail - Restaurant

Entrée: Adultes Fr. 4.-
Enfants gratuit - Parking gratuit

Pour un soutien efficace de vos manifestations:
«LA BERNOISE ASSURANCES
RÉPOND PRÉSENT»

EXPO HOTEL
MONTAGNY - SORTIE AUTOROUTE: YVERDON-OUEST

**AVIS
A NOS
ANNONCEURS**

Mardi 9 février

SÉCURITÉ

Nous proposerons à nos 117 000 lecteurs une
rubrique intitulée SÉCURITÉ dans notre édition
du 9 février.

Profitez-en en y insérant vos conseils
et suggestions.

Nous sommes à votre
entière disposition pour
vous conseiller
au (027) 29 51 51,
interne 211.

PAGES SPECIALES

BAL

avec l'orchestre Jo-Jo

au Café du Salentin à Evionnaz

le vendredi 29 janvier
dès 21 heures

36-062900

**ANNONCES
DIVERSES**

Pour votre bien-être

**massages
de détente, anti-
stress, relaxants**

par masseuse diplômée.

Tél. (027) 56 13 69
(également sa et di).

036-063582

**Massages
raffermissants,
relaxants,
sportifs.**

Tél. (027) 56 15 48
(de 9 à 21 h).

036-063641

A vendre

**écran Eizo
Flexscan 9060S**

pour PC, 14, VGA.
Prix à discuter.

Tél. (027) 22 09 83,
le soir.

036-063020

A vendre

**solarium
H.P.**

8 KW, excellent état,
ventilation.

Prix: Fr. 16 000.-.

Ecrire sous chiffre P
036-63632 Publicitas,
case postale 747,
1951 Sion 1.

036-063632

Crédit rapide

(038) 51 18 33
Discretion assurée
Lu à sa de 10 h à 20 h

Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

Medium

Si vous avez un
projet et vous ne
savez pas comment
le réaliser, ou si vous
avez un problème
à résoudre, travail,
amour, retour
de l'être aimé, vous
composez simple-
ment le

156 81 84

036-058915

Destin

Abate Philippe
médiu-mvoyant,
haute magie la plus
puissante, désen-
voûtement, le
malheur s'acharne
sur vous, votre
amour vous quitte,
des personnes vous
nuisent, **Je peux
vous aider.**
Faites le (026)
22 72 61.

036-058146

Paiement après résultats

Professeur Diallo

voyant médium, résoudra vos problé-
mes, retour définitif de l'être aimé.
Amour, travail, chance, protection,
désenvoûtement, impuissance.
Résultat immédiat.

Tél. (0033) ou (023) 50 35 19 19

RENCONTRES

**Des cœurs
en fête!**

Si vous êtes
seul(e) et libre

de 25 à 55 ans, et
aimez le contact,
l'amitié et la danse,
**venez à nos
souters sympas**
tous les derniers
samedis du mois
(il reste quelques
places pour
messieurs).

Renseignements
A. L. au
☎ (026) 67 12 53.
036-063852

Monsieur

fin quarantaine,
désire rencontrer
jeune femme
pour amitié et plus si
entente.

Ecrire, avec photo et
No de téléphone
sous chiffre W 036-
63604 Publicitas,
case postale 747,
1951 Sion 1.

036-063604

Laissez-nous le soin
de vous faire
connaître l'autre:

**rencontres
amicales**

cœur à cœur

A un tarif de faveur
nous cherchons 200
personnes, de bon
niveau culturel qui
désirent changer
leur vie sentimentale
en 1993.

Vite écrivez-nous:
Case postale 137,
3963 Crans.

036-063739



Messagerie
du Rhône

**VOYANCE
par téléphone**

9 h à 19 h

Tél. (022) 321 87 86
Yasmine

18-046665

**VOYANCE
PAR
TÉLÉPHONE**

156 73 52

et
156 76 99

Fr. 2.-/minute

**VOYANCE
Par téléphone**

9 h à 22 h

(Fr. 2.-/min)

Tél. 156 73 19

**Grande vente
à l'emporter!**

**SENSATIONNEL...
UNIQUE À SION!**

Samedi
30
JANVIER

**NOËLE
NTV**

SION
14, av. du Midi
Tél. 027/23 53 93

Des milliers d'appareils neufs
Hi-Fi/Photo/Ciné/Radio/TV/Vidéo
tous avec **GARANTIE** à des prix
CASH & CARRY



**ATTENTION! Tous les prix
qui vous seront proposés
ne seront valables qu'à
l'emporter!**

**Le spaghetti
de minuit
au
Brasilia
SION**

36-051365

*je suis
donneur de sang!*

La petite annonce
idéale pour trouver
enfin la perle rare.

**Arrondissement d'Aubonne
VENTE MOBILIÈRE**

**1. Matériel d'entrepreneur
2. Sanitaires d'exposition et divers**

Le mercredi 3 février 1993, l'office des faillites d'Aubonne vendra aux enchères publiques, au comptant (chèques pas acceptés), sans garantie et avec enlèvement immédiat de divers biens:

1. à 13 h 30, à 1170 Aubonne, au dépôt Aebly et Chenuz SNC en faillite, sis Porte-du-Château-Verd, à proximité de la piscine, à savoir:

barres, cadres et pieds d'échafaudages, collis fixes et mobiles pour échafaudages, garde-fous métallique, équerres, poutrelles, barrettes, cotes et étais métalliques, tuyaux galvanisés, chevaux métalliques, lot de ferraille, plateaux en bois, piquets en bois, panneaux de coffrage, lot de bois, palettes, bords de dalles, échelles métalliques, bennes à terre et à mortier, lot d'isolation, lot de briques et pavés, 1 dévaloir à gravats, 1 WC de chantier métallique, 2 containers métalliques, 1 roulotte de chantier sur pneus, etc.

2. à 15 heures, à 1170 Aubonne, route Neuve 6, au magasin d'exposition sanitaire de-la masse en faillite de Sauer S.A., à savoir:

lavabos, porte-savons, porte-papier, porte-serviettes, porte-linges, porte-verres, porte-balais, appliques, tablettes, verres, mélangeurs, crochets, miroirs, 1 receveur de douche, 1 boîtier de couche, 1 paroi coulissante Duscholux, 1 cloison Duscholux, 1 installation WC murale, 1 baignoire anatomique, glissières de douche, 1 cassette Supra Granum, 1 cheminée à bois Deville en fonte, chenêts et garnitures de cheminée, 1 calorifère en fonte, 2 plaques en fonte, 2 bidons à charbon, soufflets, tuyaux, 1 bureau, 3 chaises, 1 armoire, 1 lampe de bureau, 1 table ronde, 4 chaises, 1 établi avec tiroirs, 1 étiau, 1 perceuse électrique à colonne, 1 étagère métallique 5 séparations et divers casiers, 1 lot de raccords, etc.

Biens visibles une demi-heure avant le début des enchères.

Pour tous renseignements:
tél. (021) 808 50 20. Office des faillites d'Aubonne:
P. Rime, préposé

22-079878

SKI ALPIN

Girardelli le mieux loti

Le Luxembourgeois Marc Girardelli, leader actuel du classement général de la coupe du monde, est également en tête dans une autre hiérarchie: celle du total des primes touchées durant la première partie de la saison 1992-1993. Girardelli a en effet déjà encaissé la somme coquette de 178 000 francs de prix. Il précède le Suisse Franz Heinzer (129 000) et l'italien Alberto Tomba (102 500), qui sont par ailleurs les seuls à dépasser le cap des 100 000 francs de récompenses. Dans le classement féminin, c'est la Suédoise Pernilla Wiberg, actuellement blessée, qui a le plus capitalisé avec 60 000 francs, devant la Suisse Vreni Schneider et l'Autrichienne Ulrike Maier, toutes deux avec 54 000 francs.

Le classement des primes touchées en coupe du monde pour le début de la saison 1992-1993.

Messieurs: 1. Marc Girardelli (Lux) 178 100 francs. 2. Franz Heinzer (S) 129 000. 3. Alberto Tomba (It) 102 500. 4. Kjetil André Aamodt (No) 71 750. 5. Tomas Fogd (Su) 70 000. 6. William Besse (S) 59 000. 7. Günther Mader (Aut) 56 900. 8. Jan-Einar Thorsen (No) 55 750. 9. Leonhard Stock (Aut) 42 500. 10. Fabrizio Tesconi (It) 42 000. 11. Daniel Mahrer (S) 41 250. 12. Armin Assinger (Aut) et Michael von Grünigen (S) 25 000. 14. Alain Feutrier (Fr) 24 000. 15. Thomas Stangassinger (Aut) 22 500. 16. Michael Tritscher (Aut), Hubert Strolz (Aut) et Patrick Ortlieb

(Aut) 21 000. 20. Atle Skaardal (No) 20 550. Puis: 28. Marco Hangl (S) 7700. 37. Steve Locher (S) 3000.

Dames: 1. Pernilla Wiberg (Su) 60 200. 2. Vreni Schneider (S) et Ulrike Maier (Aut) 54 000. 4. Carole Merle (Fr) 45 800. 5. Anita Wachter (Aut) 45 300. 6. Katja Seizinger (All) 37 000. 7. Annelise Coberger (NZ) 29 500. 8. Julie Parisien (EU) 29 400. 9. Chantal Bournissen (S) 26 375. 10. Miriam Vogt (All) 21 000. 11. Regina Häusl (All) 17 750. 12. Patricia Chauvet (Fr) 12 000. 13. Kathrin Gutensohn (All), Astrid Loedemel (No) et Sabina Panzanini (It) 10 500. 16. Tatiana Lebedeva (Rus) 8625. 17. Deborah Compagnoni (It) 7500. 18. Heidi Zurbriggen (S) et Barbara Zelenskaia (Rus) 6000. 20. Michaela Gerg (All) 5725.

Morioka: l'engouement

Les championnats du monde de Morioka (Jap) connaissent un engouement populaire considérable puisque les 30 000 billets mis en vente pour la descente masculine ont d'ores et déjà trouvé preneurs. Les organisateurs nippons ne semblent pas autrement surpris par cette razzia initiale, puisqu'ils ont tablé sur une affluence totale de 200 000 spectateurs. Les prix raisonnables fixés par le comité organisateur (entre 10 et 50 francs) lui permettent sans doute de respecter ses prévisions. (si)

Suisseesses à Veysonnaz

Les descendueuses quitteront la Suisse, demain, pour Morioka. Engagées seulement à partir du 9 février (géant), les techniciennes, elles, ne s'enverront que dimanche, en milieu d'après-midi. Afin d'occuper ces trois jours creux, les responsables ont prévu un entraînement de quelques jours sur la piste de l'Ours, à Veysonnaz, où les skieuses pourront bénéficier du gros travail entrepris la se-

maine dernière dans le cadre des coupes du monde masculines. Six skieuses participeront à ce dernier entraînement: Vreni Schneider, Christine von Grünigen, Corinne Rey-Bellet, Kathrin Neuenchwander, Martina Accola et Gabriela Zingre.

Elles seront aux ordres de Paul-André Dubosson, chef des géantistes, et de Peter Lämpü entraîneur assistant. (jor)

SKI NORDIQUE

Les Suisses pour Falun

Douze hommes et cinq femmes représenteront la Suisse aux prochains championnats du monde de ski nordique, qui se dérouleront du 18 au 28 février, à Falun, en Suède. En fond ont été appelés tous ceux qui avaient satisfait aux critères de sélection imposés, soit: Jürg Capol, le Grison des Verrières, et le Lucernois Jeremias Wigger, qui, tous deux, ont réalisé les minima tant en individuel qu'en relais, ainsi que le Bernois Hans Diethelm et le Grison de Norvège Giachem Guidon, qui se sont qualifiés pour Falun, grâce au 8e rang du relais helvétique aux épreuves coupe du monde d'Ulrichen. Un remplaçant, qui restera de piquet en Suisse, sera désigné après la deuxième partie des championnats suisses de La Fouly. Les candidats sont: Wilhelm Aschwanden, son coéquipier de Marbach, Isidor Haas, ainsi que le Bernois André Jungen.

mann, en lieu et place du Grison Marco Zarucchi, qui a déclaré forfait pour maladie.

L'équipe de saut ne compte, pour l'heure, que trois noms, ceux de Sylvain Freiholz (Le Sentier), de Martin Trunz (Degersheim) et de Stefan Zünd (Schaan, Lie). Le quatrième homme, destiné à participer à l'épreuve par équipe, sera désigné à l'issue du double saut de coupe d'Europe du week-end prochain à Gallio, en Italie.

Sélection suisse pour les championnats du monde:

Fond: Messieurs: Jürg Capol (Les Verrières), Hans Diethelm (Galgenen), Giachem Guidon (Trysil, No), Jeremias Wigger (Escholzmatt). Reste à désigner un remplaçant. Dames: Brigitte Albrecht (Lax, VS), Silvia Honegger (Wald, ZH), Elvira Knecht (Coire), Barbara Mettler (Schwellbrunn), Silke Schwager (Zurich).

Combiné nordique: Jean-Yves Cuendet (Le Lieu), Hippolyt Kempf (Luzern), Andreas Schaad (Einsiedeln), Hansjörg Zihlmann (Marbach).

Saut: Sylvain Freiholz (Le Sentier), Martin Trunz (Degersheim), Stefan Zünd (Schaan, Lie). Reste à désigner un quatrième sélectionné.

Changements à La Fouly

Le combiné nordique ne se déroulant définitivement pas à La Fouly, la deuxième moitié du programme des championnats de Suisse de fond dans la station valaisanne a subi quelques modifications. Samedi, 30 janvier, le départ du 15 km messieurs (poursuite) a été retardé de 10 h 45 à 13 h 30. Les juniors, en revanche, disputeront leur 10 km le matin. (si)

Brigitte présente

Dans le camp féminin, ont décroché leur billet pour la Suède: la Valaisanne de Lax Brigitte Albrecht, la Zurichoise Silvia Honegger et l'Appenzelloise Barbara Mettler, toutes déjà parmi les onze meilleures d'une épreuve coupe du monde, cette saison, ainsi que la Grisonne Elvira Knecht et la Zurichoise Silke Schwager. Barbara Mettler avait manqué les championnats de Suisse pour maladie, mais elle se porte mieux. Après un ultime test médical, elle devrait pouvoir être alignée sur 15 kilomètres.

En combiné nordique, on cherchait le quatrième homme aux côtés du Combi Jean-Yves Cuendet (Le Lieu), de l'ex-champion olympique Hippolyt Kempf (Lucerne) et du Schwytzois Andreas Schaad (Einsiedeln). Ce sera le Lucernois Hansjörg Zihl-

TENNIS

Gabriela se couche tard...

A l'open d'Australie, Sabatini a sauvé trois balles de match. Au milieu de la nuit!

Steffi Graf contre Arantxa Sanchez et Monica Seles contre Gabriela Sabatini: les demi-finales du simple dames de l'open d'Australie s'annoncent royales avec ce carré d'as. Si Graf et Sanchez ont aisément obtenu leur billet en dominant respectivement Jennifer Capriati (7-5 6-2) et Mary Joe Fernandez (7-5 6-4), Seles et, surtout, Sabatini n'ont pas eu la vie facile devant deux Françaises sans complexe. La Yougoslave a lâché un set devant Julie Halard (WTA 29). Pour sa part, l'Argentine a été contrainte d'écarter trois balles de match face à Mary Pierce (WTA 12) avant de vaincre après 2 h 52' de match, à 1 h 44' du matin...

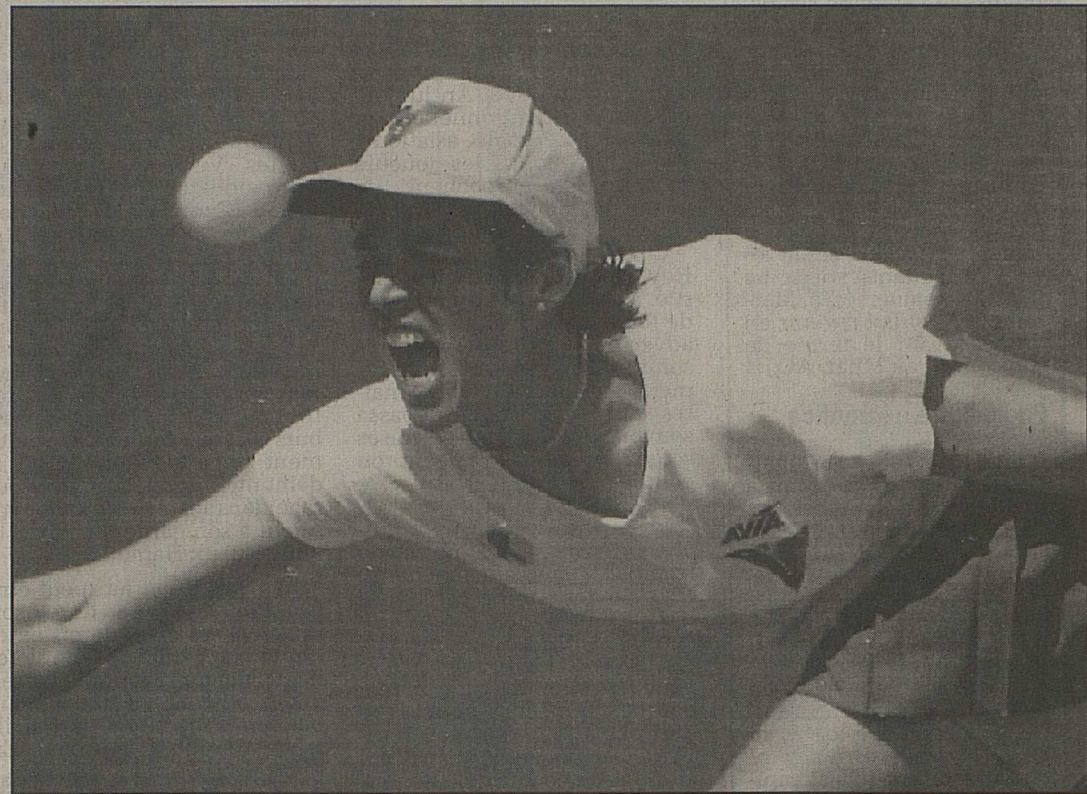
Extraordinaires

Mary Pierce, comme Cédric Pioline la semaine dernière devant Alexander Volkov, se demandera encore longtemps comment elle a pu perdre ce match. Comment Sabatini a-t-elle pu sauver la première balle de match, à 7-6 dans le jeu décisif du deuxième set? Sur ce point, l'Argentine était montée au bluff. Trois fois, Pierce a tiré un passing que l'on a cru gagnant. Trois fois, Sabatini a eu un réflexe stupéfiant au filet, comme un gardien de but qui arrête un penalty. Sur les deux autres balles de match, à 8-7 et à 10-9, Pierce commettait une faute en coup droit. Et c'est sur un enchaînement service-volée, son premier du match, que Sabatini remportait 14-12 ce jeu décisif complètement fou.

Comme Halard face à Seles, Mary Pierce n'a pas marqué le moindre jeu dans la dernière manche. Abattue moralement, elle avait encore la malchance de se casser un ongle dans le quatrième jeu. Gênée par cette petite blessure pour frapper ses revers à deux mains, la Française laissait alors carrément filer le match.

Le salut

Très vite débordée par les acrobates, que la protégée de



Marie-Jo Fernandez: une défaite amère à boire!

keystone

Carlos Kirmayr a trouvé son salut.

L'exploit

Face à Julie Halard, Monica Seles est, en revanche, restée fidèle à son plan de jeu. Mais la Yougoslave a été surprise dans la deuxième manche par le culot de la Française, qui s'est appuyée sur une excellente première balle et un coup droit performant pour réussir l'exploit de prendre un set. Halard a sauvé trois balles de match sur son service à 6-5 - elle était menée 0-40 - avant de remporter le jeu décisif 7-5. Mais dans la dernière manche, dans laquelle elle n'a gagné que... sept malheureux points, la Française n'a pas eu l'ombre d'une chance.

«J'ai compris ce soir pourquoi Seles est la numéro un, soulignait Halard. De la première à la dernière balle, elle ne vous laisse aucun répit. Contre elle, on ne peut jamais souffler, jamais varier le jeu tant la pression qu'elle impose est intense. Il faut tenir coûte que coûte. Mais à l'attaque du troisième set, j'étais trop fatiguée pour rester avec elle.»

Les compliments

Dans le premier quart de cette journée interminable, Steffi Graf, face à Jennifer Capriati, a pris sa revanche sur la défaite essuyée lors de la finale du tournoi olympique. Qualifiée pour la 23e fois de sa carrière en demi-finale d'un tournoi du grand chelem, Steffi Graf a imposé, d'entrée, un rythme infernal que Capriati n'a pu soutenir qu'une petite heure. «Ce fut l'un des meilleurs matches féminins auquel j'ai assisté», relevait un Heinz Günthardt ravi. Le coach de Steffi Graf n'était pas avare de superlatifs. «Lors des six premiers jeux, chaque point méritait une «standing ovation.»

Steffi était aussi consciente d'avoir sorti le grand jeu devant l'Américaine. «Je n'avais pas joué aussi bien depuis de longs mois, expliquait-elle.

Mais je dois encore être plus efficace au service et, surtout, monter beaucoup plus au filet si je veux gagner ce tournoi.» L'Allemande hésite encore à suivre son coup droit. Pour

tant à Melbourne, il claqua à merveille.

Set par set

Simple dames. Quarts de finale: Monica Seles (Youg, 1) bat Julie Halard (Fr) 6-2 6-7 (5-7) 6-0. Steffi Graf (All, 2) bat Jennifer Capriati (EU, 7) 7-5 6-2. Gabriela Sabatini (Arg, 3) bat Mary Pierce (Fr, 10) 4-6 7-6 (14-12) 6-0. Arantxa Sanchez (Esp, 4) bat Mary Joe Fernandez (EU, 5) 7-5 6-4. Ordre des demi-finales: Seles - Sabatini, Graf - Sanchez.

Double messieurs. Quarts de finale: Danie Visser-Laurie Warder (AfS-Aus) battent Jim Grabb-Richey Reneberg (EU, 2) 6-3 6-4 4-6 4-6 22-20. John Fitzgerald-Anders Järryd (AUS, 4) battent Brett Garnett-Tom Middleton (EU) 7-5 6-3 6-4. Mark Kratzmann-Wally Masur (Aus, 8) battent Gary Muller-Javier Sanchez (AfS, Esp) 6-3 6-0 6-7 (6-8) 6-2.

Tournoi juniors. Double filles. 2e tour: Joana Manta-Ludmila Richterova (S, Tch) battent Haruka Inoue-Mi Ra Jeon (Jap, CdS) 6-1 6-4. (si)

AUTOMOBILISME

Criminelle inconscience!

Au rallye de Monte-Carlo, changements en perspective.

Le rallye de Monte-Carlo, victime de son succès, changera l'année prochaine. Une certitude, la course monégasque fera relâche le week-end. L'expérience de l'édition 1993 qui s'achève, durant laquelle une foule innombrable a posé avec encore plus d'acuité que par le passé un grave problème de sécurité, où les risques d'un drame ont été permanents, a servi de leçon.

«Il est certain qu'il n'est plus possible de lâcher les pilotes sur les routes les samedi et dimanche», reconnaît René Isoart, commissaire général de l'Automobile-Club de Monaco (ACM) et maître d'œuvre du rallye. «Cette année, cet intérêt a rebondi de par la qualité du plateau, de la promesse d'une formidable bagarre, et une météo exceptionnelle a fait le reste.» «Il faut espérer que la neige reviendra un jour, note Isoart. Les voitures vont moins vite, et les murs de neige permettent aux spectateurs de trouver un refuge sûr.» A chaque édition, la sécurité constitue la priorité des organisateurs monégasques. Tous les moyens sont mis en œuvre, sans effets tangibles.

Education

Face à l'impossibilité de canaliser la foule, de disposer des

grillages tout au long des routes, la solution ne peut résider que dans l'éducation des spectateurs. «Samedi, dans le col de Corobin, près de Digne, des spectateurs ont déversé 50 litres d'huile sur la chaussée, déplore René Isoart. Il y en a qui mettent du gravier, de la neige quand il y en a», histoire de piéger les pilotes. Criminelle inconscience lorsque l'on sait que, cette année, les meilleurs dépassaient les 200 km/h sur des petites routes départementales où un conducteur moyen se donne des frayeurs à 90 km/h. Avec le risque de voir la voiture partir en dérapage, quitter la route et... faucher la foule.

Mercredi matin, une fois le rallye terminé, les organisateurs vont repartir en campagne pour préparer la 62e édition. «Nous faisons tout pour réduire les risques au minimum, nous sommes prêts à assumer les pépins éventuels, explique René Isoart. Mais, le jour où nous ne pourrions plus assurer un maximum de garanties à cause des coûts de plus en plus exorbitants (budget global du rallye: 12 millions de francs cette année), on arrêtera.»

5000 dollars d'amende

Les commissaires sportifs ont

infligé une amende de 5000 dollars au pilote allemand Armin Schwarz (Mitsubishi Lancer), ont annoncé les organisateurs monégasques, hier matin dans un communiqué. Selon les commissaires, Schwarz avait refusé de se soumettre aux opérations de pesage lors des vérifications à l'arrivée de la 5e spéciale, samedi dernier.

Outre l'amende, les commissaires ont décidé que Schwarz serait mis hors course en cas de récidive. Une notification officielle sera d'autre part transmise à la Fédération internationale du sport automobile (FISA) pour information et suite éventuelle.

Appel au public

Le Français François Delecour (Ford Escort Cosworth) avait lancé, hier après-midi, un appel au public avant la dernière nuit du 61e rallye de Monte-Carlo qui promettait d'être «chaude» en dépit d'une température annoncée froide.

Le leader de l'épreuve monégasque appréhendait en effet les dernières spéciales et notamment celle du Turini, où un nombreux public risquait une nouvelle fois de mettre en péril le bon déroulement de l'épreuve et la sécurité. (si)

Football

Rumo: décision le 5 février

Me Freddy Rumo, président central de l'Association suisse de football, sollicitera un nouveau mandat le 27 février prochain si la ligue nationale ne choisit pas un autre candidat. Le Chaux-de-Fonnier fera connaître sa décision le 5 février, au lendemain de l'assemblée de la LN. C'est ce qui transparaît d'un communiqué sibyllin publié hier par l'ASF:

«Le président central de l'Association suisse de football fera connaître sa décision de solliciter ou non un nouveau mandat à la tête de l'ASF le 5 février, à l'occasion de l'inauguration à Berne de la Maison du football, récemment construite à Muri. Il souhaite laisser à la ligue nationale, dont il est président d'honneur et qui se réunira en assemblée le 4 février, la possibilité de proposer un autre candidat.»

Gämperle blessé

Harald Gämperle (25 ans), qui se plaignait de douleurs inexplicables depuis quelque temps déjà, devra finalement se soumettre à une intervention chirurgicale vendredi. Le défenseur de Grasshopper souffre d'une déchirure de fibres musculaires et sera indisponible deux mois environ. (si)

Football

Papin veut rester à Milan

Le Français Jean-Pierre Papin, attaquant du Milan AC, a précisé au journal italien «Corriere dello sport» qu'il voulait rester dans le club de Silvio Berlusconi jusqu'en 1994 au moins, à la suite de ses déclarations dimanche lors d'une émission télévisée française sur son possible transfert au Paris Saint-Germain.

Bernard Tapie, président de l'OM, a pour sa part confirmé au journal français «L'Equipe» qu'il avait passé un accord moral avec Silvio Berlusconi, selon lequel l'attaquant-vedette ne pourrait rejouer qu'à Marseille s'il voulait revenir en France avant le terme de son contrat au Milan AC.

Paolo Futre au Benfica

L'international portugais Paolo Futre est parvenu à un accord avec le président de l'Atlético Madrid Jesús Gil pour résilier son contrat avec le club madrilène, et finir la saison en cours dans les rangs du Benfica portugais, a-t-on appris auprès du club espagnol.

A l'issue d'une réunion de quatre heures entre Futre, Gil et le président du Benfica Jorge Brito, l'international portugais, capitaine de l'Atlético, a résilié son contrat pour un montant de 600 millions de pesetas (5,2 millions de dollars environ). Futre a d'autre part signé un contrat en faveur de Benfica jusqu'à la fin de la saison en cours, plus quatre années supplémentaires.

Duel milanais prometteur

Le grand duel entre le Milan AC et l'Inter de Milan, respectivement premier et deuxième - à 8 points - du championnat transalpin constituera, ce soir à San Siro, la grande affiche des matches aller des quarts de finale de la coupe d'Italie.

Dans les autres rencontres, la Juventus toujours à la recherche de son meilleur football, malgré les exploits de Roberto Baggio, passera un test difficile face à Parma et son attaquant colombien Faustinho Asprilla, transcendant actuellement.

Napoli, qui revient bien en championnat avec trois points en deux matches, ne sera pas à la fête face à l'AS Roma revigorée par son succès à Udine, tout comme la Lazio qui sera en danger demain soir, au stade olympique, contre Torino. Les Turinois joueront toutefois sans le Belge Enzo Scifo, victime d'une entorse à un genou et indisponible pour un mois environ.

Le programme d'aujourd'hui: Milan AC - Inter, Juventus - Parma, Napoli - AS Roma. Jeudi: Lazio - Torino.

Hermann quitte Grasshopper

Le Zurichois Heinz Hermann (34 ans, 117 sélections), le plus capé des internationaux helvétiques, et Grasshopper ont annoncé, conjointement, qu'ils mettaient un terme avec effet immédiat au contrat qui les lie. Heinz Hermann a invoqué les problèmes internes et la mauvaise ambiance qui règne au sein du club pour expliquer cette soudaine rupture. Rappelons que Grasshopper disputera pour la première fois le tour de promotion-relégation LNA-LNB, au printemps. (si)

Snowboard

Séverine continue...

La jeune skieuse vaudoise Séverine Combremont, qui porte les couleurs de la station valaisanne de Thyon-Les Collons, se défend fort bien dans les épreuves de coupe du monde de snowboard. Le week-end dernier à Giesertal, elle s'est classée 6e au slalom géant et 7e au slalom parallèle, sur les vingt-six concurrentes au départ.

FOOTBALL

La Suisse confirme à Hong Kong

Elle remporte le tournoi et empoche la prime de 15000 dollars.

En battant la Ligue XI de Hong Kong par 3-2 (mi-temps 0-0), la Suisse a remporté le tournoi du Nouvel-An lunaire organisé traditionnellement dans la métropole asiatique. Du même coup, les joueurs helvétiques empochent la prime de 15000 dollars qui récompensait les vainqueurs.

Cet argent, les protégés de Roy Hodgson l'ont bien mérité. Ils ont résisté à l'épreuve de force que provoquèrent des adversaires animés d'une résolution extrême. L'engagement physique des mercenaires de Hong Kong dépassa souvent les limites permises sous le regard indulgent ou complice d'un arbitre de place.

La rencontre se joua à guichets fermés dans un stade trop petit pour cet événement. Plus de deux mille personnes trouvèrent portes closes. Le spectacle tint ses promesses. La Suisse confirma qu'elle était actuellement une bonne équipe européenne et la Ligue de Hong Kong, qui avait remporté les deux dernières éditions de ce tournoi, démontra qu'elle était vraiment redoutable dans son fief.

Les Suisses se déchaînent

Les poulains de Roy Hodgson eurent le mérite de conserver leur sang-froid, de ne pas répondre aux provocations adverses et d'être suffisamment lucides pour imposer, au moment propice, leur supériorité technique et leur maîtrise collective. Ils concurent même une remarquable période en début de seconde mi-temps, inscrivant trois buts au cours des dix premières minutes. Mais comme contre le Japon, ils accusèrent un certain fléchissement dans la dernière demi-heure. Cette fatigue, logique compte tenu de leur degré de préparation, faillit amener un sensationnel renversement de situation. Après un premier but malheureux à la 81e minute (trajectoire faussée par un pied helvétique), les Suisses se firent des frayeurs dans les ultimes instants à la suite d'une bévée de Pascolo.

Vega et Grassi: examen réussi

Ce match non officiel fut

d'une plus grande intensité que celui de samedi contre le Japon. Au-delà de la victoire, le coach helvétique se félicita de la bravoure et de la valeur démontrées par les deux néophytes Vega et Grassi. Le «kick and rush» dicté par les Anglo-Saxons de la sélection de Hong Kong permit à Ramon Vega d'extérioriser le meilleur de lui-même, c'est-à-dire toute sa puissance et sa promptitude d'intervention. Au poste de stoppeur, il passa fort bien cette épreuve du feu. Marco Grassi, que l'on retrouva dans l'action des trois buts suisses, ne fut pas seulement un attaquant incisif. Il démontra beaucoup de courage dans les duels qui l'opposaient à son garde du corps, le tempétueux Haniotis.

La Suisse aurait peut-être terminé en roue libre son match si ses deux demis extérieurs n'avaient pas complètement lâché prise. Pour Ohrel, qui revient après une longue période d'inactivité, la défaillance s'explique très bien. En revanche, Alain Sutter a moins d'excuses à faire valoir. La résolution extrême de ses opposants le rendit craintif.

Les sauvetages de Quentin

S'il avait été plus attentif dans la phase du second but de Hong Kong, Marco Pascolo serait créditée de la meilleure note. Le Servettien avait été durant quatre-vingt-neuf minutes un gardien autoritaire et sûr. Toujours magistral dans la direction de son équipe, Egli passa le relais à Geiger alors que l'équipe menait 3-0. Le Sédunois, qui n'a rien à se reprocher sur le plan personnel, eut la malchance de monter en jeu, au moment où ses camarades fléchissaient.

Au plus fort de la pression adverse, Quentin eut de nombreuses interventions salvatrices. A un degré moindre, le second latéral, Sylvestre, donna lui aussi satisfaction. En ligne médiane, Bregy se distingua dans la période faste des Suisses alors que Sforza, auteur du deuxième but, fut héroïque dans le final. En attaque, Bonvin apparut plus à son aise que Beat Sutter au côté d'un Grassi qui surmonta avec brio sa crispation initiale. (si)



Sforza (à gauche), auteur du deuxième but helvétique, sème la panique. Greer (à droite), se trouve en position délicate.

Ligue XI Hong Kong - Suisse 2-3 (0-0)

Stade de Mongkok. Spectateurs: 8000. Arbitre: Cheung Kai Ming. Buts: 47e Bonvin 0-1. 51e Sforza 0-2. 53e Bregy penalty 0-3. 81e Yau Kin Wai 1-3. 89e Au Wai Lun 2-3. Avertissements: 10e Grassi. 17e Tempest.

Suisse: Pascolo; Sylvestre, Vega, Egli (55e Geiger), Quentin; Ohrel, Sforza, Bregy, A. Sutter; B. Sutter (46e Bonvin), Grassi.

Ligue XI Hong Kong: Hesford; Chan Ping On; Yau Kin Wai, Haniotis, Chan Chi Kueng (58e Qin Guo Rong), Lee Wai Man; Lee Kin Wo (74e Thrope), Pervinovic, Greer; Grabo (87e Au Wai Lun), Tempest.

Yvan Quentin, le meilleur

Roy Hodgson: «Ce fut exactement le type de match que nous avions prévu. Durant soixante minutes, nous avons joué comme il le fallait face à des adversaires déterminés à imposer un jeu physique. Nous avons même eu une remarquable période de quinze minutes en début de seconde mi-temps où nous avons tué le match. Malheureusement au cours de la dernière demi-heure, beaucoup de choses apprises ont été oubliées. J'aime mieux que cela se produise à Hong Kong plutôt qu'à Malte! On était venu pour remporter le trophée. Je crois que nous n'avons rien volé.»

«Yvan Quentin a été le meilleur joueur sur le terrain. Sa volonté, son courage furent

exemplaires. J'ai aussi retiré de grandes satisfactions avec les performances de Sylvestre, Vega, Grassi et Sforza.»

Yvan Quentin: «En début de match, nous avons été perturbés par le superpressing adverse. C'était difficile de sortir de notre camp. On a vu aussi qu'il fallait durcir le jeu pour ne pas se laisser marcher dessus! Puis la confiance est revenue. Sur l'action du premier but, lorsque je m'engage pour le centre, je sais que, Alain Sutter prend ma place derrière. L'entente ainsi créée est importante.»

Marco Grassi: «De ma vie, je n'avais jamais affronté un adversaire aussi terrifiant que le 5 (Haniotis).» (si)

SKI NORDIQUE

Sept médailles aux Valaisans

Organisés par le Ski-Club Blonay, les championnats de Suisse ouest nordiques prévus aux Pléiades, se sont finalement déroulés (par manque de neige) dans le vallon de Villars sur les hauts de Montreux.

Vingt-cinq jeunes athlètes valaisans ont défendu nos couleurs. Sept d'entre eux sont montés sur une marche du podium aux courses individuelles. Le dimanche, dans les épreuves de relais, la chance n'était pas au rendez-vous. Une médaille était envisageable pour les jeunes garçons, mais ils n'ont pas su saisir leur chance et ont terminé au quatrième rang.

Félicitations à tous ces jeunes fondeurs qui se sont brillamment comportés durant ces compétitions.

Principaux résultats

OJ 1 filles, 1x3,5 km: 1. Grichting Michèle, Gemmi, 14'26"0; 2. Stockalper Carole, Furgga, 14'40"7; 3. Rochat Isabelle, Le Lieu, 14'46"4.

OJ 2 filles, 2x3,5 km: 1. Rochat Laurence, Le Lieu, 25'15"3; 2. Grichting Nicole, Gemmi, 28'48"0; 3. Anderegg Nicole, Obergoms, 30'29"2; 4. Tissières Sonia, Val-Ferret, 30'47"8.

OJ 3 filles, 3x3,5 km: 1. Matthey Noëlle, SC Le Locle, 24'57"9; 2. Simon-Vermot Laurence, La Brévine, 25'33"0; 3. Fatzer Mélanie,

Gemmi-Loèche-les-Bains, 25'42"3.

OJ 1 garçons, 1x3,5 km: 1. Buchs Andreas, Hochmatt im Fang, 13'40"2; 2. Bourgeois Lucien, Bois-d'Amont, 13'44"5; 3. Blanc Jérôme, D'Hauteville, 14'10"2; 5. Hallenbarter Roman, Obergoms, 14'23"3; 6. Diezig Thomas, Obergoms, 14'25"9; 9. Amos Valentin, Val-Ferret, 15'25"8.

OJ 2 garçons, 2x3,5 km: 1. Hallenbarter Simon, Obergoms-Grimsel, 24'22"9; 2. Schmidt Diego, Obergoms-Grimsel, 24'30"6; 3. Roch Cyril, Team Nord, Epalinges, 24'58"4; 5. Wenger Claudio, Obergoms-Grimsel, 25'46"3; 12. Copt José, Val-Ferret, 27'31"1; 13. Diezig Adrian, Obergoms-Grimsel, 27'57"1; 18. Schers Stéphane, Val-Ferret, 30'31"3; 24. Moulin Xavier, Val-Ferret, 33'16"5; 25. Métrailler Pierre, Arpettaz, 33'30"8.

OJ 3 garçons, 3x3,5 km: 1. Poltera Philippe, Stella Alpina, 35'47"5; 2. Matthey Emmanuel, SC Le Locle, 35'53"3; 3. Mesot Jacques, La Vue-des-Alpes, 36'20"9; 5. Wenger Sven, Obergoms-Grimsel, 37'22"8; 9. Russi Gaston, Gemmi-Loèche-les-Bains, 38'15"2; 12. Imhasly Fernando, Obergoms-Grimsel, 38'52"5; 13. Grichting Stefan, Gemmi-Loèche-les-Bains, 39'06"8; 20. Grichting André, Furgga, 40'40"4; 23. Wirthner Aaron, Obergoms-Grimsel,

40'45"4.

Relais OJ filles: 1. GJ 1 (Matthey Noëlle, SC Le Locle; Juan Annick, Chaumont, Simon-Vermot Laurence, La Brévine); 2. ARS 1 (Rochat Laurence, Le Lieu; Guex Raphaël, Team nordique Epalinges; Rochat Joëlle, Le Lieu); 3. ARS 2 (Baeriswyl Leila, Stella Alpina; Deschenaux Sarah, Romontois; Ferrero Deborah, Stella Alpina); 4. AVCS 1 (Grichting Nicole, Gemmi; Anderegg Nicole, Obergoms; Fatzer Mélanie,

Gemmi-Loèche-les-Bains); 6. AVCS 2 (Tissières Sonia, Val-Ferret; Grichting Michèle, Gemmi; Stockalper Carole, Furgga).

Relais OJ garçons: 1. GJ 1 (Matthey Emmanuel, SC Le Locle; Mesot Jacques, La Vue-des-Alpes; Schmid Johann, La Brévine); 2. GJ 2 (Schneiter Fabien, Saignelégier; Pellaton Yann, La Brévine; Bachmann Olivier, La Brévine); 3. ARS 1 (Poltera Philippe, Stella Alpina; Gay

Stéphane, Bex; Vial Bertrand, Grattavache-Le Crêt); 4. AVCS 1 (Russi Gaston, Gemmi-Loèche-les-Bains; Imhasly Fernando, Obergoms-Grimsel; Wenger Claudio, Obergoms-Grimsel); 5. AVCS 2 (Grichting André, Furgga; Grichting Stefan, Gemmi-Loèche-les-Bains; Wirthner Aaron, Obergoms-Grimsel); 7. AVCS 3 (Schmidt Diego, Obergoms-Grimsel; Wenger Claudio, Obergoms-Grimsel; Hallenbarter Simon, Obergoms-Grimsel).

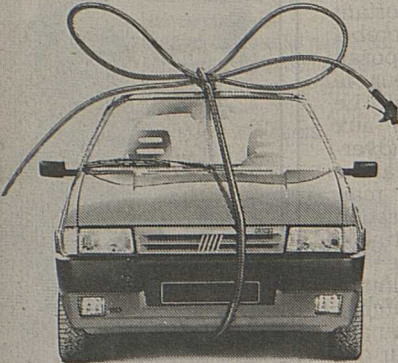


De gauche à droite: Diego Schmidt, Nicole Anderegg, Nicole Grichting, Mélanie Fatzer, Carole Stockalper, Michèle Grichting et Simon Hallenbarter.

**VEHICULES
AUTOMOBILES**

**FRS. 800.-
D'ESSENCE GRATUITE**

A l'achat d'une Fiat Uno, Tipo, Tempra, Tempra S.W. ou de l'une des séries limitées correspondantes, vous recevrez Fr. 800.- d'essence. Voilà de quoi rouler tranquille longtemps. Venez nous rendre visite.



GARAGE DU PETIT-LAC, 3960 SIERRE

Tél. (027) 55 52 58

GARAGE DE CHAMPSEC, 1950 SION

Tél. (027) 31 39 17

GARAGE BRUCHEZ & MATTER

1920 MARTIGNY

Tél. (026) 22 10 28

GARAGE ALIZÉ, 1868 COLLOMBEY

Tél. (025) 71 67 13-14

1 an de garantie totale
2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE
8 ans de garantie anticorrosion



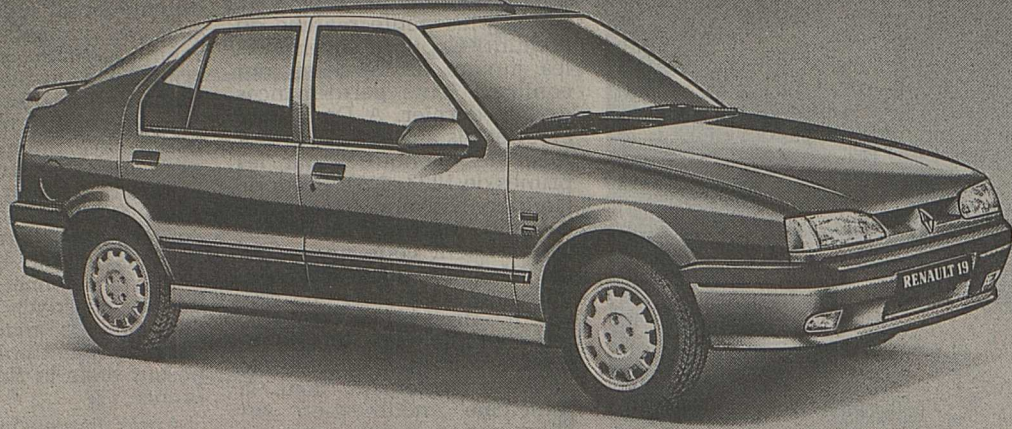
**VOUS
CHERCHEZ?**

d'occasion...
- tracteur
- transporter
- faucheuse
- botteuse
- pirouette
- autre machine.
P. Brandalise
1868 Collombey-le-Grd
☎ (025) 71 79 79
☎ (025) 71 79 81.
036-063977

**VOUS
CHERCHEZ?**

- petit transporter, cabine, pont basculant 3 côtés
- brouette à chenilles Honda, 400 kg, utilisée 15 heures.
Super prix!
☎ (025) 71 79 81
dès 19 heures
☎ (077) 21 93 01.
036-063975

**La nouvelle Renault 19 RTI 1.8:
pour traverser la ville,
faire des affaires, sortir en famille.**



Multitalentueuse, la nouvelle Renault 19 RTI 1.8. En ville, sa maniabilité et les performances de son moteur 1.81 (113 ch) vous épateront. En voyage, sa tenue de route exceptionnelle et son équipement de haut niveau vous surprendront. Familiale, elle propose même en option un siège d'enfant intégré dans la banquette arrière. Comme toutes les Renault 19, elle offre bien sûr un maximum de sécurité. Dès Fr. 23 995.-.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage du Nord S.A.
avenue Ritz 35
Sion

Leytron C. Carruzzo
Montana A. Bagnoud
Salquenen E. Brunner
Sion Carrosserie de la Platta

Garage du Mont-Blanc
Moulin S.A.
Martigny-Croix

Fully Garage P.-A. Fellay
Martigny M. Fleury
Sierre A. Zwissig

Garage du Stand S.A.
avenue du Simplon
Monthey

Aigle Garage R. Halil
Vouvry S. Vuadens
Vollèges Garage TAG S.A.
St-Léonard H.-L. Farquet

**S'intéresser...
lire les annonces**

A vendre

Honda Prélude

1987, 62 000 km, équip. été/hiver

Nissan 200 SX

1990, 54 500 km, coupé, ABS

Suzuki Swift

1987, 73 000 km, 1,3 GTI.

Facilités, reprises.

Natel (077) 28 32 72.

Tél. (027) 25 10 47.
036-063848

A vendre

Mitsubishi Cordia

1600

exp. Fr. 4500.-

Toyota Tercel

4x4 AL 25

exp. Fr. 6200.-

Suzuki SJ 413

cabriolet, 32 000 km, Fr. 8500.-

Tél. (027) 86 47 46

prof. - 86 47 53 privé.
036-063108

A vendre

Nissan 300

ZX

Twin Turbo grise, 1992, 26 000 km, parf. état, pneus neufs. Fr. 58 700.-

Tél. (027) 31 50 50

int. 24.
036-063358

Nissan Micra

1,2

Options, 1992, Fr. 10900.- ou Fr. 303.- par mois.

Tél. (027) 23 38 35.
036-063618

Porsche Carrera

1985, options, Fr. 34 900.- ou Fr. 649.- par mois.

Tél. (037) 62 11 41.
036-063771

A vendre

Ford Taunus

V6 2,0

accidentée, expert, + Ford Taunus non expertisée, pour pièces, prix total Fr. 500.-

Tél. (025) 71 32 77.
036-063679

BMW 318 i

Options, 1989, Fr. 18200.- ou Fr. 506.- par mois.

Tél. (027) 23 38 35.
036-063619

A vendre

chenillette

Honda

d'occasion;

broyeur

à sarments

de démonstration.

Max Roh, Machines agricoles, 1962 - Pont-de-la-Morge. ☎ (027) 36 10 08.
036-062772

A vendre

Ford Bronco II

1989, air conditionné, servo-direction, vitres électriques teintés, radio-cassette, verrouillage central, accoudoirs avant, 53 000 km, exp., Fr. 21 000.-.

☎ (027) 41 51 52,
036-063626

A vendre

Ford Explorer 4x4

1991, Fr. 30 000.-

Suzuki Vitara 1.6 I

1989, Fr. 17 000.-

Mitsubishi Colt 1,3

1991, Fr. 12 000.-

Land Rover bâchée

1960, Fr. 5000.-

caravan Bürstner

luxe compl. équipée

Fr. 9000.-

Fiat Panda

1983, Fr. 3000.-

Véhicules expertisés.

Savioz Alex & Roger Bourgeoisie 17, Sion

☎ (027) 22 57 16.
036-063819

A vendre

Ford Sierra GL

21, 1983, soignée, 80 000 km.

Mazda 323 GLS

1300, 73 000 km, 1983, 5 portes.

Véhicules expertisés et garantis.

Garage de Muzot

rté de Miège,

3968 Veyras.

Tél. (027) 55 12 85.
036-063679

A vendre

Peugeot 405

SRI-A break

1989, exp., Fr. 15 900.- ou Fr. 380.- par mois.

Tél. (037) 45 35 00.
17-798760

Subaru Justy S 1,2

1988, exp., Fr. 8900.- ou Fr. 210.- par mois.

Tél. (037) 45 35 00.
17-798759

VW Passat break GL

catalyseur, exp., Fr. 9800.- ou Fr. 230.- par mois.

Tél. (037) 45 35 00.
17-798761

Toyota Hiace

avec pont, expertisée.

Fr. 3800.-

Tél. (027) 31 32 47

ou 48.
036-063921

Toyota Ilux

4x4, DIESEL, MOTEUR NEUF, 1988, expertisée.

Fr. 14 500.-

Tél. (027) 31 32 47

ou 48.
036-063920

VOUS CHERCHEZ?

- petit transporter avec pont

- tracteur Fiat 45 CV

Parfait état, bas prix.

☎ (025) 71 79 81

dès 19 heures

☎ (077) 21 93 01.
036-063970

utilitaires

Toyota-Datsun.

Préférence non exp., mauvais état ou accidentées.

☎ (077) 28 59 53.
036-062985

Seat Toledo GL

octobre 91, 20 000 km, prix à discuter.

☎ (025) 71 70 44 dès 19 h.
036-064027

Subaru Justy 1,2 i

4x4, 27 000 km, Fr. 9900.-

Tél. (027) 41 97 50.
036-064003

Mazda 626 GT neuve

peint. mét., t.o., clim. Prix intéressant.

Tél. (021) 948 81 35.
17-799022

VW Pick-Up

avec pont alu, expertisée.

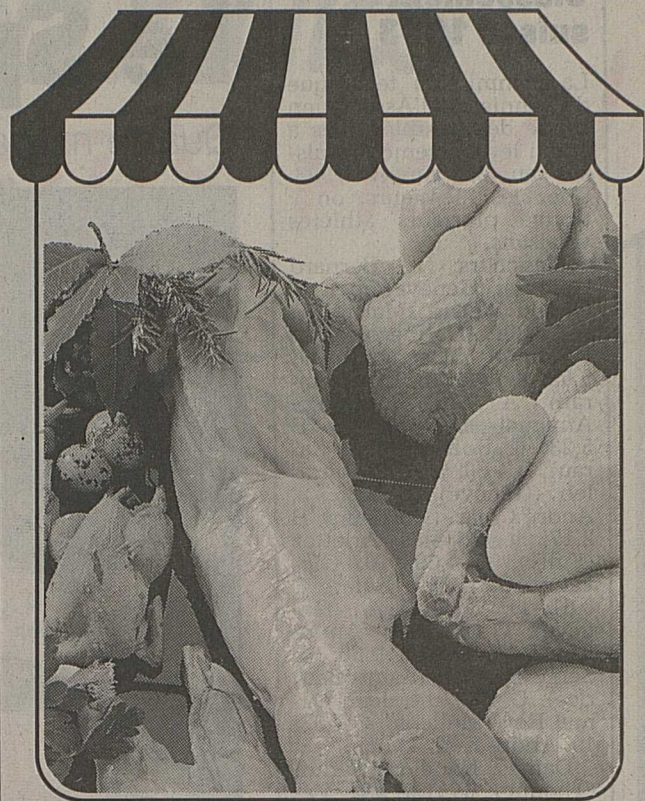
Fr. 8500.-

Tél. (027) 31 32 47

ou 48.
036-063919

PLACETTE

Sion/Monthey/Sierre



Lapin frais de France

kg

9.90

Filet de carrelet

100 g

1.50

Côtelettes de porc

kg

9.90

PLACETTE

Sion/Monthey/Sierre

SEAT TOLEDO

Vous voulez payer plus cher? Allez chez nos concurrents!

1.8 GL / 90 ch Fr. 21 260.-

2.0 GLX / 115 ch Fr. 26 290.-

2.0 GT / 115 ch Fr. 28 290.-

	GL	GLX	GT
ABS Mark IV	•	•	•
Servodirection	•	•	•
Verrouillage central	•	•	•
Lève-glaces électr. avant/arrière	•	•	•
Rétroviseurs régl. électr. de l'intérieur	•	•	•
Glaces teintées	•	•	•
Phares antibrouillards	•	•	•
Dossiers arr. rabat. séparément	•	•	•
5-portes/coffre gigantesque	•	•	•
Siège conduct. régl. en hauteur	•	•	•
Jantes alu	•	•	•
Sièges sport avant/arrière	•	•	•
Volant sport	•	•	•
Ordinateur de bord	•	•	•
* modèles GL seulement avec moteur 2.0 litres			

Demandez nos offres de leasing avantageux.



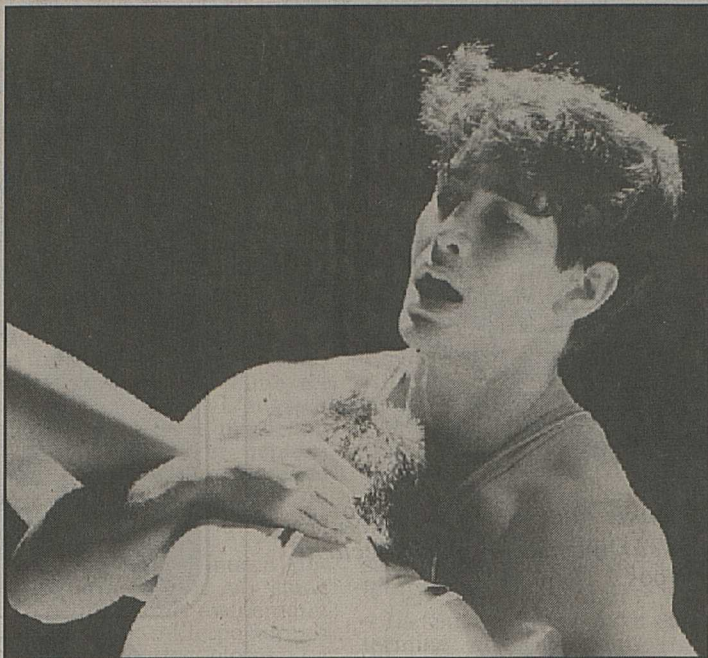
Glis/Brig: Walter Seematter, 028/23 28 07 • Martigny: Garage Facchinetti, 026/22 69 94 • Muraz/Collombey: Oppliger Frères SA, 025/71 77 66 • Sion: Auto-Pôle, R. Vultagio, 027/23 75 12 • Veyras/Sierre: Autoval SA, 027/55 26 16 • Chamoson: Garage de Chamoson, 027/86 25 85 • Crans-Lens: Garage «La Dellege», 027/43 27 37 • Pont de la Morge: Garage Mont d'Orge, 027/36 63 20 • Saxon: Garage Zodiac, 026/44 31 91 • Sierre: Victor De Guglielmo, 027/55 08 86

SEAT Groupe Volkswagen
Importateur: SPANCAR SA, 8107 Buchs, tél. 01/844 45 55

LUTTE GRÉCO-ROMAINE

Le Sporting persiste et signe

Quatre médailles pour les juniors.



Yuri Silian, un réel espoir du Sporting.

bussien, arch.

Belle moisson de médailles pour le Sporting-Club des lutteurs de Martigny, ce week-end, lors des championnats de

Suisse juniors de lutte gréco-romaine: les espoirs du club ont raflé quatre médailles dont deux titres nationaux

pour les frères Youri (68 kg) et Mirko (120 kg) Silian. Quant à Bastien Jordan (82 kg) et William Martinetti (90 kg), ils sont montés tous deux sur la plus petite marche du podium. En terre lucernoise, les juniors du Sporting ont confirmé leurs performances de l'an dernier. A Domdidier en effet, ils avaient glané sept médailles, conquises par les primés de 1993 et par Frédéric Héritier, Killyann Paccolat et Grégory Martinetti qui tous trois avaient cette année dépassé la limite d'âge autorisée.

Ce succès revêt de plus une valeur particulière puisque ces championnats étaient les premiers disputés selon le nouveau règlement dont la principale modification est l'élimination directe avec un système de repêchage. Ces nouvelles règles n'ont eu aucune incidence sur les résultats de l'ensemble des Valaisans qui tous ou presque se sont maintenus à un bon niveau.

Troisième titre consécutif pour Yuri Silian

Avec un troisième titre consécutif en juniors gréco pour Youri Silian et un second pour Mirko Silian, on peut

dire que les deux frères ont marqué de leur sceau ces compétitions nationales.

Le premier a survolé le championnat en remportant tous ses combats par tombé, même la finale qui l'opposait pourtant à un bon lutteur, le Saint-Gallois Reto Wüst. Le second s'est imposé aux points face au même adversaire que l'an dernier, Markus Borer, qui luttait «à la maison». De leur côté, Bastien Jordan et William Martinetti ont également effectué un bon championnat, s'inclinant de très peu dans les matches éliminatoires, mais dominant nettement aux points leur opposant dans la finale pour le bronze.

Après l'ascension par équipes en LNA en décembre dernier, le Sporting, avec ses brillants résultats en individuels, prouve une fois de plus sa bonne santé.

Anne-Laure Martinetti

Les autres résultats: 48 kg: 9. Thierry Abbet; 52 kg: 9. Gaëtan Paccolat; 57 kg: 8. Yvo Suagua; 62 kg: 6. Thierry Sarasin, 14. Grégory Dumas, 16. Jean-Noël Copt; 68 kg: 19. Fernand Copt; 74 kg: 11. Lionel Martinetti; 82 kg: 12. Rémi Del Vecchio.

Lutte suisse

Un nouveau président



Joseph Hug, nouveau président romand.

Récemment, l'Association romande de lutte suisse a tenu ses assises annuelles à Sierre. Sous la présidence de M. Arnold Moesching, plus de deux cents délégués ont suivi les débats fort intéressants et empreints d'un esprit de sportivité. Après la lecture des différents rapports (les finances sont saines), le chef technique Roger Jungo fit une rétrospective de l'activité sportive, en soulignant les résultats de la fête fédérale d'Olten, où trois Romands se sont particulièrement mis en évidence, réalisant la couronne par Gabriel Yerly, Nicolas Guillet et Emmanuel Crausaz. Au chapitre des prochaines fêtes en 1993, le président annonça la fête romande à Saint-Nicolas le 11 juillet, la fête des garçons lutteurs en mai à Palézieux.

Trois membres du comité étaient démissionnaires. Pour les remplacer, les délégués ont élu MM. Joseph Hug, nouveau président, Bernard Quartenoud, vice-président, et Ruedi Moesching, délégué à la caisse de secours. Quant au jury romand, quatre Valaisans furent élus, soit MM. Jimmy Martinetti, Stéphane Giroud, Jean-Luc Bifrare et Martial Héritier. Le président sortant, Arnold Moesching, a été acclamé président d'honneur et membre honoraire. Furent également nommés membres honoraires, Eugène Roggli, Estavayer, Jean-Claude Vuillemin, Marcel Borlon, Nyon, Alphonse Mauron, Rudolph Zurcher, François Pasquier, de Fribourg. (jcr)

Tennis en fauteuil roulant

Classement suisse 1993

La commission technique de tennis de l'Association suisse des paraplégiques a établi les classements suisses au 25 janvier 1993. Chez les messieurs, on y trouve plusieurs athlètes valaisans.

Messieurs: 1. Bernard Goldblat (Genève) open; 2. Gérald Métroz (Martigny), A 6,29; 3. Pierre-Alain Bourquin (Dotzigen), A 5,62; 4. Martin Erni (Aarau), A 3,12; 5. Daniel Amiguet (Lausanne), B 5,23; 6. Rolf Burger (Aarau), B 4,80; 7. Ali Kabirallah (Genève), B 2,25; 8. André Chiari (Dotzigen), B 2,17; 9. Nicolas Arlettaz (Fully), C 4,29; 10. Giovanni Cantaffa (Bâle), C 3,61; 11. Thao Pham (Genève), C 3,37; 12. André Luyet (Savièse), C 2,66; 13. Serge Barman (Saint-Maurice), C 1,86; 14. Jean-Daniel Rey (Mollens), C 2,33; 15. André Kehrli (Bâle).

Dames: Hanelore Taroni (Thoune), B 7,51; 2. Verena Chiari (Dotzigen), B 5,83; 3. Silvia Obrist (Bâle), B 4,40.

Gymnastique

Le Biélorusse Cherbo récompensé du Prix Owens

Le Biélorusse Vitali Cherbo, qui a conquis le nombre record de six médailles d'or olympiques en gymnastique aux Jeux de Barcelone en 1992, s'est vu décerner à New York le trophée international Jesse-Owens 1993.

Vitali Cherbo recevra officiellement ce prix le 9 février, a annoncé le créateur du trophée Jesse-Owens, Herbert Douglas. Le Biélorusse, qui était membre de l'équipe de la CEI lors des Jeux olympiques de Barcelone, a devancé pour l'attribution du trophée, l'Américaine Jackie-Joyner-Kersey et l'Américain Kevin Young.

Kevin Young avait établi un record du monde en remportant la médaille olympique du 400 m haies et Jackie Joyner-Kersey avait défendu avec succès son titre olympique d'heptathlon à Barcelone.

L'an dernier, le trophée Jesse-Owens avait été attribué à Mike Powell, record du monde de saut en longueur. (si)

TIR

Au calendrier valaisan

Société cantonale des tireurs valaisans (SCTV).

D'entente avec le responsable cantonal des tirs libres, la société cantonale publie un complément d'information à l'attention de ses membres.

Activité 300 m et pistolet 25 et 50 mètres

Les tirs suivants ont été annoncés et autorisés pour 1993.

Tirs du groupe C 300 m: société de tir Les amis tireurs, Ardon, tir du 60e anniversaire, à Ardon, 28-30 mai et 11-13 juin; Société des amis tireurs, Charrat, tir du Valais romand 1993, à Martigny, 28 et 29 août, 4 et 5 septembre, 11 et 12 septembre.

Tirs du groupe C 50-25 m: Société des amis tireurs, Charrat, tir du Valais romand 1993, à Martigny, 28 et 29 août, 4 et 5 septembre, 11 et 12 septembre.

Groupe B 300 m: Société des tireurs de la Borgne, Bramois, tir du centenaire, à Bramois, 11-13 juin et 18-20 juin; société de tir La Villageoise, Saint-Léonard, tir de la fédération du district de Sierre, à Saint-Léonard, 12 et 13 juin 19 et 20 juin; société de tir Union, Vissoie, 30e tir d'Anniviers, à Vissoie, 12 et 13 juin;

Grande Cible de Sierre, tir de la fédération des vieilles cibles, à Sierre, 26 et 27 juin; Sportschützen Visp, Bezirksschiessen Bez. Visp, à Viège, 27-29 août; SV Simplon-Dorf, Bezirksschiessen Bez. Brig, Simplon-Dorf, août; SV Eintracht Bûrchen, Bezirkschiessen Bûrchen, Raron, Bûrchen, 28 août; Militärschiessverein Feschel, Bezirksschiessen Bez. Loèche, Feschel, 18-20 juin; Schützengesellschaft Betten, Bezirksschiessen östl. Raron, Betten, 18-20 juin; Schützenverein Ernen, Becherschiessen Untergoms, Ernen, juin; Schützengesellschaft Glis, Standeinweihungsschiessen, Glis, 21-23 mai; Sportschützen Visp, Landesschiessen 1993, Viège, 10 et 11 septembre.

Groupe B 50 m: Sportschützen Visp, Landesschiessen 93, 50 m, Viège, 10 et 11 septembre; MSV Leuk-Stadt, Pfynschüssen 1993, Pfyn, 29 et 30 mai; Sportschützen Visp, Bezirkspistolenschiessen, Viège, 27-29 août.

Pour le comité cantonal
François Bétrisey

HANDBALL VALAISAN

Importante victoire sierroise

Après un bien médiocre premier tour, quatre défaites consécutives, on s'attendait à voir le HC Sierre redresser enfin la tête. En effet, avec seulement quatre points, les Valaisans se retrouvaient à la sixième place du classement, soit dans une zone qui était loin d'être de tout repos.

Etonnante position si l'on sait que la formation de la cité du soleil est parfaitement capable de tenir tête à la majorité de ses adversaires. On a eu l'occasion de s'en rendre compte face à Viège (29-30) un prétendant au titre et Lausanne-Ville (29-30), deux authentiques exploits où le vent de la défaite avait soufflé dans les ultimes secondes.

La reprise du deuxième tour, ponctuée par un demi-échec face à Nyon (19-19), le néo-promus en deuxième ligue, laissait des doutes sur les possibilités des protégés de l'entraîneur Dieter Winterhalter. On attendait donc avec un

certaine anxiété le déplacement au Sentier face au HC Vallée de Joux.

Une excellente première mi-temps

Conscients du danger que représentait une sixième place au classement, les Valaisans abordèrent ce match avec la volonté de vaincre. Ne laissant rien au hasard, l'équipe de Sierre domina son adversaire pour atteindre la mi-temps avec un confortable avance.

Excellente première période de jeu avec un avantage de six points (16-10) et déjà une victoire qui se profilait à l'horizon.

Constante domination

Dès la reprise, même scénario, Sierre dominant son sujet et se montrant particulièrement efficace en attaque avec 18 points. Finalement, sans

forcer outre mesure son talent, la formation de la cité du soleil s'imposa sur le résultat de 34 à 23, rassurant ainsi ses supporters.

Autres résultats: Servette HC - Vallée de Joux 33-15; HC Nyon - FSG Lausanne-Ville 15-32.

Classement deuxième ligue: 1. Servette HC 11-21; 2. Viège 10-17; 3. Lausanne-Ville 10-15; 4. HC Crissier 9-11; 5. US Yverdon 10-10; 6. HC Sierre 9-7; 7. CS Chênôis 9-5; 8. Vallée de Joux 12-3; 9. HC Nyon 10-1.

Gebüdemalp rate le coche

A la salle omnisports des Bergières à Lausanne, Gebüdemalp a raté le coche face aux gymnastes de Sullens. En effet, les exclusions pour deux minutes (10) ont été fatales aux Valaisans battus finalement sur le résultat de 18 à 15.

Après un départ difficile (9-2, 18e), les Valaisans ont remonté la pente pour combler à la mi-temps partiellement leur retard (10-7). Dès la reprise, le jeu resta équilibré, permettant ainsi à la formation de Sullens de conserver son modeste avantage.

Autre résultat du groupe B: FSG Pâquis - Crissier 2, 7-13.

Classement: 1. Chênôis 2, 9-14; 2. US Yverdon, 14; 3. Sullens, 13; 4. Lausanne-Ville, 12; 5. Prilly, 11; 6. Gebüdemalp, 10; 7. Crissier 3, 7; 8. Helvétia, 3; 9. Pâquis, 0.

Programme de la semaine

Samedi 30 janvier, salle de gymnastique de Viège, à 14 heures: JCT Viège - Cugy; à 14 h 50: 3A Viège 2 - Cugy; à 15 h 50: JCT Viège - LV; à 17 heures: deuxième ligue Viège 1 - Lausanne-Ville 1; à 18 h 15: 3B Gebüdemalp - LV 2. (mi)

BASKETBALL

Défaite évitable

1LNF: Versoix - Martigny 68-59 (34-29)

Versoix: Stebler, Vuillet, Divetta 4, Majoli 8, Gutierrez, Bonadei 21, Wicht 22, Moret 10, Pawlik, Naef 3. Entraîneur: Sylviane Bonadei.

Martigny: Michellod 17, Baumann, Mathy 2, Carron 3, Bircher 2, Marchi 7, Keim 6, Franchini, Cleusix 12. Entraîneur: Bernard Gilliéron.

Bien plus fort sur le papier, Versoix n'aurait dû faire qu'une bouchée de ce Martigny, diminué par les absences de Polo et Schild. En début de partie, quand Versoix marquait déjà 9 points contre 0 à la quatrième minute, l'on ne donnait pas cher de la peau des Valaisannes. Le temps mort pris par l'entraîneur Gilliéron fut bénéfique aux Valaisannes qui enfin se mirent à jouer. Martigny, au bénéfice d'une formation très jeune avec trois cadettes et trois juniors, put dominer physiquement son adversaire, moins à l'aise tout soudain. Cependant, d'une maladresse chronique à la conclusion où seules Sandrine Cleusix et Cristel Michellod échappent à la critique, Martigny qui aurait pu mener d'au moins 10 points à la pause accusait un retard de cinq longueurs. En deuxième période, les choses ne s'arrangèrent pas. Carole Marchi et ses camarades continuèrent à galvauder des balles en or sous les paniers et laissèrent s'échapper de 9 points une victoire tout à fait à leur portée. (msb)

Pas facile

LNBF: Vevey - Monthey 54-64 (20-29)

Vevey: Junod 14, Schmutz 16, Emery, Commend, Vienne 5, Vahekeni 6, Mosching 5, Henrioud 8. Entraîneur: Christian Cavin.

Monthey: Michellod 3, Cretton 21, Doyen 8, Mezzalira 6, Kunz 7, Lehro 2, Favre, Clot 17. Entraîneur: Nathalie Cretton.

En déplacement aux Galeries du Rivage, les filles du BBC Monthey ont remporté une victoire logique, mais tout ne fut pas si facile. En effet, si toute la formation de Nathalie Cretton engagea sa force physique, en courant beaucoup, elle perdit tout le crédit à la finition. Développant de belles actions de contre, choisissant très bien les tirs, Sandra Michellod, après avoir trouvé la faille dans la défense des Vaudoises, galvaudait des tentatives au panier qui semblaient évidentes. Des tirs à bonus lâchés abusivement par la Veveysanne Magalie Junod trouvaient Sabine Schmutz au rebond qui, elle, transformait ses tentatives. C'est ainsi que Vevey tint la dragée haute au BBC Monthey. Une fois n'est pas coutume, les Montheyennes débutèrent fort bien la deuxième partie, pour accentuer leur avantage. Cependant, toujours en difficulté à la conclusion, les Valaisannes ne purent garder ce confortable avantage. Finalement, Monthey a sauvé l'essentiel en remportant la totalité de l'enjeu. (msb)

Une victoire méritée

1LNM: Sion - Berne 78-54 (37-30)

Sion: Vesta 12, Bernet 19, Meister 6, Pott 2, Chervet 4, De Tacco 2, Werlen 2, Genin 23, Dubuis 4, Mudry 4. Entraîneur: Genin. Coach: Schröter.

Berne: Biemann 10, M. Scheurer 2, H. Scheurer 14, Ch. Scheurer 10, Chuotetis 6, Clivaz 12.

Notes: salle des Creusets, une centaine de spectateurs. Arbitrage de MM. Clerc et Marschall. Quatorze fautes contre chaque équipe.

Dans son dernier match du tour préliminaire de première ligue, le BBC Sion de Thierry Genin a amplement mérité la victoire face à une équipe bien faible et à l'effectif limité. D'entrée de match, les Bernois par l'application d'une zone 2-1-2 démontrèrent qu'ils n'étaient pas capables de faire le spectacle. Ce manquement chez les visiteurs nuisit à la qualité du jeu. Si du côté séduisant les pivots furent à la peine, ils le doivent certainement plus à une crise de confiance qu'à la qualité du jeu défensif des joueurs de la Ville fédérale. La faiblesse alémanique permit aux Valaisans de pratiquer un jeu simple basé sur la contre-attaque et le passing game avec en prime une défense pressing tout terrain. A ce jeu, les ju-

niors ne se firent pas prier à l'image d'un Gilles Meister particulièrement inspiré. L'objectif des 18 points est donc atteint pour l'entraîneur Genin dont le but est maintenant d'obtenir le premier rang du tour contre la relégation.

Résultat tout à fait possible puisque seul Nyon est actuellement mieux classé que Sion. (Gibsy)



Thierry Genin en embuscade mais son équipe dominera. (ms)

Eust
TV/HIFI/VIDEO

Désormais 33 magasins spécialisés, 1001 prix super-bas dans toute la Suisse!

PRIX FOUS!

Roadstar 808
Handy Natel-C.
Mémoires pour 50 numéros.
Affichage alphanumérique.
Durée de conversation: 30 minutes.
Stand-by: 24 heures.
Poids: 280 g.

1980.-
Location 68.-/m.*
abonnement de service inclus

Choix immense de toutes les grandes marques en stock

Autoradio JVC KR-RG 4
2 x 22 W. Radio avec stations fixes / SDK. Cassette avec autoreverse. Système Dolby. Réglage basses / aigus séparé. Sécurité antivol.

398.-

• Durée minimum de location 12 mois * • Téléphones, fax, autoradios livrables à partir du stock
• Livraison, raccordement • Service de réparation
• Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un prix officiel plus bas)
• Service de commandes téléphoniques

Sion
Av. de Tourbillon 47
Tél. (027) 22 17 66

EDUCATION ET ENSEIGNEMENT

VOTRE **ÉCOLE DE LANGUES**
027/23 35 35

ANGLAIS, ALLEMAND, FRANÇAIS, ITALIEN, ESPAGNOL, JAPONAIS

- Cours en journée ou en soirée
- Cours en petits groupes ou leçons particulières
- Professeurs de langue maternelle
- Méthode unique utilisée dans plus de 200 écoles du monde entier

COURS INTENSIFS (prise en charge par la Caisse de chômage possible, sous certaines conditions)

Renseignements et inscriptions dès maintenant!

- Ouverture du secrétariat: 8 h - 12 h, 14 h - 20 h.

le monde des langues - les langues du monde
ilingua
école de langues (027) 23 35 35
Avenue des Mayennets 5, 1950 SION

DES PETITS PRIX ...

... TOUJOURS DES PETITS PRIX!

DORINA
Huile de tournesol
Flacon de 3 lt
12.50
~~15.80~~

HAKLE
Papier hygiénique
3 couches, 18 rlx
7.90
~~12.60~~

LA CHINOISE
Spaghetti aux oeufs
3 x 500 gr
4.50
~~5.95~~

LAIT Upérisé
12 x 1lt
18.-
~~22.20~~

POMMES
Golden 1er choix
Cabas de 2.5 kg
4.50
~~5.80~~

KRONENBOURG
Bière, 33cl
le 10 pack
7.90
~~9.60~~

FARINE Fleur
5 x 1 kg
7.50
~~8.75~~

BEURRE
de cuisine
Plaque de 250 gr
2.80
~~3.20~~

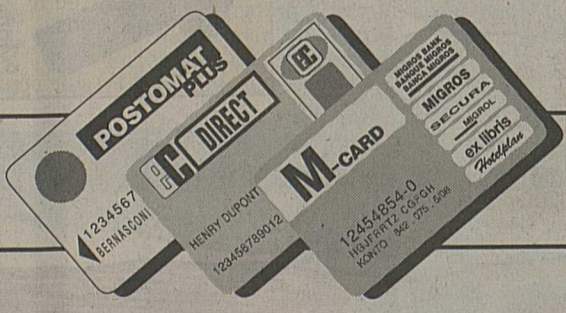
DEL MAITRE
Rôti de veau
Epaule, le kg
24.-
~~34.-~~

MARLBORO
Box + light,
la cartouche de
200 cigarettes
25.90
~~27.90~~

OMO
Micro plus
Box de 3 kg
9.90
~~16.60~~

Offres valables du 27 au 30 janvier

NOUS ACCEPTONS CES 3 CARTES DE PAIEMENT



PARKING GRATUIT



MAGRO
Toujours des petits prix!

VOS CENTRES COMMERCIAUX
UVRIER • MARTIGNY • City SION
ROCHE • ROMANEL • COURRENDLIN

Nouvelliste

Téléfax (027) 297 565
Service des abonnements (027) 297 525-526
Chèques postaux 19-274-0

Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Administration et rédaction
André Luisier, directeur général et éditeur responsable
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 297 511

Rédaction centrale
André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; François Dayer, Pierre Fournier et Roland Puippe, rédacteurs en chef adjoints; Jean-Cosme Zimmermann, Gérald Théodoloz, Jean-Paul Riondel, Michel Pichon, Jean-Marc Theytaz, Michel Masseray, Xavier Duroux, Ariane Alter, Danièle Delacrétaiz, Csilla Bohnet, rédacteurs; Roger Germanier, Vincent Pellegrini, éditorialistes analystes; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris, Christian Michellod, Christian Rappaz, rédacteurs sportifs; Raphael Bolli, rédacteur publicitaire; Casal, caricaturiste. Magazine: Antoine Gessler, Manuela Giroud, Joël Cerruti.

Tirage contrôlé
44 221 exemplaires. REMP base 1991.

Réception des annonces
Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25.
téléphone (027) 29 51 51.
Téléfax (027) 23 57 60
Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h.
Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 h.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution

jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, téléphone (027) 297 511 jusqu'à 22 heures.)

Renseignements techniques
Surface de composition d'une page: 289x440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit)
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur, 6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité
Annonces: Fr. 1.10 le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 4 fr. 70 le millimètre.
Gastronomie: 2 fr. 45 le millimètre.
Publicité: 2 fr. 35 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 50 le millimètre (colonne de 44 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnement d'espace.

Miège
Salle de gymnastique
Vendredi 29 janvier
dès 20 heures

PLACETTE

GRAND LOTO
du Football-Club Miège

Abonnements:
1 carte Fr. 25.-
2 cartes Fr. 40.-
par carte suppl. Fr. 10.-
(jouées par la même personne)

Fr. 15.- les 4 spéciales pas de feuilles volantes

24 séries dont 4 spéciales (hors abonnement)

Aperçu des lots: mountain bike, vidéo, appareil photo, sacs de sport garnis, bons d'achat, radio CD, fromages

Les défis Coop à la vie chère

Prix choc

- Chaussettes de jogging pour adultes**
76% coton, 19% polyamide,
5% élasthanne, le lot de 4 paires **10.-**
- Chaussettes de jogging pour enfants**
80% coton, 15% polyamide,
5% élasthanne, le lot de 4 paires **9.-**
- Mouchoirs en papier Ronda, sans menthol**
le lot de 2 paquets de 24x10 au lieu de 6.- **5.-**
- Azalée de culture suisse**
la plante **7.90**

Seulement jeudi, vendredi et samedi

du 28.1. au 30.1.1993

- ***Ceufs suisses d'élevage au sol**
classe A 53-64 g, les 10 ~~4.80~~ **3.90**

Viande de bœuf 20% de moins

Coop hits hebdo

du 26.1. au 1.2.1993

- ***Fondue Gerber**
le paquet de 800 g ~~10.60~~ **8.60**
- ***Gerber Gala**
le lot de 2 x 80 g duplo ~~3.90~~ **2.95**
- Saucisson vaudois**
saucisson de 300-400 g, les 100 g **1.25**
- ***Tous les paquets de pain croustillant Roland de 200 g** p.ex.: Pain croustillant Roland Délicatesse le paquet de 200 g ~~2.20~~ **1.80** de moins
- ***Tous les pots de confiture Midi de 370 g** p.ex.: confiture d'abricots Midi, le pot de 370 g ~~1.95~~ **1.55** de moins
- ***Margarine Bonjour avec 10% de beurre**
les 4 portions de 125 g ~~3.50~~ **2.80**
- ***Coca-Cola ou Coca-Cola light**
1,5 litre PET (+ consigne) ~~2.10~~ **1.50**
- ***Certains cafés solubles**
p.ex.: Nescafé Gold de Luxe le pot de 200 g ~~13.95~~ **12.30** de moins

Articles de toilette

- ***Douche Tonga Sport ou Flower**
le lot de 3 x 300 ml trio ~~9.-~~ **6.-**
- ***Savon-crème Beauty modern**
distributeur et flacon-recharge, lot ~~7.10~~ **5.-**

Aliments pour animaux

- ***Toutes les barquettes de Whiskas Finesse de 100 g**
p.ex.: Whiskas Finesse au bœuf, la barquette de 100 g, ~~1.80~~ **1.20** de moins

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #

Coop vous informe:



15.-

Pyjama pour enfants, single jersey, divers motifs imprimés, 100% coton

Dans les Centres Coop.



le filet de 2 kg

1.80

Oranges Navels d'Espagne du 28.1. au 30.1.1993

Pommes frites
Patate fritte

le sachet de 1 kg

3.20

~~4.60~~

* Pommes frites Gold Star, surgelées du 26.1. au 1.2.1993

Toutes les coupes Chantilly + coupes light par lot de 2 x 125 g

-60

de moins

* p.ex.: coupe Chantilly chocolat, 2 x 125 g ~~1.20~~ du 26.1. au 1.2.1993



Coop Restaurants

Le menu de la semaine

Rösti Pick à la vaudoise
(Röstis farcis au poireau)
Saucisson poireaux à la crème

7.80

dans les restaurants en libre service
26.1.-1.2.93



Avec Coop vous économisez cette semaine 22,4%

Dans cette annonce, l'ensemble des promotions signalées par un astérisque représente une réduction de 22,4%.

Prix normal Fr. 66.50
Prix promotionnel Fr. 51.60
Vous économisez Fr. 14.90



Nouvelliste

SERVICES

ANTENNES
TÉLÉVISION
BIEN-ÊTRE
EXPOSITION

Adieu Dénériaz 27
Tous les programmes 28
Tendres cailles 29
Les trésors de Salomon 32

Cet emplacement publicitaire est à votre disposition
Pour tout renseignement: (027) 295 151, interne 211

NATURE

Côté cour et côté jardin

Pour comprendre les principes de base de la protection de la nature, il faut commencer par l'homme et son habitat familial.

Aussi, janvier est la période idéale pour décider d'effectuer les premières observations de la nature, en particulier les oiseaux. C'est facile à faire depuis sa maison. Il suffit de bonnes jumelles, d'un calepin, d'un crayon et d'un petit guide. La nudité des arbres à feuilles permet de

mieux voir les espèces présentes. Comme ce ne sont que des oiseaux familiers, on peut facilement les mémoriser (mésanges charbonnières, rouges-gorges, verdiers, merles, moineaux, pinsons, bouvreuils, etc.).

Si vous avez une fenêtre donnant sur un jardin, prenez le temps de rester immobile pour observer le va-et-vient des oiseaux.

L'espace vital

La vie des oiseaux, apparemment tout en musique et en couleurs, ne correspond guère à l'image que nous sommes

tentés de nous en faire. Notre comparaison pêche par anthropomorphisme! En réalité, la vie des oiseaux est une lutte perpétuelle qui requiert une dépense d'énergie considérable. Cette énergie doit être répartie entre les diverses activités: chercher à manger, construire un nid, protéger et alimenter les petits, éviter les ennemis, survivre enfin au gros de l'hiver. Les problèmes à résoudre étant les mêmes pour tous, la concurrence est acharnée. Aussi, afin de ménager ses forces, l'oiseau cherche-t-il à se placer dans une situation aussi favorable que possible du point de vue de son espace vital. Ainsi le nombre d'espèces qui élisent domicile dans un milieu donné est en rapport étroit avec la diversité des possibilités que celui-ci offre en nourriture, encore que tout site ait ses limites et ne saurait héberger un nombre infini d'individus.



Rouge-gorge dans l'étang du Verney à Martigny.

christian keim

Observations du mois

Promenez-vous en forêt et essayez de reconnaître les traces sur la neige: chiens, chats, oiseaux, renards, lièvres, belettes, hermines, écureuils, blaireaux, chevreuils, cerfs.

Activités LVPN: samedi 13 février

Sur la trace des animaux en hiver dans la vallée du Trient, nous déterminerons à quels animaux elles appartiennent.

Ouvert à tous. Inscription auprès de Jérôme Fournier, Chavanne, 1891 Vérossaz, tél. (025) 652976 et auprès du secrétariat LVPN, Cotzette 4, Sion, tél. (027) 229428.

Coup d'œil

Pour identifier plus facilement les oiseaux, procurez-vous la brochure de l'ASPO (Association suisse pour la protection des oiseaux) intitulée «Oiseaux de Suisse». 120 espèces d'oiseaux illustrent cette brochure en couleurs. A commander au tél. (01) 463 7271.



La mésange charbonnière et la mésange nonnette se nourrissent volontiers de graines et s'observent donc facilement près des mangeoires. Cependant, même en hiver, elles parviennent à trouver insectes et autres petites bêtes dans l'écorce des arbres.

Jérôme Fournier

Autour des agglomérations, c'est dans les jardins naturels, très compartimentés et de structure diversifiée, que se concentre une avifaune particulièrement variée.

Pourquoi ne faut-il pas les nourrir?

Parce que tous les oiseaux hivernant chez nous supportent très bien le froid, le nourrissage hivernal est donc superflu. C'est aussi une période de sélection naturelle. Les plus forts résistent.

Le site de nidification

Le comportement observé durant l'hiver chez les oiseaux change brusquement au printemps. Les cris se font plus fréquents et les chants plus distincts. Les communautés éclatent et les oiseaux retrouvent leur individualité. A ce titre, ils se mettent en quête d'un territoire destiné à servir de site de nidification. Chaque site est habité par un couple qui en chasse énergiquement les intrus d'une autre espèce.

L'horloge des oiseaux

En général, les oiseaux chantent intensément à l'aurore, leur activité diminue vers midi, mais elle reprend de plus belle le soir. Si vous désirez écouter le concert donné par les oiseaux et apprendre à distinguer les différents solistes, il faut se lever tôt. Les oiseaux ne chantent pas tous ensemble, mais s'en tiennent à un programme bien défini, chaque espèce chantant à une heure qui varie selon les saisons et les conditions atmosphériques. En revanche, l'enchaînement des voix se fait selon un rythme immuable. Chacun est en mesure de faire des constatations très intéressantes. La tenue d'un journal d'observations permettra de suivre les modifications intervenues dans la composition de la population et le rythme d'apparition de certains phénomènes. Relevés soigneusement, ces détails peuvent constituer d'excellents arguments lorsqu'on veut intervenir pour la protection d'une région. Affaire à suivre.

Catherine Schnydrig, secrétaire LVPN

JEUNESSE

Je n'aime pas lire!

Il n'y a pas de trucs pour aimer lire. Mais il existe cependant des livres pas comme les autres qui pourraient faire d'un lecteur récalcitrant un fada de la lettre.

En effet, un enfant qui rechigne devant un texte trouverait plus de plaisir à la lecture si celle-ci pouvait l'amener à faire une folle randonnée à travers les pages ou une activité concrète.

Ainsi, les recettes de cuisine, les expériences scientifiques, les préparations magiques ou les souvenirs d'un dinosaure sont autant de façons de stimuler l'enfant à la lecture et de lui faire comprendre que sans celle-ci les plaisirs sont limités.

L'eau

Qu'est-ce que l'eau? Comment séparer les liquides? Comment fabriquer un sous-marin d'eau douce? «Le petit chercheur» permet aux enfants de 7 à 10 ans de répondre à ces questions ainsi qu'à beaucoup d'autres en proposant des expériences clairement illustrées, sans danger et faciles à réaliser à la maison.

D'autres titres comme «L'air», «La lumière» et «La couleur» donnent aux enfants l'occasion d'approcher de manière intelligente les principes scientifiques de base. Cette collection pourrait être très utile aux parents qui auraient sous leur toit des enfants curieux. Ne pas être capable de leur expliquer le miracle de la rosée, vous n'y songez pas, tout de même!

Auteur: N. Ardley. Collection: «Le petit chercheur», Editions Bordas.

«Mon journal en avion»

«Mon journal en avion» se veut à la fois informatif et sécurisant. Sa forme ludique permet de faire passer des connaissances sur les avions et le monde qui les entoure. Catherine Louis a mis tout son talent au service des enfants. Tout au long de cet ouvrage elle propose des jeux, explique avec tendresse les mystères de l'avion et offre généreusement au petit lecteur quelques pages blanches. Car pour elle, un enfant a toujours quelque chose à dire. Auteur: Catherine Louis,



Editions La joie de lire.

«Voyages aux pays des mille senteurs»

«Comme on ne se souvient jamais des odeurs qui accompagnent nos voyages, j'ai appris, pour mieux me rappeler, des recettes des pays des mille senteurs», a dit Stéphane.

A travers les vagabondages du petit garçon les enfants découvriront des recettes simples et feront connaissance

avec quelques pays et leurs habitants ou encore la manière de cultiver l'un des produits dont est composée la recette. Quatorze recettes illustrées et savoureuses.

Auteur: Josiane Geopfert, illustration: Cécile Martin et Maria Gracia Donoso, Editions Magasin du monde.

«L'académie des sorcières»

Sachez d'abord qu'un «ragoût de citrouille aux croquettes d'asticots» se prépare de la façon suivante: une grande citrouille pourrie, deux tasses de croquettes d'asticots, une boîte d'étrés grillés, six tritons au vinaigre, une demi-tasse de sauce de limaces, mais qu'il est aussi possible de compléter le menu avec des crêpes aux crottes d'oiseaux barbouillées de confiture aux vers et aux mouches bleues pressées. Vous n'êtes toujours pas dégoûtés? Très bien! Soyez donc les bienvenus à Démonia, la ville aux quinze sorcières vivantes et aux 156 fées mortes. Retourné dans tous les sens, cet album dévoile bien des secrets sur le monde obscur des

sorcières. Un livre qui vous causera de grandes frayeurs si l'aventure vous tente.

Auteur: Annie Civardi, illustration: Graham Philpot, Editions Albin Michel.

«Jacques le dinosaure»

Récemment, Keith Brumpton, l'un des auteurs, a trouvé dans sa boîte aux lettres une large enveloppe jaune.

A l'intérieur, le manuscrit du livre de Jacques le dinosaure, un énorme cahier plein d'images et d'annotations, réalisé par un dinosaure âgé de 10 ans.

Keith Brumpton n'a pas eu la moindre idée de la provenance de ce cahier, car le timbre de la poste était effacé et aucun mot n'expliquait pourquoi Jacques avait choisi de lui adresser ce paquet. Si l'auteur a tout fait pour que ce manuscrit soit publié il n'en reste pas moins que le mystère reste entier!

Un livre sur les dinosaures écrit par un dinosaure.

Auteurs: Keith Brumpton et Jacques le dinosaure, Editions Albin Michel Jeunesse.

Antennes

France 2 - 20.50

Un taxi la nuit



france 2

Ce téléfilm s'inscrit dans la collection «24 heures pour survivre». Selon le producteur Jacques Dercourt, «Le fait social est le fond de chacune de ces histoires, mais le moteur en est l'urgence». Le facteur durée façon de plusieurs manières les scénarios, poursuit-il, le grand ennemi de nos personnages reste toujours le temps. La réponse à ce défi «opposition fulgurance-sentiment» est l'un des éléments principaux d'unité de ton de nos longs métrages. Ces films d'émotion sont donc des œuvres d'action.» Dans «Un taxi la nuit», le héros doit réunir la rançon de sa fille dans les plus brefs délais...

Pari mutuel

Les favoris du jour

Aujourd'hui se court à Gagnes-sur-Mer, le prix de Mandelieu, un trot attelé course de la 1^{re} réunion, avec 17 partants.

Favoris et drivers

- «Ugo-des-Neiges», R. Morice
 - «Venise-du-Donjon», Y.-C. Rivault
 - «Unadème», A. Laurent
 - «Un-Postillon», Y.-M. Beteau
 - «Tagreed-Kebir», R.-W. Denéchère
- Le coup de poker: le N° 10, «Sire-de-Curgies».
- Il y a deux écuries dans cette course: les N° 4 et 8, et les N° 12 et 14.
- Arrivée du quinté + de mardi: 17-15-14-5-2.

Insolite

La chèvre se porte bien

Les habitants de la ville de Manganeses, au nord-ouest de l'Espagne, ont failli dimanche à la tradition. Au lieu de lancer une chèvre vivante du haut du clocher de l'église, et de provoquer l'écrasement de l'animal sur le sol, ils l'ont descendue à l'aide de cordes puis jetée dans une toile.

Une visite vétérinaire a permis de certifier que «Camille», la chèvre, se portait bien. L'an passé, la garde civile avait empêché les organisateurs d'accéder au clocher et des échauffourées avaient émaillé la manifestation. La Municipalité risquait cette année une amende pouvant atteindre 5 millions de pesetas si elle ne respectait pas l'interdiction des autorités régionales de lancer la chèvre. (ats)

AFFAIRES IMMOBILIERES

POUR ÊTRE AU CŒUR DES AFFAIRES

Nous vous proposons, en location à MONTHÉY, avenue de la Gare 36

BUREAUX

d'une surface de 75 m², entièrement équipés! Places de parc intérieures à disposition. Libres de suite ou à convenir.

Bernard Nicod
3, rue de Venise Tél. 025/72 24 72
1870 MONTHÉY

Je cherche à acheter

appartement 3 1/2 pièces à Montana (proximité centre).

Agences exclues.

Prix: Fr. 200 000.- à 300 000.-.

Ecrire sous chiffre G 165-714330, à Publicitas, case postale 150, 2900 Porrentruy 2.

MARTIGNY, av. de la Gare 45-47 Immeuble Terminus

A LOUER diverses surfaces commerciales

Pour visiter: C. Constantin, tél. (026) 22 45 01. Pour renseignements: PATRIA GÉRANCE Tél. (021) 341 45 55.



A louer tout de suite ou à convenir à la rue de la Dent-Blanche 18, Sion

bureau de 75 m²

au 3e étage. Loyer: Fr. 1050.- + Fr. 150.- de charges. Pour visiter: tél. (027) 297 111.

Pour renseignements et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES S.A., Seldenweg 17, 3000 Berne 9. Tél. (031) 23 34 61.**

05-019905

A louer au centre de Sion, rue des Cèdres 2,

chambre meublée

Prix de location: Fr. 150.- + Fr. 20.- de charges. Libre tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TÉL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A vendre au val d'Hérens

A 10 min de Sion, situation superbe, vue sur la vallée du Rhône et la Dent-Blanche

chalet très soigné

séjour avec cheminée, cuisine, coin TV séparé, WC. A l'étage: 3 chambres + salle de bains. Terrain bien aménagé. Prix Fr. 285 000.-
Tél. (021) 24 09 87.
036-063913

Conthey

A vendre

magnifique attique en duplex

230 m², 2 places de parc, appartement de caractère. Fr. 680 000.-

Renseignements: Gilbert Morard, Sierre. Tél. (027) 22 48 79 ou 55 22 25.
036-063999

Valais central A vendre

maison villageoise

à 5 min de Sion composée de: - 1 logement 3 chambres à coucher, séjour avec cheminée, cuisine-coin à manger, trois salles d'eau, galerie, cave, buanderie, cachet unique, trois places de parc - 1 logement studio indépendant - 1 local commercial-bureau indépendant. Fr. 980 000.-. Facilités de paiement et hypothèque à disposition.
Tél. (027) 36 68 58. Fax (027) 36 68 65.
036-063710

A louer à Sierre, rue du Mont-Noble 6,

studio

rez-de-chaussée. Libre tout de suite. Fr. 720.- charges comprises. Pour tout renseignement: Régie immobilière René Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre. ☎ (027) 55 88 33.
036-063996

Devenez propriétaire d'un appartement 4 1/2 pièces à Riddes

dans immeuble neuf, avec charges hypothécaires prévisionnelles de Fr. 950.- par mois, ceci, grâce au crédit qui est à votre disposition résultant d'un taux d'intérêt privilégié.

S'adresser par téléphone au (026) 22 21 14, bureau ou (026) 22 64 03, privé.
036-063663

Sierre

A vendre

magnifique appartement 5 1/2 pièces

130 m² avec garage. Fr. 570 000.- Renseignements: Gilbert Morard, Sierre. Tél. (027) 22 48 79 ou 55 22 25.
036-063998

A vendre au centre de Vétroz

dans nouvel immeuble 1 appartement 4 1/2 pièces et 1 appartement 3 1/2 pièces

Crédit à disposition, avec charges hypothécaires attractives, résultant d'un taux d'intérêt excessivement avantageux et unique. S'adresser au (026) 22 21 14 ou (026) 22 64 03.
036-060876

Savièse

A vendre, situation de 1er ordre

villa contiguë 5 1/2 pièces

un garage, cave et buanderie. Construction récente. Prix: Fr. 380 000.-
Tél. (027) 25 17 62.
036-062838

A louer à Château-neuf-Conthey studios

Libres tout de suite. Tél. (027) 22 34 74.
036-062898



CHABLAIS VALAISAN

villa familiale de 6 1/2 pièces

env. 200 m² de surface habitable
★ 3 niveaux
★ serre, patio, jardin
★ garage + réduit

dès Fr. 1266.-/mois avec financement AIDE FÉDÉRALE pour revenus modestes.
AV DU CHAMOSSAIRE 1860 AIGLE
Tél. 025/26 48 11

A louer à Sion, rue de Lausanne 86

une chambre meublée

Fr. 400.- charges comprises. Libre dès le 1.2.1993. ☎ (027) 22 81 41 (heures de bureau).
036-063615

A vendre à Ollon Ban

vigne 920 m²

chasselas, 1re zone, en bordure de route.
Tél. (027) 58 22 64.
036-063872

Conthey

A vendre

vignes 5000 m²

bien situées, 1/4 blanc, 3/4 rouge. Ecrire sous chiffre T 036-63647 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-063647

Vernayaz, superbe affaire

4 1/2 pièces

jardin 80 m², place de parc, garage. Aide fédérale possible. Fr. 310 000.-
AGENCE P. JACQUOD 026/23 28 80

A LOUER :

à Sion, rue de Château-neuf, dans un petit immeuble, 4 1/2 pièces avec blacon. Loyer: Fr. 940.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/22 85 77

Martigny

à vendre

très bel appartement

3 1/2 pièces, entièrement rénové avec soin, grand balcon. Prix Fr. 210 000.-, à discuter.
AGENCE P. JACQUOD 026/23 28 80

Sierre,

à vendre

attique exceptionnel proche du centre ville

180 m² habitables + 150 m² terrasse, 2 places de parc. Fr. 650 000.- Renseignements: Gilbert Morard, Sierre. Tél. (027) 22 48 79 ou 55 22 25.
036-064002

A louer à Sion, route de Vissigen, dans immeuble administratif

appartement 4 1/2 pièces

Loyer: Fr./mois 1350.- y c. charges et place de parc avec petite conciergerie. Libre tout de suite. Tél. (027) 31 43 61.
036-063842

Entreprise vend en ville de Sion dans bâtiment neuf

grand appartement de 2 1/2 pièces

Situation de premier ordre. Prix très avantageux. Convient pour bureau. Crédit à disposition. ☎ (027) 31 15 20.
036-063433

A vendre à Sion à 200 mètres du centre ville

immeuble neuf de 37 appartements et 33 garages

Prix de vente Fr. 11 200 000.- Rentabilité nette 6% Ecrire sous chiffre P 036-62283 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-062283

Vente

Sion, Petit-Chasseur 5 luxueux 4 1/2 pièces

2 salles d'eau, 1 WC séparés, grand salon, cheminée française, balcon, place de parc. Dans immeuble calme, proche du centre. Fr. 380 000.-. Visite au (026) 22 95 05.
036-063379

Sion

A vendre

magnifique villa

200 m² habitables + 100 m² de communs avec jardin, situation sud avec vue et soleil. Fr. 800 000.- Renseignements: Gilbert Morard, Sierre. Tél. (027) 22 48 79 ou 55 22 25.
036-063997

A vendre à Saint-Léonard

superbe villa de 250 m² habitables + 1700 m² de terrain

Fr. 940 000.- Ecrire sous chiffre M 036-62285 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-062285

Nous cherchons à échanger 6 appartements neufs

du 2 1/2 au 4 1/2 pièces. Valeur Fr. 2 900 000.- contre immeuble loué ou à rénover.

Ecrire sous chiffre R 036-62280 Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.
036-062280

A louer, immeuble Tour Giarier B, studio entièrement rénové

No 28 au 9e étage. Libre tout de suite. Fr. 600.- charges comprises. Pour tout renseignement: Régie immobilière René Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre. Tél. (027) 55 88 33.
036-063988

A vendre en ville de Sion, dans un complexe résidentiel neuf

superbe appartement 4 1/2 pièces

env. 137 m², 3 chambres à coucher, grand séjour/coin à manger, 2 salles d'eau, jardin d'hiver. Orientation est/ouest, situation calme et ensoleillée. Prix de vente: Fr. 468 000.-.

Pratifiori 8, 1951 Sion
Tél. (027) 22 00 77



h. blaser sa
agence immobilière
36-061439

A louer à Sion, rue du Stade 12 à 20, dans un cadre de verdure, école à proximité,

studios, 3 1/2, 4 1/2 pièces

Rens. et visite:



GÉRANCE LOCATIVE ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE
Tél. 027-22 66 23
RUE PRÉ-FLEURI 2 A
1951 SION

A louer à long terme terrain

env. 10 000 m². Région: Martigny - Saint-Maurice. Zone industrielle, avec raccordement voies de chemin de fer + CFF, évent. avec dépôt. Ecrire sous chiffre T 115-707789 Publicitas, case postale 213, 3900 Brig.
115-707789

A vendre à Martigny près du centre ville

2 parcelles de 500 m²

chacune densité 0,4. Terrain entièrement équipé, prêt pour bâtir. Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au (026) 31 29 66, entre 12 h et 14 h ou le soir après 18 h.
036-060853

A louer Petit-Chasseur 66

appartements entièrement rénovés

3 1/2 pièces Fr. 1100.- + charges Fr. 80.-
2 1/2 pièces Fr. 950.- + charges Fr. 70.-
2 pièces Fr. 900.- + charges Fr. 60.-
Libres: 1er février 93. Offres au tél. (027) 31 19 52.
036-063638

A louer à Aproz

studio en duplex

Fr. 600.- charges et place de parc comprises. Libre tout de suite. Tél. (027) 22 34 74.
036-062894

MARTIGNY

Maladière 8

A proximité de la gare, à louer 2 PIÈCES, hall, cuisine, bains-WC, Fr. 800.- + Fr. 90.-. 4 PIÈCES et hall, cuisine, frigo, bains-WC, douche, dès Fr. 1200.- + Fr. 120.-. Pour visiter: (026) 23 21 08. SOGIROM, Maupas 2, Lausanne (021) 311 25 66-67
22-077433

A louer aux Galeries du Midi à Sion, au rez-de-chaussée avec vitrines

surface commerciale de 210 m² environ

Pour tout renseignement s'adresser au (027) 23 17 51, M. Girardin ou Mme Krienbuhl.
036-062771

A louer à Sierre, immeuble Parc C, av. Max-Huber 12

studios meublés ou non meublés

Libres tout de suite. A partir de Fr. 515.- + Fr. 50.-. Pour tout renseignement: Régie immobilière René Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre. ☎ (027) 55 88 33.
036-063981

Offre spéciale «premier mois gratuit»

Vivre à la campagne à 5 min de Sion!

A LOUER à CHAMPLAN

★ studios dès 475.-
★ 2 1/2 pièces dès 618.-
★ 4 1/2 pièces dès 935.- plus charges.



GÉRANCE LOCATIVE ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE
Tél. 027-22 66 23
RUE PRÉ-FLEURI 2 A
1951 SION



RESTAURATEURS

Afin de présenter VOS MULTIPLES SPÉCIALITÉS à nos 117 000 lecteurs et lecteurs quotidiens:

... LA rubrique à VOTRE service

où irons-nous ce week-end

Parution chaque vendredi

Délai: AUJOURD'HUI 10 h à ▼ SION

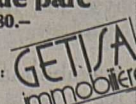
Pour vous renseigner et noter votre message tél. (027) 295 220, M. J. Huttenlocher.



A LOUER

A MARTIGNY Libre de suite dans Immeuble luxueux
Studio de 41 m2 dès Frs. 710.- + charges
Studio de 50 m2 dès Frs. 760.- + charges
Appart. 2 pièces 1/2 de 49 m2 dès Frs. 910.- + charges
Bureaux dès Frs. 875.- + charges
Places de parc Fr. 80.-
Renseignements: 026/22 16 40 026/22 28 52

Service Immobilier place PEPPIN 2 1003 LAUSANNE



GETISA immobilière

ANTENNES

Le pacifique « Wallis » de Dénériaz

D'ici à un mois, jour pour jour, Michel Dénériaz tire sa révérence radiophonique. Un départ en beauté!

Micro rajeuni

Pour son ultime pirouette radiophonique, Michel Dénériaz reçoit les honneurs d'une opération spéciale. L'animateur part en effet à 2000 kilomètres au nord-est de la Nouvelle-Calédonie. Sa destination porte le nom d'archipel des Wallis. Cette île, entourée d'une vingtaine d'îlots, éveille la curiosité de Michel Dénériaz par son homophonie avec notre canton. Ce rêve «de jeunesse» se concrétise dès le lundi 22 février par un envoi de cartes postales radiophoniques sur les ondes de La Première (6 h 20 et 7 h 20). Le samedi 27 février, de 9 à 11 heures, Michel Dénériaz empoigne le micro pour «sa dernière émission officielle». En plein Pacifique, un duplex entre Wallis et le Valais pourrait se mettre sur pied et relier deux mondes fort différents. «En fait, je sens cette aventure comme une première, cela va me rajeunir de quarante ans», confie-t-il. Il va de soi que le NF reviendra, d'ici à un mois, sur cette opération.



Michel Dénériaz.

Vidéo folie

Aux Etats-Unis, 98% de la population possèdent un téléviseur, 80% un magnétoscope. Bref, plutôt que d'aller au cinéma, les Américains ont loué, en 1992, 4 milliards de cassettes et en ont acheté 291 millions. Une location revient 2,50 dollars (une séance sur grand écran: 7,50) et un achat 15 dollars. L'importance de ce phénomène atteint des proportions colossales. A titre d'exemple, la vidéo de «La belle et la bête» apporte en bénéfices nets entre 190 et 200 millions. En salles, le des-

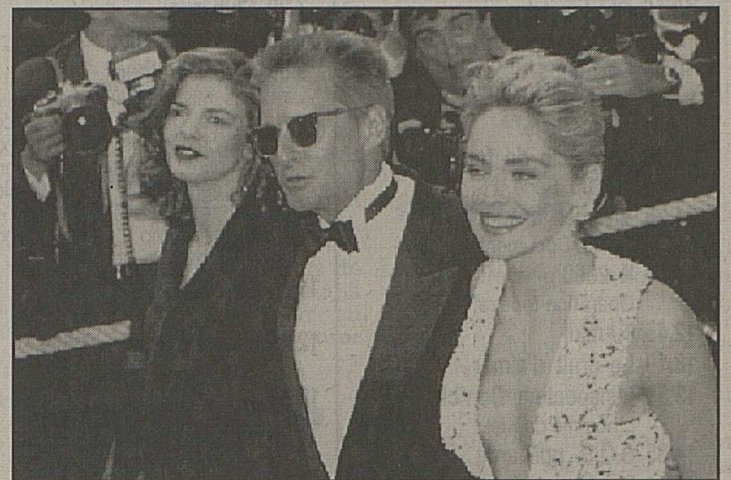
sin animé n'en amasse «que» 145. Un seul facteur contrebalance ce marché juteux. D'ici peu, les systèmes câblés passeront de 76 à 500 canaux. Et le câble équipe 60% des foyers

autre-Atlantique. Ultime interrogation: que regardent en priorité nos magnétoscopeurs boulimiques? Voici le palmarès de l'an 1992: «Patriot Games», «L'arme fatale III», «Sis-

ter Act», «Alien 3» et «Basic Instinct».

Stone roule

Grâce au succès du thriller sexy-sanglant «Basic Instinct» (vous apprécierez l'enchaînement!), Sharon Stone investit sa plastique dans la publicité. Ainsi, les pneus Pirelli viennent de lui verser un cachet d'un million de nos francs pour un spot. Tiens, toujours au sujet de «Basic», l'American Family Association publie des pages entières dans une centaine de journaux. En grosses lettres, les membres proclament: «Nous sommes outragés!» Puis ils réclament l'endiguement de la marée de films sacrilèges. Le communiqué ne vise pas uniquement «Basic». Il place dans son colimateur la plus célèbre émission humoristique de la télé américaine, le «Saturday Night Live».



Sharon Stone à Cannes en mai 1992.

Noah rechante

Yannick Noah sort son deuxième disque fin février. TF1 prépare une promotion en conséquence, à savoir un passage intensif dans toutes ses émissions de variétés. Même Amanda Lear le réclame dans «Méfiez-vous des blondes», un magazine mutin arrivant sous peu à l'antenne.

Ecran diminué

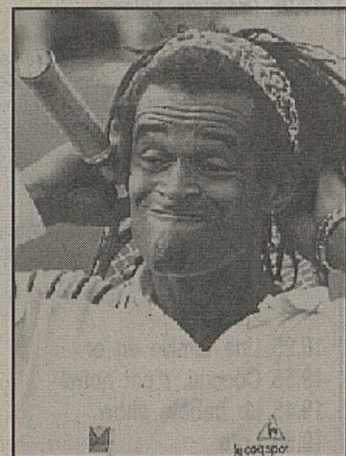
Les statistiques indiquent, pour 1992 et en France, une baisse de 189 à 181 minutes. Cette donnée concerne la vi-

sion quotidienne du petit écran.

Cette chute s'explique par la disparition de La Cinq et les Jeux olympiques, peu prisés par les jeunes et les femmes.

ABE lessive

Le «A bon entendeur» de ce soir (TSR - 20 h 10) examine la lessive à 3 ou 5 kilos. Voilà quatre ans que les fabricants proposent des paquets «allégés». Une offre que Catherine Wahli analyse sur le plan de nos finances ménagères.



Yannick Noah.

Chats amusés

Quand vous n'êtes pas là, votre chat dort ou s'ennuie? Qu'à cela ne tienne, une société américaine commercialise «Vidéo herbe à chats, amusements pour félins» (en traduction littérale...). Cette cassette montre des oiseaux multicolores durant vingt-cinq minutes. La société Pet Avison suggère d'enlever tout obstacle entre le quadrupède et le tube cathodique. Il paraît que cela fait un tabac, autant chez les moustachus félicés que du côté des ventes.

Joël Cerutti

ANNONCES DIVERSES

Arrondissement de Lavaux VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JAGUAR XJ 5,3

Vendredi 5 février 1993 à 11 heures, à Lutry, Garage de la Petite-Corniche, route Lavaux 329, l'office soussigné procédera à la vente aux enchères publiques, au comptant, sans aucune garantie, du véhicule désigné ci-après:
- voiture de tourisme JAGUAR XJ 5,3, 12 cylindres, couleur rouge-noir, première mise en circulation 1.9.1977, dernière expertise 13.3.1990, 5344 cc, boîte aut., env. 94 500 km au compteur, intérieur cuir, bar aménagé.

Bien visible un quart d'heure avant les enchères.
Paiement au comptant, en espèces (chèques non admis), enlèvement immédiat.

Vente au préjudice d'un tiers.

Cully, le 21 janvier 1993.

Office des faillites de Lavaux:
J.-P. Allaz, préposé
241-024947

MERCREDI KARAOKE au BRASILIA SION

ENSEIGNEMENT

Seriez-vous désireux de prendre des

cours de billard français

en Valais.
Professeur champion valaisan, titre suisse.
Tél. (027) 43 26 63, entre 9 et 11 h pour rendez-vous.

036-063625

A vendre

machine Arvor 868

pour couper et souder les sacs plastiques, largeur de passage 80 cm, en une ou plusieurs pistes, machine entièrement remise à neuf, système hydraulique de levage des bobines. Prix très intéressant.

Tél. (021) 903 39 36, bureau / (025) 81 29 40, privé.
036-061981

CARNA COSTUMES location

accessoires fantaisies.
J. Métrailler,
Conthey
Tél. (027) 36 30 67.
036-048931

CRÉDIT RAPIDE

Discrétion garantie.
Tél. (038) 41 42 26
Béatrice Bassi
2017 Boudry.
Intérêt jusqu'à 16,5% maximum.

SAMEDI 30 JANVIER 93 à 20 h. TOUS A LA SALLE DES FETES DE DOUVAINE

487.000 FF. DE PRIX AU
LOT GEANT

14 PARTIES
3 CARTONS 350 FF
5 CARTONS 450 FF
par personne

4

Organisation: U.S. ANNEMASSE - E.S. DOUVAINE
AVEC TABLEAU ELECTRONIQUE
TOUJOURS IMITÉ JAMAIS EGALÉ
Carte obligatoire à l'embarquement pour chaque partie
Incluses payables pour cette soirée privée.



RENAULT CLIO dont une au choix avec un TOUR DU MONDE

en 15 jours pour 2 personnes
ainsi que
Bijoux - Télévision - Scooter - Camescope - Skis
Champagne - Electroménager - etc...

Buffet - Buvette - Parking

18-046664

Par correspondance
et renseignements
Contre chèque au nom de
USA - ESD LOTO
Stade Henry Jeantet
74100 ANNEMASSE
Tél. 50 37 07 59

Renseignements SUISSE
(022) 329 22 77 - (022) 796 64 33

CINÉMAS-SPECTACLES

Grans

Cinécran (027) 41 11 12

A 16 h 30 et 21 h - 18 ans
C'est arrivé près de chez vous
de Rémy Belvaux, avec André
Bonzel, Benoît Poelvoorde.

A 18 h 30 - 14 ans
Le souper
d'Edouard Molinaro, avec Claude
Brasseur, Claude Rich.

Sierre

Bourg (027) 55 01 18

A 20 h 30 - 7 ans
Rien ne résiste à la bombe Whoopi
Goldberg et son bataillon de nonnet-
tes loufoques...

Sister Act
Un film comique en béton armé...

Casino (027) 55 14 60

A 20 h 30 - 14 ans
Noiret et Lambert créent un couple
de cinéma emballant dans le nou-
veau film de Claire Devers
Max et Jérémie
Un bon polar à la française, rythme,
humour, action, suspense.

Sion

Arlequin (027) 22 32 42

A 20 h 30 - 7 ans
Sister Act
d'Emile Ardolino, avec Whoopi Gold-
berg. Pour échapper à des tueurs,
Whoopi Goldberg se déguise en
nonne et apprend le swing aux
sœurs de la chorale. Ça brille, ça
danse, ça chante, ça trépigne, ça
éblouit et en plus, c'est intelligent!

Capitole (027) 22 32 42

A 20 h 30 - 14 ans
Bodyguard
de Mick Jackson, avec Kevin Cost-
ner et Whitney Houston. Quand Ke-
vin Costner est embauché pour gar-
der le corps de Whitney Houston me-
nacée par un admirateur fou, la tem-
pérature monte en musique. Une
leçon de protection rapprochée.

Lux (027) 22 15 45

A 20 h 30 - 16 ans
Dracula
de Francis Ford Coppola, avec Gary
Oldman, Winona Ryder et Anthony
Hopkins. Le mythe du monstre des

Carpates renaît sans cesse. La der-
nière resucée est peut-être la meil-
leure: quand plus tard résonnera le
nom du comte aux dents longues,
l'écho des cryptes répondra, Francis
Coppola. Et ce sera justice.

Martigny

Casino (026) 22 17 74

Aujourd'hui à 14 h 30
Sans limite d'âge
La belle et la bête
de Walt Disney.

Première suisse
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 7 ans
Sœur Fourire... C'est du délire!
Whoopi Goldberg triomphe dans
Sister Act
avec Maggie Smith et Harvey Keitel.
Les nonnes sont aux anges... Que
peuvent-elles demander de mieux?

Corso (026) 22 26 22

Ce soir mercredi et demain jeudi à
20 h 30 - 14 ans
Derniers jours
Le couple de l'année, Kevin Costner -
Whitney Houston, dans un film de
Mick Jackson
Bodyguard
Ne la quitte jamais des yeux...
Ne tombe jamais amoureux!

Monthey

Monthéolo (025) 71 22 60

Ce soir à 20 h 30 - Admis dès 10
ans
Superbasket!
Les Blancs ne savent plus sauter
Un film exubérant, plein de vie et
d'humour sur le basketball tel qu'il
est joué dans la rue. Un petit chef-
d'œuvre de poésie populaire. Avec
Wesley Snypes et Woody Harrelson.

Plaza (025) 71 22 61

A 20 h 30 - 7 ans
Une ambiance folle!
Sister Act - «The Blues Sisters»
Whoopi Goldberg («Ghost») en bonne
sœur?
Déjà des millions de fidèles! Partout
un immense succès!
Une chanteuse obligée de se réfugier
dans un couvent transforme la cho-
rale de nonnes en un groupe de
rhythm and blues endiablé.

THÉÂTRE

Monthey

Crochetan (025) 71 62 67

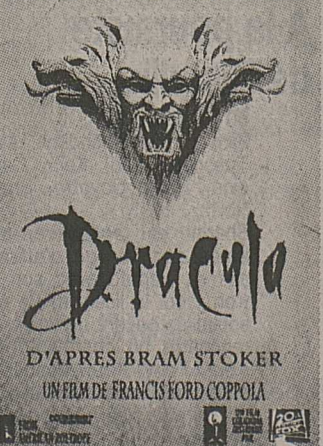
Judi 28 janvier à 20 h 30
Grand concert de jazz
Louie Bellson's Jazz Giants
Six musiciens
Places: 35 francs, réduction
étudiants et apprentis 30%.

Sion

Théâtre de Valère

Ce soir à 20 h 15
AccordION
par les Movers danse.

L'AMOUR EST ETERNEL



WHOOPI GOLDBERG («Ghost»)



Dans cette comédie policière,
elle porte la cornette et chante à sa façon
le godspell.
Une bonne sœur en or.

Suisse Romande

- 8.00 Svizra rumantscha Cuntrasts.
8.45 Journal canadien
9.05 Top models 1197. Série.
9.25 Heidi 4/13. Série.
10.15 Oh! les filles Série.
10.45 Le temps de vivre, le temps d'aimer 14/40. Série.
11.00 Le cercle de feu 18/180. Série.
11.25 Vive les animaux 10/65. Documentaire.
11.50 K 2000 Opération topaze.
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer
13.35 L'inspecteur Derrick L'homme de Kiel.
14.35 S.O.S. pollards Dans les plumes.
15.00 Glucose
16.00 Fils de tubes



Une émission proposée par Catherine Wahl.

20.30 A la poursuite de Ristelli

90' - USA - 1984. Film de Paul Wendkos. Avec: Tuesday Weld, Keith Carradine, Peter Coyotte, Sheree North. Sharon est antiquaire, mais après son voyage d'affaires, elle se dispute avec son patron... qui la licencie. Se consolant en buvant un verre, elle rencontre un charmant monsieur, Tony. Il lui propose de partir au Texas avec lui et lui fait miroiter des affaires formidables.

22.05 Bermuda Une émission proposée par Jean-Alain Cornioley, présentée par Silvie Boschiero.

22.35 TJ-nuit 22.45 Guerriers et captives

93' - CH/FR - 1989. Film en v.o. d'Edgardo Cosarsky. Avec: Do minique Sanda, Federico Luppi, Leslie Caron, China Zorrilla.
0.20 Fils de tubes
0.50 Bulletin du télétexte

TF1

- 5.05 Enquêtes à l'italienne
6.00 Riviera (R) Série.
6.30 Le destin du docteur Calvet Série.
7.00 TF1 matin
7.20 Club mini
7.30 Le Disney club
9.00 Club Dorothée Les misérables: Gavroche retrouvé. Dragon Ball Z. L'école des champions. Un combat désespéré. Le petit chef. Ranna un demi. Salut Les Musclés. La séquence animaux du Dr Klein. Le clip. Les jeux. Le cadeau du club Dorothée. Etc.
11.55 La roue de la fortune Jeu.
12.25 Le juste prix Jeu.
12.55 A vrai dire
13.00 Journal 13.30 Météo - Bourse.
13.35 Flash Série. Alpha.
14.30 Club Dorothée Arnold et Willy. Mes deux papas. BCBG. Salut Les Musclés. Le collège des cœurs brisés. Les poètes meurent debout. Les jeux. Les trois clefs du trésor. Il faut chanter.
17.25 Premiers baisers Double amour. Les jumelles font une plaisanterie avec de la superglu. Seul Sébastien prend la chose avec humour. Elles en tombent amoureux.
17.55 Hélène et les garçons Papa. Etienne, Nicolas et Christian trouvent un bébé devant leur porte. Lequel est le père? Ils décident de cacher la nouvelle aux filles.
18.25 Une famille en or
18.55 Coucou, c'est nous!
19.45 Le bébé show
19.50 Loto 1er tirage bleu.
20.00 Journal 20.35 Météo. 20.40 Loto: 2e tirage bleu.
20.50 Sacrée soirée Invités: Julio Iglesias, Gloria Lasso. Variétés: Julio Iglesias, Gloria Lasso, Marc Lavoine, Evelyne Leclercq et Sophie Darel en duo, princesse Erika.
22.35 Le point sur la table Invités: Pierre Bérégovoy et François Léotard.
23.55 Le bébé show 0.00 TF1 nuit - Météo 0.10 Passion (R) 0.30 Intrigues (R) 1.00 TF1 nuit (R) 1.05 Sept arts à la Une 1.40 TF1 nuit (R) 1.50 Histoires naturelles (R) 2.40 TF1 nuit (R) 2.50 Mésaventures (R) 3.15 TF1 nuit (R) 3.20 Côté cœur (R) 3.45 TF1 nuit (R) 3.50 Histoire de la vie (R) 4.45 Musique

ARTE

- 17.00 Megamix
18.00 Histoire parallèle
19.00 Rencontre
19.30 A l'ombre du soleil inca Les cultures oubliées de l'Amérique latine.
20.15 Un paradis en voie de disparition Documentaire.
20.30 8 1/2 journal
20.40 Cycle la voix: Ruggero Raimondi Portrait musical réalisé par Jean-Luc Léon.
21.30 Lamento d'Ariana de Claudio Monteverdi Avec Helga Mueller-Molinari, mezzo-soprano.
22.00 Musicarchives Prélude et mort d'Isolde, de Tristan et Isolde de Richard Wagner.
23.00 En Provence Une vie, un village.
23.30 Symphonie Ray Charles

France 2

- 5.05 La chance aux chansons
5.55 Beaumanoir (R)
6.20 Popeye
6.30 Télématin
8.30 Amoureuement votre Feuilleton.
8.55 Amour, gloire et beauté
9.20 Jeunesse
10.50 Dessinez, c'est gagné juniors
11.15 Flash info
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne Jeu animé par Laurent Petit-guillaume.
13.00 Journal 13.35 Le tour du monde d'Olivier de Kersauson. 13.40 Météo.
13.45 INC
13.50 Tatort Téléfilm. Soldes d'hiver.
15.10 Tiercé Trot, en direct de Cagnes.
15.20 La chance aux chansons Les chanteurs populaires.
16.20 Des chiffres et des lettres
16.50 Beaumanoir Feuilleton. Nous sommes tous des docteurs Jekyll.
17.15 Giga
18.45 Score à battre
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal 20.35 Journal des courses. 20.40 Météo.
20.50 Un taxi la nuit Téléfilm de Cinzia Th. Torrini. Avec: Stéphane Freiss, Veronica Fattori, Massimo Lodolo, Renato Scarpa, Giampiero Bianchi.
22.25 La fin des paysans Documentaire de Bernard Dartigues.
23.35 Journal - Météo
23.55 Le cercle de minuit Invités: Jean-Pierre Changeux, chercheur, médaillé d'or du CNRS; Michel Chailou, écrivain; Bertrand Levergeois, traducteur et spécialiste de Giordano Bruno, pour L'expulsion de la bête triomphante (Ed. Michel Maule). Musique: Les Négresses Vertes.
1.00 Eurocops
1.55 Bas les masques
2.55 Emissions religieuses (R)
3.55 Dessin animé
4.05 24 heures d'info
4.20 Pyramide (R)
4.45 Dessin animé

M6

- 5.25 Fréquentar
6.20 Culture rock (R)
6.45 Boulevard des clips
7.05 Contact 6
7.10 Boulevard des clips
8.05 M6 boutique
8.15 M6 kid
10.30 Captain Scarlett
11.05 Docteur Marcus Welby Les voiles au vent du large.
11.50 M6 express - Météo
12.00 Papa Schultz Bien joué, Adolf.
12.30 La petite maison dans la prairie
13.30 Drôles de dames
14.20 Les années FM
14.50 La tête de l'emploi (R)
15.25 Flash-back
15.40 Fréquentar (R)
16.35 Noubas
17.00 Multitop
17.30 Equalizer
18.25 Les rues de San Francisco Au milieu des étrangers.
19.54 6 minutes - Météo
20.00 Mode 6
20.05 Cosby show Le rôle de Rudy.
20.35 Ecolo 6
20.45 Aldo tous risques La guigne. A la suite de l'étrange mort d'un éditeur, un agent d'assurances enquête auprès de sa veuve.
22.30 Condamnation sans appel Avec: Lindsay Wagner, Michael Aldredge, Pamela Reed.
0.05 Vénus
0.35 6 minutes
0.40 Mode 6
0.45 Ecolo 6 (R)
0.50 Noubas (R)
1.15 Boulevard des clips
2.00 Documentaire
2.55 La tête de l'emploi (R)
3.15 Documentaires

France 3

- 7.00 Racines
7.30 Bonjour les petits loups Les Entrechats. Pyromane innocent. Bataille d'oreillers.
12.00 Les titres de l'actualité
12.45 Journal
13.00 Big Bang Les enquêtes de Chlorophylle. Le secret du ragondin. Betty Boop. Un p'tit air qu'on fredonne. Docteur Doogie.
14.20 Dona Beija Série.
14.45 Dynastie Série. La voix (3 et fin). Malgré le précédent court-circuitage de Rashid-Ahmed, Blake est convaincu que l'affaire des pétroles de la mer de Chine est saine.
15.35 La croisière s'amuse Série. Quelle classe! (1/2). Un grand défilé de mode est prévu sur le Pacific Princess. Il réunit des top models et couturiers du monde entier.
16.25 Big Bang Peter Pan. Il était une fois les Amériques. Tifou.
17.25 Fractales L'image de la semaine. Le dossier. L'invité. Les petits débrouillards. Passion. Idées. L'agenda. Les infos, les expos et les livres.
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour La solitude, c'était cela, de Juan José Millas (Ed. Robert Laffont).
19.00 Le 19-20
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire
20.45 La marche L'enfance maltraitée.
22.25 Soir 3 - Météo
22.55-0.55 Mercredi chez vous

TV5

- 6.00 Le parc des braves
6.30 Télématin
8.00 Journal canadien
8.30 Le jardin des bêtes
9.00 Strip-tease (R)
10.00 Parole d'école
10.30 Magellan
11.00 Objectif Europe (R)
11.30 Magazine régional européen
12.00 La chance aux chansons
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves (R)
13.40 Magazine (R)
14.45 Géopolis
15.30 Scully rencontre
16.00 Journal TV5
16.30 Une pêche d'enfer
17.05 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.50 Le jardin des bêtes (R)
18.00 Questions pour un champion
18.25 Europodyssée
18.30 Journal TV5 et météo
18.55 Revue de presse
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.25 Clin d'œil
19.30 Journal belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal TF1
21.30 Domino
23.00 Journal Soir 3
23.25 Bas les masques
0.30 En toutes lettres
1.30-2.00 La chance aux chansons (R)



Un pavé dans le marais - France 2 - Mercredi 27 janvier 22 h 25.

Autres chaînes

- Suisse alémanique 14.00 Schulferrsehen Musikinstrumente und ihre Geschichte. 4. Die Trommel. 5. Das Saxophon. 15.00 Reihen-Programm Victor: Französisch (21). 15.15 Victor: Vjaje al Español (1). 15.25 Time out (W) 16.00 Tagesschau 16.05 Diagonal Mit der Dunkelheit kommt die Angst - Die neue Skimode -Zu Gast im Studio. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm D'Tier vom grosse Wald. 4/13. ligsperri! Trickfilmserie. 17.15 Abenteuer lesen. 17.40 Gutenacht-Geschichte. Rexy. 17.55 Tagesschau 18.00 Der Landarzt Alles aus Liebe. Familienserie von Herbert Lichtenfeld. 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 20.00 Rundschau 20.50 Donauprinzessin 5. Zeit der Rosen. Fernsehserie von Barbara Piazza. Mit Gaby Dohm, Brigitte Karner, Oliver Tobias, Robert Freitag, Marianne Schönauer, Hannes Wertanek. 21.50 10 vor 10 22.20 Werbespot(t)s Die verrücktesten, lustigsten und schrägsten Werbespots der Welt am laufenden Band. 22.50 Filmszene Schweiz. Thema: Experimentalfilm und Videokunst. 23.45 ca. Nachtbulletin
Suisse italienne 6.30 Textvision 9.00 Sinfonia 9.55 Marie Curie (1) 11.20 Textvision 11.25 Max Folies Max contro Nick. 11.40 Maguy Sanguie blu. 12.10 Cartoni a mezzogiorno La pietra dei sogni. Megattacco. 12.35 Laverne e Shirley 13.00 TG tredici 13.10 T.T.T. Tasse: quando il piatto piange. 15.10 Marina (81) 15.40 Piccoli crimini in grandi città Telefilm. Il barcone sul fiume. 16.40 Textvision 16.45 Il disprezzo (8) 17.25 Tivutiva? 18.00 Balki e Larry, due perfetti Americani (13) 18.25 in bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale 20.30 Arma letale 2 Film di Richard Donner. Con Mel Gibson, Danny Glover, Patsy Kensit, Joe Pesci, Joss Ackland, Derrick O'Connor, Darlene Love. 22.25 TG sera 22.40 DOC D.O.C. 23.40 This is horror 0.05-0.10 Textvision
ARD - Allemagne 1 6.00 Morgenmagazin. 9.03 Dallas. 9.45 Tele-Gym. 10.03 Kinder ohne Grenzen. 10.45 ZDF- info. 11.03 Die lustige Witwe. Spielfilm von Curtis Bernhardt. Mit Lana Turner. 12.45 Umschau. 12.55 Presse-schau. 13.00 Tagesschau. 13.05 Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Der kleine Vampir (8). 15.03 Ping Pong. 15.30 Recht so. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Tagesschau. 17.10 Punkt 5. 17.25 Regionalprogramme. 18.00 Vera und Babs. 18.30 Tagesschau. 18.45 Vera Wesskamp. 19.45 Regionale Information. 20.00 Tagesschau. 20.15 Tod am Meer. 21.45 ARD-Brennpunkt. 22.30 Tagesthemat. 23.05 Sport extra: Tennis. 23.25 Im Reich des Drachen. Spielfilm von Shirley Sun. Mit Mark Salzman. 0.55 Tagesschau. 1.00 Deine Lippen, deine Augen. Spielfilm. 2.45- 2.50 Z.E.N.
ZDF - Allemagne 2 6.00-13.45 ARD-ZDF-Vormittagsprogramm. 13.45 JOYrobic (3). 14.00 Tips und Trends. 14.30 Die Simpsons. 14.55 Pingu. 15.03 Kinderstudio. 16.09 Der Hausgeist. 16.35 Der Millionär. 17.00 Heute - Sport. 17.15 Länderjournal. 18.00 Mit Leib und Seele. 18.20 ca. Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.25 Der Haustyran. Spielfilm. 20.55 Abenteuer Forschung. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Zündstoff: Drohendes Inferno. 23.00 Derrick. 0.00 Wissenschaft im Kreuzverhör. 1.00 Heute. 1.05-2.40 Der Gesundheitskongress. Spielfilm von Robert Altman. Mit Glenda Jackson.
RAI - Italie 1 6.00 La straordinaria storia dell'Italia. 6.50 Unomattina. 10.00 TG1. 10.15 Il segreto del medaglione. Film con Robert Mitchum. 12.00 Servizio a domicilio. 13.30 TG1. 14.00 Fatti, misfatti e... 14.30 Cronache italiane. 14.45 Buona fortuna. 15.00 DSE. Supertelevisión. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 TG1. 18.10 Italia: Istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo? 20.00 TG1. 20.40 L'organizzazione sfida l'ispettore Tibbs. Film con Sidney Poitier. 22.35 Caffè italiano. 23.00 TG1. 23.15 Mercoledì sport. 0.25 TG1 - Oggi al Parlamento. 1.00 Mezzanotte e dintorni. 1.30 Passione ai tropici. Film. 3.10 TG1. 3.25 Dodici uomini da uccidere. Film. 4.35 TG1. 4.50 Stazione di servizio. Telefilm. 5.20 Divertimenti.
EUROSPORT 9.00 Aérobic. 9.30 Patinage artistique. 11.30 Aérobic. 12.00 Eurogoals. 13.00 Billard. 14.00 Patinage de vitesse. 15.00 Hockey sur glace: Finale du Tournoi des Izvestia. 17.00 Motocyclisme: Portrait de Wayne Rainey. 18.00 Motocyclisme sur glace. 19.00 Horse-ball. 20.00 Basketball. 21.30 Eurosportnews 1. 22.00 Boxe. 23.30 Karaté: Championnats d'Europe. 0.30- 1.00 Eurosportnews 2.

La Première

Info pile toutes les heures (sauf à 13.00 et 18.00) et à 6.30, 7.30 et 8.30. Journaux entre 6.00-9.00, 12.30-13.00, 17.30-19.00 et 22.30-22.40. 6.00 Journal du matin. Avec notamment à 6.20, 7.20 et 8.20 Matin pratique. 6.12 Coup de projecteur. 6.16 Quelque part. 6.24 La question du jour. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découvertes, 1re diffusion. 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Journal. 7.38 Quelque part, 2e diffusion. 7.40 Coup de projecteur. 7.47 La question du jour. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.25 Le billet d'humeur. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.41 Découvertes, 2e diffusion. 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 8.58 Accueil de Patrick Ferla. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. 11.00 Info pile + bulletin boursier. 11.05 5 sur 5 (suite). 12.05 SAS. Service assistance scolaire. Le (021) 6537070 répond aux écoliers en panne. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux. 16.15 env. Feuilleton. 17.00 Info pile + bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. Edition principale. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. En direct du Midem à Cannes. 22.05 Ligne de cœur. Par Bernard Pichon. Une ligne ouverte aux auditeurs: (021) 6537070; répondeur: (021) 6535575. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur (suite). 0.05-6.00 Programme de nuit. Relais de la Télédiffusion ligne 6 (Light).

Espace 2

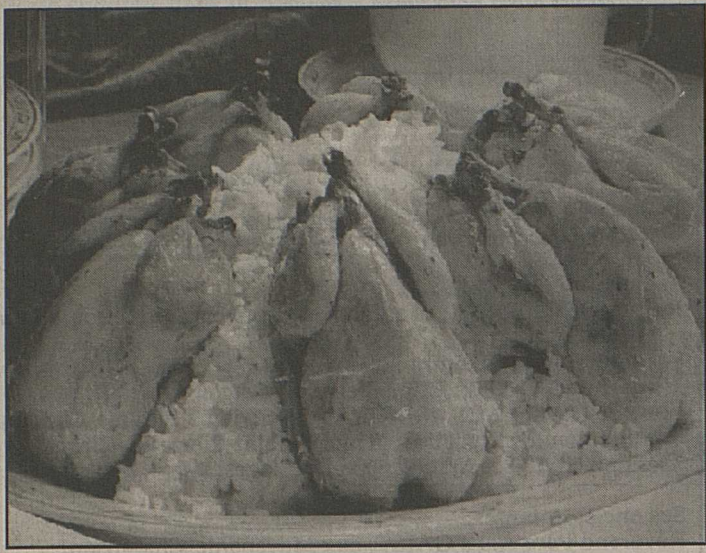
Info pile à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.00, 16.00, 17.00, 19.00, 20.00, 22.30 et 24.00. 0.05 Notturmo. Woff-Ferrari, Schumann, Haydn, Debussy, Koehlin, Fauré, Ravel, Mozart, Boccherini, etc. 6.10 env. Matin pluriel. Avec notamment à 6.40 Clé de voûte. 7.30 Memento culturel. 8.10 env. Image in. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. La criée des arts et spectacles. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.45 Musique d'abord. 16.05 Helvétiques. 17.05 L'avenir en jeu. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 Demain la veille. 18.05 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires. 23.50 Novitads. 0.05-5.59 Notturmo.

Radio Rhône

5.55 Bonjour, bonjour! (Michel Mottiez). 6.30 Info Rhône matin. 7.30 Info Rhône matin et le journal des sports. 7.45 Revue de presse. 9.00 Le petit déjeuner de Patrick Ferla (RSR 1). 10.00 C'est la vie (Pierre-Alain Roh). 12.15 Info Rhône midi. 12.30 Le journal de RSR 1. 13.00 Vanille framboise (Maggy). 16.00 Couleur 3. 17.05 Rhône hit (Joël) et cinéma (Hervé Rey). 17.50 Le journal de RSR 1. 18.20 Info Rhône soir + l'invité du journal. 19.00 Entantillage (Jean-Luc Ballestraz). 19.15 La page magazine: cinéma avec Hervé Rey. 20.00 Couleur spectacle (Charly Valette). 22.00 FM & Compagnie (Michel Mayor). 24.00 Info pile + RSR 1.

BIEN-ÊTRE

Jolies petites dodues



Dorées à point...

Par Maria Gessler

Petites, vite cuites, les cailles se prêtent à des mariages raffinés, aussi bien avec les fruits qu'avec les légumes... Ce petit oiseau migrateur, gras et rond, à la chair parfumée, séjournait autrefois dans les plaines européennes, d'avril à octobre. Ce délicieux gibier était fort recherché et conséquence inévitable de son succès, il est devenu de plus en plus rare. Les Italiens, grands amateurs de ces exquises petites bestioles, ont cherché et réussi, à en élever. Chez nous aussi, des élevages artisanaux se sont installés, et proposent des cailles d'excellente qualité.

La chair de ces cailles d'élevage est moins riche en goût que celle des cailles sauvages, mais elle est savoureuse, fine et fondante à souhait.

Il y a caille... et caille. Est-elle produite industriellement ou artisanalement? Les industriels proposent des cailles jeunes, menues, pesant entre 110 et 150 g une fois vidées et plumées. Celles élevées au sol par les artisans ont une chair

beaucoup plus mûre, à la saveur plus forte, et leur poids permet de n'en compter qu'une par personne. Les petites réclament l'addition d'éléments de haut goût qui leur donneront plus de saveur. Les barder d'une fine tranche de lard maigre fumé avant de les cuire à la broche ou sous le gril du four, ou encore les farcir avec une noix de foie gras avant de les envelopper de pâte feuilletée avant de la passer au four. Les autres se rôtissent tout simplement ou se braisent avec des raisins ou des fruits légèrement acides. Une merveille!

Succulents les œufs de caille... pas plus gros que des mirabelles ils sont fort jolis: leur coquille jaune-vert est tachetée de brun. On les traite exactement comme les œufs de poule. Durs, ils seront proposés à l'apéritif ou décoreront un plat. Mollets, ils amélioreront une petite salade ou une potée de légumes brûlants. Délicieux aussi en cocotte avec de la crème. Les enfants les adorent, ils sont à leur taille...

Palais gourmand
Cailles au risotto

Recette calculée pour 8 personnes.

8 grosses cailles, 100 g de jambon cuit, 100 g de riz, 1 gros oignon, 50 g de parmesan râpé, 1 dl de bouillon de volaille (cube), 1,5 dl de fendant, 80 g de beurre, 2 cuillères à soupe d'huile, sel, poivre.

Saler et poivrer l'intérieur des cailles et les mettre à colorer dans du beurre chaud et dans une cocotte. Lorsqu'elles sont bien dorées, retirer du feu. Dans une sauteuse et dans un mélange de beurre-huile, faire fondre l'oignon pelé et haché menu à feu doux pendant dix minutes, ajouter le jambon coupé en petits dés et faire légèrement rissoler le tout. Jeter le riz par-dessus. Quant il est transparent, poivrer puis mouiller avec le bouillon chaud. Baisser le feu, couvrir, laisser cuire jusqu'à ce que tout le liquide soit absorbé. Dès que le riz commence à cuire, remettre les cailles sur le feu, les arroser avec le vin et laisser cuire à couvert une vingtaine de minutes en retournant à mi-cuisson. Lorsque le riz est cuit, l'arroser avec le jus de cuisson des cailles, incorporer le fromage râpé et le dresser en dôme sur un plat chaud. Ranger les cailles tout autour et servir brûlant.

Pensée

Chaque génération doit apprendre à son tour qu'à toucher le feu on se brûle. G.G.

Ces petits riens...

Acclimater un bonsaï

Plante-cadeau de prédilection, le petit arbre ne trouve pas toujours dans nos intérieurs des conditions de vie propices à sa santé. Le chauffage central, en favorisant sa déshydratation, est son pire ennemi... sans oublier les arrosages excessifs qui saturent la mousse et asphyxient les racines ou les coups de soif. Il est important de placer la plante dans un endroit très lumineux, sans soleil direct. La couvrir chaque soir d'un sac plastique, pour la protéger d'une forte déshydratation, toujours à redouter en cette période, la vaporiser à l'eau chamberée et veiller à ce que la terre soit toujours fraîche. Elle se portera à merveille!

Clins d'œil gourmands

Ne rien laisser perdre... c'est le mot d'ordre de janvier! La fondue a été un succès mais il reste passablement de pain

coupé, comment le «recycler»? L'étaler sur une plaque et le faire sécher au four à chaleur douce puis le moude en chapelure. Ou encore, le garder dans une boîte métallique et l'utiliser pour gratins sucrés et salés, pain perdu ou autre garniture de potage.

La confiture d'abricots a séché et ne s'étale plus... il suffit de lui ajouter un peu d'eau chaude ou de gelée liquide et de la chauffer, pot par pot, dans une casserole. On peut aussi la diluer avec un jus de citron et l'écraser ensuite à la fourchette ou la passer au mixer. Un délice à savourer rapidement.

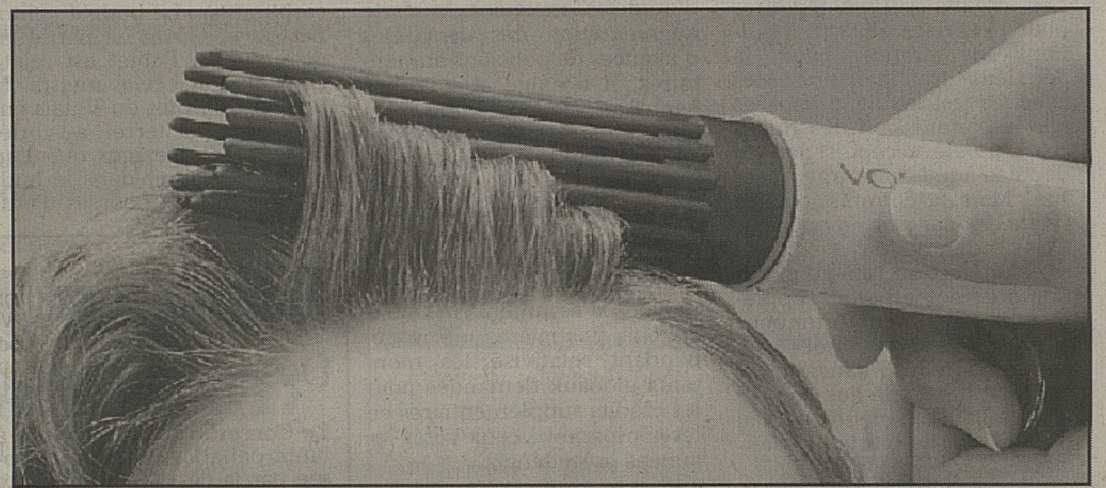
Mettre sa maison au parfum

En pot-pourri, en diffuseur ou en vaporisateur, le parfum d'ambiance personnalise votre intérieur. Pour un intérieur clair et «design», préférez des arômes riches comme l'ambre ou la tubéreuse. En revanche, pour un décor chargé, privilégiez les notes plus légères telles le freezia ou

le vétyver. Si vous avez un style plus classique, adoptez un parfum boisé pour un intérieur rustique ou capiteux pour une ambiance orientale et jouez sans hésitation sur la fraîcheur de la rose pour mettre en valeur un environnement romantique. Mais point trop n'en faut...

Pour une belle mise en forme

Très futé, ce nouveau petit appareil électrique, qui, en un tour de main, démêle, lisse, boucle les cheveux et leur donne volume et belle mise en forme. Volum'Air créé par Babyliss n'est ni un peigne, ni une brosse, ni un séchoir. C'est un long tube de 26 cm de long et ses longs picots ronds de plastique souple, très écartés entre eux, laissent passer facilement les cheveux pour les remettre en plis. Un simple poussoir fixé sur le manche permet de commander aisément la marche ou l'arrêt. Simple à utiliser, cet appareil domptera les cheveux les plus rebelles...



Vite fait... bien fait.

FEUILLETON

La clinique du docteur H.

Mary Higgins Clark © Sciaky Presse 27

La présence pleine de vie de sa femme lui permettait d'oublier les soucis que lui donnaient ses malades, et de se défendre. Mais ce soir il avait retrouvé une atmosphère déférente. Molly avait déjà fait dîner les enfants et leur avait donné l'ordre impératif de se tenir tranquilles. Elle l'avait brièvement mis au courant de la mort de Vangie. «J'ai téléphoné à Chris pour l'inviter à dîner et à dormir dans le bureau cette nuit plutôt que de rester seul là-bas. Il a refusé, mais toi, va le chercher et ramène-le. Je suis sûre qu'il viendra, ne serait-ce que pour dîner.»

En chemin, Bill pensa au choc qu'il éprouverait s'il rentrerait chez lui pour découvrir qu'il avait perdu Molly. Mais ce n'était sans doute pas la même chose pour Chris Lewis. Personne ne pouvait raisonnablement penser que le mariage de Chris et de Vangie était comparable au sien. Bill n'avait jamais raconté à Molly qu'un matin où il prenait un café dans un drugstore près de l'hôpital, il avait vu Chris avec une très jolie fille d'une vingtaine d'années. Il était évident qu'ils étaient très amoureux.

Vangie était-elle au courant? Est-ce pour cela qu'elle s'était suicidée? Mais si brutalement! Son esprit fut un retour en arrière. Vangie et Bill étaient venus à un barbecue, l'été dernier. Vangie avait voulu faire griller de la pâte de guimauve et avait trop approché sa main du feu. Une cloque s'était formée sur son doigt et elle en avait fait toute une histoire, comme s'il s'agissait d'une brûlure au troisième degré. Elle s'était précipitée en hurlant vers Chris, qui avait tenté de la calmer. Confus pour elle, il avait expliqué: «Vangie supporte très mal la douleur.» Le temps que Bill aille chercher du baume et l'applique sur son doigt, la cloque avait pratiquement disparu.

Où quelqu'un d'aussi émotif que Vangie aurait-il pu trouver le courage de prendre du cyanure? Tous ceux qui connaissent ce poison savent que même si la mort est instantanée, la souffrance est atroce.

Non. Bill aurait juré que si Vangie Lewis avait voulu se suicider, elle aurait avalé des barbituriques pour s'endormir. Cela démontrait que l'on en sait bien peu sur la nature humaine... même lui qui se trompait rarement sur les gens.

Chris ouvrit la porte. Depuis qu'il l'avait surpris avec la fille, Bill s'était montré plutôt distant envers Chris. Il n'appréciait pas beaucoup les hommes qui courent les filles

quand leur femme est enceinte. Mais aujourd'hui, la vue des traits tirés de Chris et de l'infinie tristesse de son regard appelaient la compassion. Il saisit les deux bras du jeune homme. «Je suis vraiment navré.»

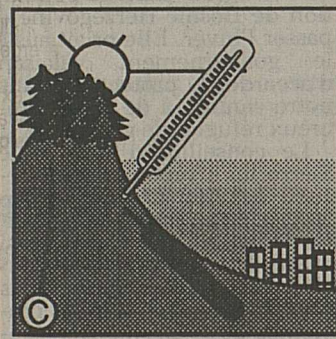
Chris hocha la tête d'un air impassible. Il lui semblait que tous les détails de cette journée prenaient l'un après l'autre un sens précis. Vangie était morte. Leur dispute l'avait-elle amenée à se tuer? Il ne pouvait pas le croire, et pourtant se sentait solitaire, rempli d'effroi et de culpabilité. Il laissa Bill l'inviter à dîner. Ses idées se brouillaient, il fallait qu'il sorte de chez lui. Molly et Bill étaient très gentils. Pouvaient-ils leur confier ce qu'il savait? Pouvaient-ils le confier à qui que ce fût? Attrapant une veste d'un geste las, il suivit Bill dans la rue.

Bill lui servit un double scotch. Chris en vida presque la moitié d'un trait, puis se força à boire moins vite. Le whisky lui brûlait la gorge et la poitrine, finissant par soulager la tension. Du calme, se dit-il, du calme. Sois prudent.

Les enfants Kennedy entrèrent dans le petit bureau pour dire bonsoir. Des enfants bien sages, tous autant qu'ils étaient. Et beaux, aussi. Le plus âgé des garçons, Billy, ressemblait à son père. Jennifer était une jeune beauté brune. Les plus jeunes des filles, Dina et Moira, avaient la blondeur de Molly. Les jumeaux. Chris eut un semblant de sourire. Les jumeaux se ressemblaient. Chris avait toujours voulu avoir des enfants. Et maintenant son bébé était mort avec Vangie avant d'être né. Un remords de plus. Cette grossesse l'avait contrarié. C'était son enfant, et il ne l'avait pas désiré, pas une seule seconde. Et Vangie le savait. Qu'est-ce qui l'avait poussé à se tuer, ou qui? Qui? C'était la question. Parce que Vangie n'était pas seule la nuit dernière.

Il ne l'avait pas dit à la police. Ça leur mettrait la puce à l'oreille et les amènerait forcément à ouvrir une enquête. Et où l'enquête mènerait-elle? Elle conduirait à Joan. A l'autre femme. A lui.

Le concierge l'avait vu quitter le motel hier soir. Il avait l'intention de rentrer chez lui pour s'expliquer avec Vangie. Il avait même griffonné des chiffres dont il voulait discuter avec elle. Elle garderait la maison. Il lui donnerait vingt mille dollars par an, au moins jusqu'à ce que l'enfant ait 18 ans. Il prendrait une importante police d'assurance pour elle. Il se chargerait des études de l'enfant. Elle pourrait continuer à voir ce psychiatre japonais dont elle s'était entichée. Laisse-moi seulement m'en aller, Vangie. Je t'en prie, laisse-moi partir. Je ne peux pas rester plus longtemps avec toi. Cela nous détruit tous les deux... Il s'était rendu jusqu'à la maison, y était arrivé aux environs de minuit. (A suivre.)



QUALITÉ DE L'AIR

Résultats du lundi 25 janvier

Station	Moyenne journalière	
	SO ₂ µg/m ³	NO ₂ µg/m ³
Les Giettes	1	5
Massongex	2	16
Eviornaz	2	14
Saxon	1	5
Sion	5	30
Les Agettes	2	3
Tourtemagne	3	4
Eggerberg	3	4
Brigerbad	6	13
Valeurs limites	30 ¹ /100 ²	30 ¹ /80 ²

SO₂: Anhydride sulfureux - NO₂: Dioxyde d'azote - µg/m³: microgramme/m³.

¹ Moyenne annuelle. ² Moyenne journalière: ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année.

Station	Ozone (O ₃) µg/m ³	
	Moyenne horaire maximale	Nombre d'heures moy. hor. >120
Les Giettes	62	
Massongex	64	
Eviornaz	64	
Saxon	72	
Sion	56	
Les Agettes	67	
Tourtemagne	67	
Eggerberg	66	
Brigerbad	67	
Valeurs limites	120 ³	

³ Moyenne horaire: ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année.

> = plus grand que < = plus petit que

URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, Ø 111.
Régions et villages entre Sion et Martigny: Ø 111 ou natel (077) 28 08 09.
Région Fully-Conthey: Dr Maytain, Conthey, Ø (027) 36 39 49.
Saint-Maurice médecin de garde: natel Ø (077) 22 84 40 ou Clinique Saint-Amé, Ø 65 12 12.
Monthey: service de garde, Ø 71 11 92.
Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, Ø (025) 288 288.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15.
Sierre: Bonvin, Ø 55 10 29.
Crans-Montana: Internationale, R. et P. Feraud, Montana, Ø 41 24 18, natel (077) 28 34 35.
Sion: Bonvin, Ø 23 55 88.
Martigny, Verbier: Ø 111.
Saint-Maurice: de la Gare, Ø 65 30 75.
Monthey: Raboud, Ø 71 33 11.
Bex et Aigle: du Bourg, Grand-Rue 53, Villeneuve, Ø (025) 960 22 55.

Ambulances

Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, Ø (027) 22 61 61.
District de Sierre - moins Saint-Léonard - et district de Loèche: Ø 55 17 17.
Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, Ø (027) 22 61 61.
Sion: Police municipale, Ø (027) 23 33 33.
Martigny et Entremont: service officiel (Martigny et Verbier), Ø (026) 220 144, ambulances Yerly, Ø (026) 83 18 13 (Orsières).
Saint-Maurice: Ø (025) 71 62 62 et (026) 220 144.
Monthey: Ø 71 62 62.
Aigle: Ø 26 27 18.

Auto-secours

Sierre: garagistes sierrois, Ø 55 55 50. Auto-Secours sierrois, Ø 55 24 24.
Sion: TCS, Ø 140 ou natel (077) 28 60 90. Garage Kaspar Frères S.A., 1950 Sion, Ø jour 22 12 71, natel (077) 28 20 60. Auto-Secours accidents séduis: Ø 23 19 19.
Martigny: Groupement des dépanneurs accidents dépannage, Ø

Taxis

Sierre: Association des taxis sierrois, gare de Sierre, Ø 55 63 63. Val Taxi Sierre, Ø jour et nuit (027) 55 39 19. Natel (020) 24 97 98.
Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, Ø 41 85 85. Taxis Poncio Montana, 24 h sur 24, Ø 41 94 94. Association des taxis de Crans-Montana, Ø 41 34 65, le jour; Ø (020) 246 585, la nuit, de 19 à 7 heures.
Saint-Léonard, Ø 31 12 69.
Sion: station centrale de la gare, Ø 22 33 33. Martigny: Taxi AAA, Michel Piller, jour et nuit, station gare CFF, Ø 22 32 31. Verbier: May Taxis (24 h sur 24), Ø (026) 31 63 33, fax (026) 31 63 34. Le Châble: Taxi Alpina, Ø (026) 31 35 55. Saint-Maurice: taxiphone, Ø 71 17 17.
Monthey: station place Centrale de la gare, Ø 71 14 84 et 71 41 41 ou taxiphone, Ø 71 17 17.
Bex: taxiphone, Ø 71 17 17.

Divers

La main tendue: Ø 143.
SOS futures mères: permanence 24 h sur 24 h, Sion, Ø (027) 22 12 02 et Chablais, Ø (025) 65 30 30.
Service de dépannage du 0,8‰: Ø (027) 22 38 59.
Sage-femme: service VS, centrale romande, Ø (021) 28 90 70, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Baby-sitting: Sion, Ø 38 37 03 et Martigny, Ø 85 22 33. Fully, Ø (026) 46 36 16 et 46 29 00.
Réparations prothèses dentaires: Alban Jossen, Sion, Ø 23 43 64 ou 31 65 48 (jour et nuit). Laboratoire dentaire M. Tarbouche, av. de la Gare, 1950 Sion, Ø (027) 22 79 84.
ADS (Appel-Détresse-Service): assistance à personne seule, handicapée et âgée. 24 heures sur 24. Ø (026) 23 20 30.
Groupe d'appui à l'allaitement maternel: Francine Ambord, (027) 31 34 50, Marylène Moos, (027) 38 42 06, Denise Lamon (027) 58 25 18.
Alcoïques anonymes: Ø (027) 22 96 22.

SESSION PROROGÉE DE NOVEMBRE (suite de la page 4)

Les routes de l'oxygène

20,7 millions de francs de travaux routiers pour assurer l'aménagement de Cleuson-Dixence. 11,8 millions à la charge d'EOS.

Les travaux de réalisation de l'aménagement hydro-électrique de Cleuson-Dixence, enfin rendus possibles, nécessitent des améliorations routières importantes afin d'assurer la sécurité et la fluidité du trafic, notamment en raison de l'ouverture de routes aux véhicules de 25 à 28 tonnes.

Les réseaux concernés sont ceux de Sion-Nendaz entre Baar et Brignon, de Vex-Hé-

remence-Motôt et d'Aproz-Fey-Condémines-Basse-Nendaz.

Le coût total de ces travaux est dévisé à 20,7 millions de francs dont 57,1%, soit 11,88 millions, à charge d'EOS et de Grande Dixence, et le solde à charge du canton.

L'urgence de cet aménagement, véritable ballon d'oxygène pour le canton, a pesé de tout son poids sur le

vote puisque c'est à l'unanimité que les améliorations routières ont été votées, non sans quelques interrogations.

Les groupes du Haut-Valais ont prié le chef du Département des travaux publics, le conseiller d'Etat Bernard Bornet, de veiller à ce que les millions nécessaires à ces travaux n'amputent pas les crédits routiers haut-valaisans.

Le groupe radical, par Gaby Grand, s'est plaint de la qualité du message gouvernemental qu'il juge lacunaire, notamment sur le contenu de la convention passée avec EOS et le WWF et sur le mode de financement.

Pour le conseiller d'Etat Bernard Bornet, il n'est plus

temps de tergiverser. Au terme de négociations difficiles, l'Etat du Valais a obtenu d'EOS et de Grande Dixence une participation très intéressante au financement des travaux routiers et à l'entretien de ces voies de communication et du WWF un accord définitif sur les procédures de recours.

Quant au financement, il va de soi qu'il sera assuré dans l'esprit de symétrie des sacrifices tel qu'approuvé par les députés en novembre lors de la discussion sur le budget 1993 de l'Etat. Seule la N 9 échappera aux mesures de restriction budgétaire. C'est clair! (rp)

Crédits imprévisibles?

La commission des finances demande que l'on sévisse.

Les crédits supplémentaires pour l'exercice 1992 (8,7 millions de francs pour la deuxième tranche), présentés avec les restrictions proposées par la commission des finances, ont été acceptés par les députés à une très large majorité. Mais la commission des finances, par son rapporteur Otto Andenmatten, a exprimé sa «stupéfaction face au grand nombre de crédits supplémentaires, sans contester pour autant leur bien-fondé». La commission des finances a cependant demandé que l'on sévisse à l'avenir «contre la disproportion de certains déficits».

Le président de la commission des finances, M. Bruno Crettaz (d.c.), est revenu sur certains postes concernés par ces crédits supplémentaires, contestant l'imprévisibilité de certaines dépenses, notamment pour les bourses

d'étude. Constatant la forte augmentation des demandes d'avances de pensions alimentaires, il a exigé que l'office cantonal récupère une plus grande part de ces avances, et il a contesté le chiffre de 60% des avances récupérées avant d'ajouter: «On serait tenté de proposer, au vu des montants, d'interdire le divorce aux personnes n'ayant pas les moyens d'assumer leurs obligations financières.» Il a cependant relativisé les montants globaux demandés pour les crédits supplémentaires en les comparant à ceux votés les années précédentes.

Interventions

Le député socialiste Germain Varone est intervenu pour demander au Conseil d'Etat de lancer un appel clair au peuple valaisan concernant la taxe de 20 centimes sur les

carburants. «Le budget cantonal est construit en partie là-dessus et si l'objet est rejeté en votation, cela mettra le budget de l'Etat du Valais entièrement par terre», a-t-il déclaré avant d'exiger que l'on «cesse de sabrer dans le budget dévolu aux bourses d'étu-

des, ou alors qu'on ait le courage politique de revoir le décret régissant ce domaine».

Le député Jossen (socialiste du Haut) a demandé à l'assemblée de refuser le crédit supplémentaire pour Crossair, mais il a été désavoué par 65 non contre 21 oui. (vp)

Bosnie et EEE

Des problèmes qui dépassent le Valais.

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation urgente déposée par la députée suppléante Esther Wäber-Kalbermatten concernant la Bosnie. La députée demandait une aide financière pour aider la population de Bosnie-Herzégovine à passer l'hiver. Elle priait aussi le gouvernement valaisan d'accorder la protection, dans notre canton, à de plus nombreux réfugiés de guerre.

Le conseiller d'Etat Serge Sierro lui a répondu que l'accueil des réfugiés de la violence est du ressort des autorités fédérales, qui fixent aussi la clé de répartition des réfugiés. Il a ajouté: «Mais nous suivons avec attention les problèmes de la Bosnie-Herzégovine, et le service de prévoyance sociale est en contact avec la Municipalité de Sierre pour tenter de trouver un foyer pouvant accueillir quarante-cinq personnes et familles.» Il n'a pas été discuté d'aide financière.

Que va faire Monsieur Europe?

Le groupe libéral, par Mme



La classe 1954 de Vétroz

a le regret de faire part du décès de

Madame Augusta AYMON

maman de Gabrielle Rapillard, sa contemporaine.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Karaté-Club Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Augusta AYMON-BERTHOUSOZ

belle-mère de M. Claude Rapillard, membre et secrétaire du club.

Pas d'urgence

Et Chantal Balet de poser la question: «Dans ces conditions, se justifie-t-il de maintenir pour le canton du Valais un poste à plein temps? Pourquoi n'a-t-on pas attendu quelques mois - délai de carence - avant de remettre ce poste au concours?» (vp)



EN SOUVENIR DE Louis MAYE



1992 - 29 janvier - 1993

Un an que tu es parti, mais chaque jour tu es présent dans nos vies comme le souvenir de tes mots d'esprit.

La chaleur de ton corps doit toujours faire trembler tes habits. Jamais on ne t'oubliera.

Corinne, ta femme et ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église du Châble, le vendredi 29 janvier 1993, à 20 heures.



Car de même que l'amour vous couronne, il vous crucifie. De même qu'il est pour votre croissance il est aussi pour votre élagage.

Son épouse:

Eva GAIST-MOSQUEIRA, à Ponte Pora au Brésil;

Sa fille:

Daniella;

Sa maman:

Suzanne GAIST-GAILLARD, à Saint-Pierre-de-Clages;

Sa belle-mère:

Rosa MOSQUEIRA, ses enfants et petits-enfants, à Ponta Pora;

Ses sœurs, son frère et sa belle-sœur:

Marie-José GAIST, à Saint-Pierre-de-Clages;
Jules et Orath GAIST-SURIYAVONG, leurs enfants Christina, Stéphanie et Jacques-Daniel, à Saint-Pierre-de-Clages;
Suzanne GAIST, à Saint-Pierre-de-Clages;

Ses oncles et tantes:

Révérend Père Aloïs GAIST, aux Mayens-de-Chamoson;
Laurent et Jeannette GAILLARD-FAVRE, à Chamoson, et famille;
Albert et Joséphine GAILLARD-POMMAZ, à Saint-Pierre-de-Clages, et famille;
Gabriel et Gaby GAILLARD-FAVRE, à Chamoson, et famille;

Gilles et Paula MEDINA-DE BOUCHER et leurs enfants, à Ponta Pora;
João et Julia MACHADO et leur fille, à Chamoson;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de faire part du décès de

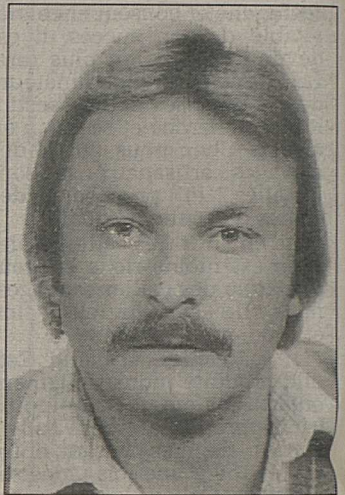
Monsieur Pierre-Louis GAIST

survenu subitement au Brésil, dans sa 44^e année, le samedi 16 janvier 1993.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Clages, le vendredi 29 janvier 1993, à 15 heures.

Pierre-Louis repose au domicile de sa maman, route de Collombey 9, à Saint-Pierre-de-Clages, où sa famille sera présente le jeudi 28 janvier 1993, de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille et les collaborateurs de l'entreprise et du commerce de fruits Gaist Frères

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre-Louis GAIST

leur ami et patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par la gentillesse témoignée lors du décès de

Monsieur Joseph MILLIUS

sa famille vous remercie sincèrement pour vos prières, vos dons, vos envois de couronnes et de gerbes, vos messages de sympathie et votre présence aux obsèques.

Elle tient à remercier tout particulièrement:
- les médecins et les infirmières de l'hôpital de Sierre;
- les prêtres;
- le chœur Sainte-Catherine;
- Oberwalliserverein;
- le syndicat chrétien;
- les vétérans de l'Alusuisse;
- le judo-club;
- le quartier;
- les pompes funèbres Thèler & Fils.

Sierre, janvier 1993.

036-064052

Pour vos annonces mortuaires
Publicitas-Sion
Tél. (027) 295151

Mund mieux irrigué

Le groupe radical pas encore convaincu.

Mund, le village du safran, a mal à son irrigation. A défaut d'un système performant, assurant la régularité de l'approvisionnement en eau, l'agriculture alpestre de cette région est vouée à une mort lente.

C'est pourquoi, en accord avec le Département de l'économie publique, les consortaires d'irrigation souhaitent la construction d'une galerie d'amenée d'eau afin de suppléer à la carence des bisces dont le piteux état nécessite d'ailleurs un assainissement.

Le projet, dévisé à 5,6 millions de francs, est subventionné à raison de 40% par la Confédération et 37,85% par le canton.

En première lecture, le décret a été approuvé par 87

voix sans opposition mais 20 abstentions, en provenance principalement du groupe radical.

Son porte-parole, le député Gaby Grand, s'il n'a pas mis en doute la nécessité de doter le village d'un meilleur système d'irrigation, n'est toutefois pas encore convaincu de la nécessité d'une galerie, coûteuse, à défaut notamment d'une visite des lieux rendue impossible par les conditions atmosphériques.

La deuxième commission, qui devrait empoigner le problème au printemps, permettra assurément d'apporter les réponses aux interrogations radicales. Tous les autres groupes ont approuvé sans réserve le projet tel que présenté. (rp)



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

Mademoiselle Marie-Louise MOREND

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leurs visites, messages, présence, dons et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle tient à remercier tout particulièrement:

- le docteur Stéphane Popesco;
- le curé Louis-Ernest Fellay;
- le vicaire Giovanni Polito;
- toutes les personnes qui lui ont rendu visite durant sa maladie.

Verbier, janvier 1993.

036-064214

036-064234



*J'ai retrouvé ceux que j'aime
et j'attends ceux que j'aime.*

S'est endormi dans la paix du
Seigneur, le 26 janvier 1993

Monsieur Maurice MICHAUD

1905



après une courte maladie
supportée avec courage et
réconforté par le sacrement
des malades.

Font part de leur peine:

Monsieur et Madame Pierrot et Liliane MICHAUD-GAY et
leurs enfants Tamara et Maricka, à Verbier;
Monsieur et Madame Jean-Daniel et Evelyne MICHAUD-
HUBER et leurs enfants Bertrand et Valérie, à Fully;
Madame veuve Marie-Louise VIER-MICHAUD, aux Etats-
Unis;
Famille feu Xavier MICHAUD-NICOLLIER;
Famille feu Julia NICOLLIER-MICHAUD;
Famille feu Simone GARD-MICHAUD;
Famille feu Florian MICHELLOD-GAILLARD;

ainsi que les familles parentes et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église du Châble, le jeudi
28 janvier 1993, à 10 heures.

Notre cher papa repose à la chapelle de l'ossuaire du Châble, où
la famille sera présente aujourd'hui mercredi 27 janvier 1993, de
19 à 20 heures.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'école suisse de ski de Verbier

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Maurice MICHAUD

papa de Pierrot Michaud, président de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le comité, les élus et les adhérents du Parti démocrate-chrétien de Bagnes

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice MICHAUD

père de Pierrot, membre du comité directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Marguerite RICCIO-PETOUZ;
Madame Nelly RICCIO-CHRISTEN;
Monsieur Henri RICCIO, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Francis COMBREMONT-RICCIO, leur
fils et leur petit-fils;
Monsieur et Madame Michel RICCIO-AEBISCHER;
Monsieur et Madame Marcel RICCIO-DIEMER, leurs enfants
et petits-enfants;
Monsieur et Madame André TISSIÈRES-RICCIO, leurs enfants
et petits-enfants;
Monsieur et Madame Léon RICCIO-ÉVÉQUOZ, leurs enfants
et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de
faire part du décès de

Monsieur Ernest RICCIO

1927

des suites d'une courte maladie.

La messe de sépulture aura lieu à l'église Sainte-Croix à Sierre,
aujourd'hui mercredi 27 janvier 1993, à 10 h 30.

Domicile de la famille:
Léon Riccio, route de la Morge, 1964 Conthey.



Noëlle BECQUELIN-GAILLARD, à Sion;
Vincent BECQUELIN, à Sion, et sa fille Jessica, à Martigny;
Benoît et Marie-Claire BECQUELIN-GAUDET et leur fils
Yannick, à Genève;
Annick et Michel GERHART-BECQUELIN et leur fils Julien, à
Savièse;
Jean-Jacques LUYET, à Martigny;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de
faire part du décès de

Monsieur Siméon GAILLARD

qui s'est endormi paisiblement
aux Floralies à Saxon, le
26 janvier 1993, dans sa
90^e année, muni des sacre-
ments de l'Eglise.



La messe d'ensevelissement
sera célébrée à l'église
Saint-Guérin à Sion, le jeudi
28 janvier 1993, à 10 h 30.

Le défunt repose au centre
funéraire de Platta à Sion où
la famille sera présente
aujourd'hui mercredi 27 jan-
vier 1993, de 18 à 20 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le personnel, les pensionnaires et la direction du foyer Les Floralies à Saxon

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Siméon GAILLARD

pensionnaire du foyer.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-064321



Réconfortée par votre amitié, votre sympathie, vos nombreux
messages et dons de messes, de fleurs et couronnes, votre
présence aux obsèques, la famille de

Monsieur Jean JORDAN

dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun,
vous prie d'accepter ici ses plus sincères remerciements.

Un merci particulier:

- aux curés Brouchoud et Ducrey;
- aux révérendes sœurs et au personnel soignant du Castel
Notre-Dame;
- à l'administration communale de Dorénaz;
- au Cartel des sociétés de Dorénaz;
- à la Banque Raiffeisen de Dorénaz;
- aux pompes funèbres Gay-Crosier, M. Rouiller.

Martigny, janvier 1993.

036-063942



Profondément touchée par les nombreux témoignages de
sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Henri ROUILLER

remercie les personnes qui l'ont entourée par leur présence,
leurs dons et messages et les prie de trouver ici toute sa gratitude.

Elle tient à remercier particulièrement:

- le docteur Moillen;
- les médecins et le personnel de l'hôpital de Martigny;
- les curés Vaudan et Bruchez;
- la classe 1913;
- le club des Henri;
- le chœur de dames.

Martigny, janvier 1993.

036-063927



Profondément touchée par les très nombreux témoignages de
sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans
l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Gabriel GROSS

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence,
leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons, de trouver
ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, janvier 1993.



Son épouse:
Danièle CASANOVA-ITEN, à Martigny;

Son fils:
Bastien CASANOVA, à Martigny;

Son frère:
Cléo et Jacqueline CASANOVA-ZURMÜHLE et leur fille
Sandrine, à Sion;

Ses beaux-parents:
René et Madeleine ITEN-PIEGAY, leurs enfants et petits-
enfants;

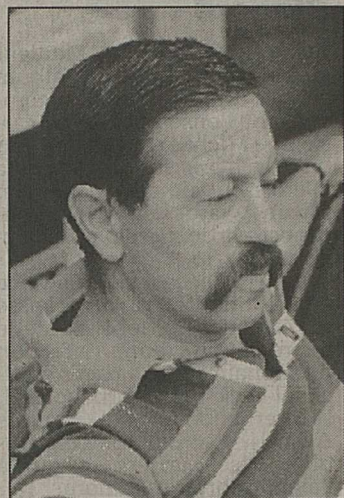
Son oncle et ses tantes:
Jean-Jacques et Cécile CASANOVA-SAUTHIER, leurs enfants
et petits-enfants;
Anne-Marie CASANOVA;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de
faire part du décès de

Monsieur José CASANOVA

dit Casa

survenu à l'hôpital de
Martigny, le mardi 26 janvier
1993, dans sa 45^e année.



La messe de sépulture sera
célébrée à l'église Saint-
Michel à Martigny-Bourg, le
vendredi 29 janvier 1993, à
10 heures.

Le défunt repose à la crypte
Saint-Michel à Martigny-
Bourg, où la famille sera
présente le jeudi 28 janvier
1993, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de
faire part.



Nous avons le grand chagrin
d'annoncer le décès de

Monsieur Désiré SEBESI

enlevé à notre tendre affection
le 25 janvier 1993, à l'âge de
71 ans, des suites d'une grave
maladie supportée avec
courage.

Font part de leur peine:

Ses enfants et petits-enfants:
Sylvia et Georges CRETZAZ et leurs filles Katia et Stéphanie, à
Sion;
Cathy et Pierre KELLER et leur fils Tristan, à Bulle;
Eric et son amie Rose-Lise, à Savièse;

Famille SZIKLAI, à Sion;
Famille NICOUZ, à Genève;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et à
l'étranger.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à la chapelle du
centre funéraire de Platta, le jeudi 28 janvier 1993, à 10 h 30.

Le défunt repose au centre funéraire de Platta où la famille sera
présente aujourd'hui mercredi 27 janvier, de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille:
M. Georges Cretzaz, rue du Parc 10, 1950 Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchées par les nombreux témoignages de
sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Mademoiselle Marguerite BALLESTRAZ

les familles Ballestraz et Bellon vous remercient de la part que
vous avez prise à leur douloureuse épreuve, par votre présence,
votre amitié, vos messages, vos dons et vos fleurs.

Elles remercient tout particulièrement:

- les curés Rossier, Beytrison et Zufferey;
- les pères du Saint-Esprit du Bouveret et de Fribourg;
- la société de chant La Cécilia;
- la classe 1945 de Grône;
- les amis du quartier;
- l'Association des taxis de Sierre.

Janvier 1993.

036-063757

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

CHABLAIS	Le Tonkin dans la tourmente	10
MARTIGNY	Nouveau «nid» pour la crèche	12
SIERRE	Les élus affûtent leurs armes	13
HAUT-VALAIS	Lutter contre la drogue	14
SION	Arolla soigne son accès	16

Cet emplacement publicitaire est à votre disposition

Pour tout renseignement: (027) 295 151, interne 211

Insolite

Woody «bon père»

NEW YORK. - La nurse qui s'occupait des enfants de Mia Farrow et de Woody Allen a pris fait et cause lundi pour le cinéaste, estimant qu'il s'occupait mieux des enfants que l'actrice. «M. Allen était toujours le meilleur parent et toutes les choses que dit Mia Farrow maintenant ne sont que des mensonges», a-t-elle ajouté. Un aveu réconfortant pour Woody Allen qui cherche à obtenir des droits de visite pour son fils Satchel, 5 ans, et les deux enfants adoptifs du couple, Moses, 14 ans, et Dylan, 7 ans. (ats)

Ringard

LOS ANGELES. - Meilleur album rock, meilleur album soul et un prix spécial récompensant l'ensemble de sa carrière, Michael Jackson fut bien le héros lundi soir de la 20e cérémonie des «American Music Awards» dont le palmarès est particulièrement écclectique.

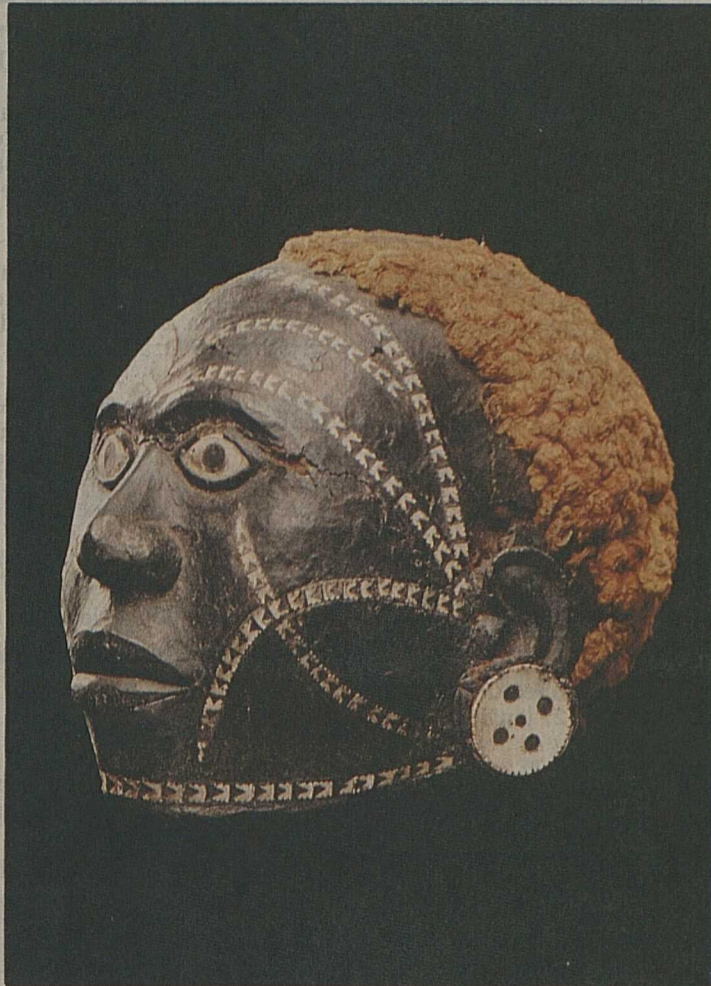
Pour l'occasion, l'actrice américaine Liz Taylor a laissé sa résidence de Bel-Air où elle se remettait d'une infection pulmonaire. Elle a remis à Michael Jackson un prix spécial, l'«International Artists Award», couronnant l'ensemble de sa carrière et qui à l'avenir portera son nom.

L'inventeur de «Beat It» et «Bad», voit récompensé son album «Dangerous» et son single «Remember The Time».

Derrière la vedette Jackson, deux groupes tirent bien leur épingle de ce petit jeu des trophées: Boyz II Men, meilleur single pop «End of The Road» et meilleur groupe soul, et Pearl Jam, meilleure révélation pop et meilleure révélation hard. A tous les coups, on gagne. Parmi les revenants de l'âge de pierre du rock, les aciculés de Genesis, sans Peter Gabriel, décrochent le «Music Awards» du meilleur groupe pop devant les Irlandais de U2 et Kris Kross.

Les autres récompensés sont dans le désordre Michael Bolton, Billy Ray Cyrus, Mariah Carey, Reba McEntire, Patti LaBelle, Garth Brooks et Bobby Brown. (ap)

Les trésors de Salomon



Une figure de poteau et un crâne surmodelé qui porte les incrustations de nacre caractéristiques de l'art des îles Salomon. p.a. ferrazzini

D'où le roi Salomon tirait-il ses légendaires richesses? La question n'a cessé de hanter les esprits depuis l'Antiquité. Tout navigateur rêvait de découvrir l'Eldorado du successeur de David. Christophe Colomb lui-même crut l'avoir trouvé. Lorsque quatre malheureuses pépites croisèrent son chemin à Hispaniola (l'île d'Haïti), le Génois s'empressa d'annoncer à ses souverains qu'il avait retrouvé les «mines du roi Salomon». Il se croyait d'ailleurs dans l'île de Cipro, c'est-à-dire le Japon, mentionnée par Marco Polo. Tout le monde peut se tromper.

Moins d'un siècle plus tard, c'est l'Espagnol Alvaro de Mendana qui crut en sa bonne fortune. Alors qu'il traversait le Pacifique sur les traces de Magellan, il aborda un chapelet d'îlots luxuriants dont les habitants lui cédèrent d'énormes cristaux de pyrite de fer que le navigateur prit pour de l'or. L'Occident en conçut la certitude d'avoir déniché la terre fabuleuse de Salomon. Le nom du roi des Hébreux fut tout naturellement donné à l'archipel inconnu.

Merveilles nacrées

Dès 1850, sous l'influence des missionnaires, les traditions des îles Salomon régressent fortement. Les religieux interdisent des pratiques communes comme la chasse aux têtes. Jusqu'au début de notre siècle cependant, il n'était pas rare de voir une grande barque de guerre, aux flancs décorés de motifs magiques en nacre, incrustés, partir à l'assaut d'un village ennemi pour y faire moisson de crânes et régénérer ainsi la vigueur psychique des assaillants. Les incrustations de nacre dans le bois constituent le trait caractéristique de l'art des Salomon. On les retrouve sur

quantité d'objets prestigieux: bâtons cérémoniels, lances, haches, coupes. Parfois, ce sont des coquillages qui servent de matériau à ces décorations extrêmement raffinées.

Les collections du musée Barbier-Mueller comptent une septantaine de pièces représentant la gamme complète des productions salomonniennes anciennes. Seul le British Museum peut se vanter d'abriter un ensemble plus important.

Musée Barbier-Mueller, Genève, jusqu'au 16 février; tous les jours de 11 à 17 heures. (c/mg)

En bref

Israël critique l'ONU

Le gouvernement israélien a vivement critiqué hier le rapport du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, sur l'affaire des expulsés palestiniens. Le secrétaire général de l'ONU, a, en effet, recommandé au Conseil de sécurité de prendre «toutes les mesures requises» pour obtenir qu'Israël se conforme à la résolution 799, qui exige le retour des quelque 400 Palestiniens expulsés vers le Liban. Selon Yitzhak Rabin, le Conseil de sécurité de l'ONU présente une exigence presque sans précédent d'agir contre Israël et ainsi se voile totalement la face devant le terrorisme musulman extrémiste.

Présidentielle en Slovaquie

Roman Kovac, candidat du parti au pouvoir (HZDS) dirigé par le premier ministre slovaque Vladimir Meciar, s'est placé en tête hier au premier tour de scrutin de l'élection présidentielle devant le Parlement de Bratislava.

Tensions au Togo

Au lendemain d'une manifestation où 16 personnes ont perdu la vie sous les balles de la police, la capitale du Togo s'est hérissée hier de barricades. La délégation ministérielle franco-allemande, arrivée dimanche avec l'espoir d'aider le pays à sortir de sa crise interne, a quitté Lomé choquée par les événements.

Voir page 8

Humeur

Il a suffi de presque rien pour que l'équilibre de toute une région soit mis en péril. La récente coupure de téléphone dont a souffert une partie de la Romandie a montré, une fois n'est pas coutume, combien nous étions dépendants de la technique.

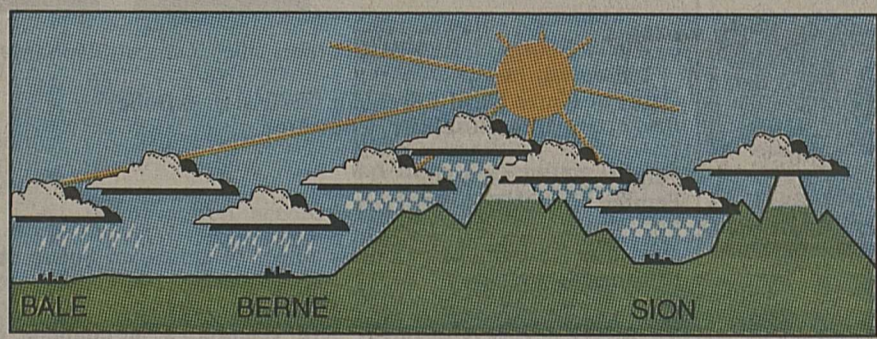
Le coup de la panne

On est tellement habitué à l'utiliser, qu'on ne réalise plus l'état de dépendance dans lequel ce fléau de temps modernes nous a plongés. Sans lui, impossible de prendre des nouvelles de la grand-mère, de réserver son billet de train ou d'annoncer à la famille la naissance du petit dernier. Plus grave, les casernes de pompiers et les services d'ambulances, prompts à intervenir, sont mis au chômage technique.

Pourquoi faut-il que l'on réalise, le jour où les choses ne fonctionnent pas, combien elles nous sont utiles quand elles sont en ordre de marche? Comme l'ampoule dont on n'apprécie jamais tant le halo que lorsqu'il menace de s'éteindre, la voiture dont on regrette les services dès qu'elle refuse d'avancer ou le robinet qu'on maudit quand l'eau est coupée.

A force de ne pas faire d'histoires, ces objets de la vie quotidienne se font oublier. On ne va pas leur en vouloir de tomber parfois en panne pour se rappeler à notre bon souvenir.

Jean-Cosme Zimmermann



Météo

+4 +0

Aujourd'hui
Une nouvelle perturbation a atteint les Alpes cette nuit et provoque des chutes de neige jusqu'en plaine. Même si le versant nord des Alpes sera davantage enneigé, on espère que le Valais aura aussi sa part de manne blanche tellement attendue.

Demain **Après-demain**

07.58 09.27
17.20 22.30

1000 m

Evolution

De demain à dimanche: en partie ensoleillé et sec, moins froid en montagne.

Hier

A Sion: journée radieuse mais bise froide, 5 degrés.

A 13 heures:

Neige: 0 degré à Prague, 1 à Varsovie, 3 à Berlin.

Pluie: 2 degrés à Brème.

Très nuageux: -15 degrés au Sântis, 4 à Londres, 5 à Paris et La Haye, 6 à Rimini, 13 à Naples, 16 à Athènes.

Peu nuageux: -7 degrés à Davos, -4 au Locle, -1 à Saint-Gall, 3 à Bruxelles, 15 à Palma, 20 à Ténériffe.

Beau: -14 degrés au col du Grand-Saint-Bernard, -11 au Moléson, -9 à Oslo, -5 à Zermatt, -4 à Ulrichen, -3 à Crans-Montana,

-1 à Fahy, 0 à Zurich et Glaris, 1 à Coire, 2 à Viège, Berne, Lucerne et Aarau, 3 à Bâle, 4 à Lausanne et Genève, 5 à Vouvry-Aigle, 8 à Lugano, 9 à Venise, 10 à Locarno, 11 à Milan, 12 à Rome et Damas, 14 à Nice, 15 à Séville, 18 à Alicante.

Rétrospective

Les jours de pluie en décembre 1992 (suite et fin): Crans-Montana, Zermatt, Sion, Locarno, Lugano, Coire, Samedan, Davos, Glaris, Altdorf, Engelberg et Changins 6; Ulrichen et Robbia-Poschiavo 5 jours.

Nous fêtons...

... Angèle Mérici. Née en 1474 à Deszenano (au bord du lac de Garde). Se voua à l'éducation des jeunes filles. Canonisée en 1807.

